

VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DE L'OCI 2020



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2020

Un rapport d'activité préparé par le SESRIC



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES



© 2020 Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie
Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90-312-467 3458 | Site web: www.sesric.org | E-mail: pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, il décline toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes (le cas échéant) présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier et télécharger le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. 9, Diplomatik Site, 06450, Oran, Ankara- Turquie Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-625-7162-04-3

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département des statistiques et de l'information, SESRIC, à travers : statistics@sesric.org

Remerciements

Ce rapport a été préparé par une équipe de recherche du SESRIC sous la supervision de S.E. M. Nebil Dabur, Directeur Général du SESRIC, et dirigé par Dr. Atilla Karaman, Directeur du Département des Statistiques et de l'Information. L'équipe de recherche était composée du Dr. Ahmet Ozturk, Davron Ishnazarov, Muzamil Edema, Abdulhamit Ozturk et Syed Tahir Mahmud. Couverture conçue par Savas Pehlivan et la traduction faite par M. Denis Rmouch et Najah Elyahyaoui du Département des publications et des technologies de l'information.

Table des matières

Avant-propos	V
Résumé analytique	VI
Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	1
ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	9
ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable	16
ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	23
ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.....	38
ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	44
ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.....	47
ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous	52
ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	58
ODD 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.....	66
ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	69
ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	71
Références	74
Appendices	77
Annexe 1: Notes techniques.....	77
Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	96

Liste des graphes

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD.....	1
Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs.....	6
Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs.....	7
Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté, en pourcentage, 2000 vs 2018.....	10
Graphique 5: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension, en pourcentage, 2000 vs 2019.....	12
Graphique 6: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable, en pourcentage, 2000 vs. 2017.....	13
Graphique 7: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation, en pourcentage, 2000 vs 2018.....	14
Graphique 8: Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage, 2000 vs 2017.....	17
Graphique 9: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage, 2000 vs 2019.....	19
Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, en pourcentage, 2000 vs. 2019.....	20
Graphique 11: Proportion d'enfants en surpoids modéré ou grave, en pourcentage, 2000 contre 2019.....	21
Graphique 12: Indice d'orientation de l'agriculture, 2000 vs. 2018.....	22
Graphique 13: Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes, 2000 vs 2017).....	24
Graphique 14: Taux de mortalité des moins de cinq ans, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018.....	25
Graphique 15: Taux de mortalité néonatale, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018.....	26
Graphique 16: Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants, 2000 vs 2018.....	27
Graphique 17: Consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile, âgée de 15 ans et plus, 2000 vs 2018.....	28
Graphique 18: Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants, 2000 vs. 2016.....	29
Graphique 19: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle, 2000 vs. 2017.....	31
Graphique 20: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, décès pour 100 000 habitants, 2000 vs 2016.....	32
Graphique 21: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018.....	34
Graphique 22: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3, en pourcentage, 2000 vs 2018.....	35
Graphique 23: Médecins pour 10 000 habitants, 2000 vs 2018.....	36
Graphique 24: Proportion d'enfants et de jeunes atteignant un niveau minimum de compétence en mathématiques, premier cycle du secondaire, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018.....	39

Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2019	40
Graphique 26: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée, 2000 vs 2018	41
Graphique 27: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel du primaire), 2000 vs 2019	42
Graphique 28: Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, en pourcentage, 2000 vs 2020	45
Graphique 29: Proportion de femmes occupant des postes de direction, en pourcentage, 2000 vs 2018	46
Graphique 30: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée, toutes zones, en pourcentage, 2000 vs 2017	48
Graphique 31: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale, en pourcentage, 2000 vs. 2017	49
Graphique 32: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2011, 2000 vs 2017	50
Graphique 33: Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en %, 2000-2018	52
Graphique 34: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée, en pourcentage, 2000-2019	54
Graphique 35: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2018	55
Graphique 36: Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018	56
Graphique 37: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage, 2000 vs 2019	59
Graphique 38: Proportion de petites industries disposant d'un prêt ou d'une ligne de crédit, en pourcentage, 2000 contre 2019	60
Graphique 39: Émissions de CO ₂ par unité de VAM, en kg de CO ₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2017	61
Graphique 40: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, en pourcentage, 2000 vs 2017	62
Graphique 41: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale, en pourcentage, 2000 vs 2017	63
Graphique 42: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, en pourcentage, 2000 vs 2016	67
Graphique 43: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées, en pourcentage, 2000 par rapport à 2019	72

Liste des Tableaux

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD	2
Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs	3
Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI	84

Acronymes utilisés

3G	Technologie mobile de troisième génération
AOI	Indice d'orientation de l'agriculture
BID	Banque islamique de développement
CO2	Dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie de Coronavirus 2019
CSU	Couverture sanitaire universelle
DSNU	Division de statistique de l'ONU
DTP	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
EAGR	Taux de croissance annuel exponentiel
EAU	Émirats arabes unis
ESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
IDM	Indicateurs de développement mondiaux
IEA	Agence internationale de l'énergie
KBAs	Domaines clés de la biodiversité
MHT	Industrie de moyenne et haute technologie
NEET	Sans emploi, éducation ou formation
OCI	Organisation de la coopération islamique
ODD	Objectifs du développement durables
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
SEforALL	Énergie durable pour tous
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
TB	Tuberculose
TFEC	Consommation finale totale d'énergie
TIC	Technologies de l'information et des communications
TMM	Taux de mortalité maternelle
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
TMN	Taux de mortalité néonatale
UIP	Union interparlementaire
UIS	Institut de l'UNESCO pour la statistique
UNESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UN-HABITAT	Programme des Nations unies pour les établissements humains
USD	Dollar américain
VAM	Manufacture, valeur ajoutée
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Avant-propos

L'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD) constituent une feuille de route pour parvenir à un monde durable avec une prospérité mutuelle pour tous. Comme l'année 2020 marque le début de la "Décennie d'action" pour délivrer les ODD d'ici 2030, l'examen des progrès réalisés jusqu'à présent dans les pays de l'OCI est essentiel pour comprendre comment mieux répondre aux défis, y compris les menaces immédiates de la pandémie COVID-19 sur la santé publique et l'économie.

À cet égard, "Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2020: Un rapport d'activités du SESRIC" présente une vue d'ensemble des progrès réalisés dans le cadre des huit ODD prioritaires en utilisant les données et les estimations les plus récentes sur le groupe de pays de l'OCI avant la pandémie. En plus des ODD prioritaires, le rapport couvre également trois autres ODD, dont l'ODD 7 (énergie abordable et propre), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 14 (vie sous l'eau). En outre, le rapport examine les éventuels effets dévastateurs de la pandémie sur ces ODD.

Sur la base de ces conclusions, notre rapport montre que les pays de l'OCI en tant que groupe ont peu de chances de satisfaire à l'une des priorités et aux trois ODD susmentionnées d'ici 2030 si le rythme actuel des progrès est maintenu au même niveau. D'un point de vue plus positif, certains succès obtenus sur différents objectifs des ODD méritent d'être soulignés. Par exemple, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté internationale dans la région de l'OCI est passée de 30,5 % en 2000 à près de la moitié, soit 16,7 % en 2018. Des améliorations substantielles ont également été réalisées par les pays de l'OCI dans la réduction de la mortalité maternelle, infantile et juvénile en plus des améliorations enregistrées dans la couverture des services de santé essentiels et la vaccination des enfants. En outre, l'accès à l'électricité a augmenté dans les pays de l'OCI.

D'autre part, le rapport souligne que les pays de l'OCI ont enregistré des progrès lents ou défavorables vers certains objectifs, notamment en matière de travail décent et de croissance économique. Pour citer, la croissance de la productivité du travail s'est ralentie après la crise financière de 2008-2009 dans la région de l'OCI. Le taux de chômage moyen de l'OCI est passé de 5,8% en 2000 à 6,7% en 2018. Plus d'un cinquième des jeunes n'avaient pas d'emploi, d'éducation ou de formation en 2018.

En outre, le rapport met également en évidence les éventuels impacts et implications globaux de la pandémie COVID-19 sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Sans aucun doute, la réalisation des ODD devient encore plus difficile pendant la pandémie. Pour lutter contre la pandémie COVID-19, la majorité des pays de l'OCI ont mis en place des mesures de verrouillage, des restrictions de voyage, des politiques de distanciation sociale et des fermetures de lieux de travail. En conséquence, la croissance économique devrait être affectée négativement et de nombreux travailleurs devraient faire face à des pertes de revenus. Par conséquent, les taux de pauvreté, la faim et les inégalités dans les sociétés sont susceptibles d'augmenter.

Le rapport sert donc d'appel à l'action pour encourager les changements nécessaires afin de garantir les objectifs à atteindre d'ici 2030. J'espère que ce rapport incitera les pays de l'OCI à accroître leur coopération et leur solidarité afin de renforcer leur engagement à mettre en œuvre le programme des Nations unies pour le développement durable à l'horizon 2030 et à se soutenir mutuellement pour faire face aux graves conséquences négatives de la pandémie.

Nebil DABUR
Directeur général
SESRIC

Résumé analytique

"Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2020: Un rapport d'activités du SESRIC" présente une vue d'ensemble des progrès réalisés par la région de l'OCI pour atteindre l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable à la lumière des indicateurs sélectionnés. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a été chargé de préparer ce rapport annuellement conformément aux résolutions de la 34ème session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenue du 26 au 29 novembre 2018 à Istanbul, Turquie.

Le rapport rassemble les dernières données pour présenter les progrès des pays de l'OCI dans la réalisation des ODD avant que la maladie de coronavirus (COVID-19) n'éclate. Il aborde également les éventuels effets dévastateurs de la pandémie sur les ODD et les objectifs couverts. Pour des analyses détaillées sur l'impact de COVID-19 sur les pays de l'OCI dans divers domaines et secteurs socio-économiques, les lecteurs peuvent se référer au rapport du SESRIC intitulé "Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI : perspectives et défis".

Le rapport de cette année couvre également trois autres ODD en plus des huit ODD prioritaires (ODD 1-5, 8-9, et 13). Les trois nouveaux objectifs couverts sont l'ODD 7 (énergie abordable et propre), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 14 (vie sous l'eau).

Les méthodes appliquées pour décrire les progrès des ODD sont axées sur l'évolution dans le temps et pas seulement sur l'état actuel des indicateurs et des objectifs en question. À cet égard, l'objectif principal du rapport est d'analyser si les indicateurs sélectionnés se sont rapprochés ou éloignés des ODD concernés. Le progrès des pays membres individuels et du groupe de pays de l'OCI est estimé en comparant la valeur de l'indicateur particulier en 2000 (ou la première année après 2000) à la valeur de cet indicateur en 2019 (ou la dernière année avant 2019).

Dans l'ensemble, le rapport montre que sur sa trajectoire actuelle, on estime que les pays de l'OCI, en tant que groupe, ne réaliseront aucun des ODD prioritaires et des trois ODD supplémentaires d'ici 2030 sans intensification des efforts. Bien que certains progrès aient été observés dans l'ODD 1 (l'élimination de la pauvreté), ODD 3 (garantir une vie saine), ODD 4 (garantir une éducation de qualité inclusive et équitable) et ODD 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et les infrastructures), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre la cible sous les objectifs pertinents des ODD d'ici 2030. En ce qui concerne l'ODD 2 (éliminer la faim), ODD 7 (énergie accessible et propre) et ODD 8 (Garantie d'une croissance économique durable et d'un travail décent), on a enregistré une stagnation trop lente pour que le groupe des pays de l'OCI soit en mesure de réaliser ces trois ODD.

D'autre part, les niveaux insuffisants de données sur les ODD 5, 11, 13, et 14 constituent des défis pour effectuer une analyse complète des progrès réalisés sur l'ensemble de ces objectifs. Le Rapport s'en remet donc aux estimations agrégées au niveau de l'OCI pour les éditions futures, une fois que les données seront accessibles sur la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU).

Objectif 1: Pas de pauvreté

Plusieurs problèmes sociaux et économiques de la majorité des pays de l'OCI sont associés à la pauvreté et à l'inégalité des richesses. Les populations désavantagées ont moins de chances d'atteindre le bien-être dans la vie et sont limitées dans l'exercice de leur plein potentiel au profit de la société. Des politiques globales sont donc essentielles pour que les pays de l'OCI puissent éliminer toutes les formes de pauvreté d'ici 2030.

Le groupe des pays de l'OCI avait environ 30,5% de sa population vivant avec moins de 1,90 dollars par jour dans les années 2000. En 2018, ce taux a diminué de presque la moitié pour s'établir à 16,7%. Malgré des améliorations significatives, les progrès sont insuffisants pour mettre fin à l'extrême pauvreté pour toutes les populations de l'OCI d'ici 2030.

Le renforcement du pilier économique et la mise en œuvre de systèmes et de mesures de protection sociale nationale pour tous d'ici 2030 est un objectif important pour les pays de l'OCI. À cet égard, la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et percevant une pension dans le groupe des pays de l'OCI a considérablement augmenté, passant de 19 % à 32,2 % entre 2000 et 2019. Pourtant, de nombreux pays de l'OCI ne fournissent pas de pension et d'autres aides sociales à la majorité de leur population éligible.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. Par conséquent, les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ont besoin d'importantes allocations de ressources. Par exemple, le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent entre 15 % et 20 % des dépenses publiques totales ou plus - comme le suggère la Déclaration d'Incheon - a diminué, passant de 27 en 2000 à 25 en 2018. Ceci suggère que les pays de l'OCI doivent augmenter les dépenses gouvernementales pour les services essentiels susmentionnés afin d'aider les laissés-pour-compte à se remettre sur pied.

La pandémie de COVID-19 qui est apparue en Chine a eu des conséquences sociales et économiques dévastatrices dans le monde entier. Compte tenu de l'ampleur et de la tendance des conséquences négatives, ses influences à long terme sur la pauvreté sont plus inquiétantes, en particulier une augmentation imprévisible du taux net d'extrême pauvreté a été suivie pour la première fois au cours des 20 dernières années.

Objectif 2: Zéro faim

Malgré la croissance économique et l'industrialisation de ces dernières décennies, la faim reste malheureusement l'une des principales causes de décès dans le monde et dans l'OCI. La prévalence de la sous-alimentation dans le groupe des pays de l'OCI est tombée de 16,8% en 2000 à 13,3% en 2017. Malgré cette évolution globalement positive, la tendance à la hausse de 12,5 % en 2011 à 13,3 % en 2017 est assez alarmante.

La malnutrition et la sous-alimentation entraînent plusieurs problèmes de santé chez les enfants, comme le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids. Bien que le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants aient diminué, les pays de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de l'ODD 2 visant à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition pour tous d'ici 2030 avec les taux de progrès actuels.

Cette lenteur des progrès exige une utilisation et une gestion rationnelles de l'eau, de la terre, de la technologie et des autres ressources naturelles et humaines pour une

production suffisante d'aliments sains et nutritifs pour tous. Dans ce contexte, l'augmentation du financement et des investissements dans la productivité agricole contribuerait à atteindre les objectifs connexes figurant dans l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable. En particulier, une attention particulière devrait être accordée aux petites entreprises et aux agriculteurs. Toutefois, sur la base des progrès observés entre 2000 et 2018, l'indice d'orientation de l'agriculture ne devrait dépasser 1 d'ici 2030 que dans quatre pays de l'OCI où le secteur agricole recevra une part plus importante des dépenses publiques par rapport à sa valeur économique.

La sécurité alimentaire et la nutrition des enfants et des jeunes ont été menacées et remises en question par l'épidémie de COVID-19. Les grandes proportions de la population des pays de l'OCI à faible revenu sont employées dans le secteur agricole. En raison des mesures visant à prévenir la propagation de la pandémie de COVID-19, les travailleurs agricoles ont dû être privés du travail qui constitue leur principale source de revenus. En raison de la baisse des niveaux de revenus de la population vulnérable due à la pandémie de COVID-19, leur pouvoir d'achat est également en baisse. De nombreux pays de l'OCI sont confrontés à une grave insécurité alimentaire car les dépenses alimentaires représentent une part importante des dépenses des ménages. En réponse, les gouvernements des pays de l'OCI devraient apporter un soutien supplémentaire pour protéger les emplois dans le secteur agricole et pour empêcher l'insolvabilité et la faillite des exploitations agricoles et des entreprises de production alimentaire.

Objectif 3: Bonne santé et bien-être

La santé est un droit humain fondamental et un aspect important du développement durable en raison de ses liens étroits avec d'autres ODD. À ce stade de la mise en œuvre du programme de développement durable de l'ONU pour 2030, les pays de l'OCI en général ont fait preuve d'une progression modérée vers la réalisation de l'ODD 3, mais les progrès décrits ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030.

Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès considérables dans la diminution du taux de mortalité maternelle (TMM), du taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) et du taux de mortalité néonatale (TMN) depuis 2000. Le TMM du groupe des pays de l'OCI a également baissé de manière significative, passant de 406 en 2000 à 268 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2017. Le TMM5 moyen pour le groupe des pays de l'OCI est passé de 100 en 2000 à 56 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018. En outre, un progrès similaire a été enregistré par le groupe des pays de l'OCI en diminuant le TMN de 34 à 21 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2018. Ces progrès doivent toutefois être maintenus et encore améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.

Dans le but de mettre fin à la tuberculose (TB) comme l'une des nombreuses maladies transmissibles ou infectieuses d'ici 2030, le groupe des pays de l'OCI a signalé une baisse significative de la moyenne des cas de TB, qui est passée de 193 en 2000 à 168 cas pour 100 000 personnes en 2018. Malgré la baisse, les cas élevés de tuberculose signalés récemment augmentent le fardeau sanitaire des pays de l'OCI.

Tous les pays de l'OCI ont montré une progression vers la couverture sanitaire universelle (CSU) entre 2000 et 2017. L'indice moyen de couverture des services des CSU dans le groupe des pays de l'OCI est passé de 37 en 2000 à 57 en 2017.

La couverture des trois doses de la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) s'est régulièrement améliorée dans le groupe des pays de l'OCI entre

2000 et 2018. Les niveaux de couverture du vaccin DTC3 dans le groupe des pays de l'OCI sont passés de 72% en 2000 à 83% en 2018.

L'émergence de la pandémie de COVID 19 a gravement compromis les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 3. Associée à l'augmentation du nombre de cas de COVID 19 dans les pays de l'OCI au cours des derniers mois, la pandémie a exercé une pression dévastatrice sur les systèmes de santé des pays de l'OCI. La pandémie a également entraîné des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, ce qui a limité la production de fournitures médicales, l'accès à des services de santé de qualité, aux médicaments et vaccins essentiels, aux soins de santé maternelle et reproductive, ainsi que d'autres ramifications pour les personnes qui ont besoin d'un traitement médical.

Objectif 4: Éducation de qualité

L'éducation est un instrument essentiel qui peut améliorer la vie et le bien-être de la population. En dépit de quelques réalisations dans la participation des étudiants et des progrès à travers les différents niveaux d'éducation, un grand nombre de pays de l'OCI ont démontré des progrès insuffisants pour atteindre les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030. En particulier, en ce qui concerne l'acquisition de compétences minimales en mathématiques, 20 des 22 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré des progrès, mais en fin de compte, seuls cinq pays de l'OCI seront en mesure d'atteindre l'objectif d'ici 2030.

La participation à l'enseignement pré-primaire a augmenté dans la majorité des pays de l'OCI. Sur la base du rythme des progrès réalisés entre 2000 et 2019, on estime que 15 pays de l'OCI seront en mesure de donner accès à l'enseignement pré-primaire à tous les enfants d'ici 2030. Au niveau du groupe des pays de l'OCI, le taux de participation dans l'enseignement pré-primaire n'était que de 60% en 2019 (ou l'année la plus récente avec les données disponibles). À cet égard, de nombreux pays de l'OCI doivent encore intensifier leurs efforts pour garantir que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une scolarisation et à un développement préscolaire de qualité.

Il existe également un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans le groupe des pays de l'OCI. Tous les enseignants de 17 pays de l'OCI ont déjà reçu une formation d'enseignant organisée à partir de 2018. Sur la base des progrès enregistrés entre 2000 et 2018, six autres pays de l'OCI devraient atteindre l'objectif d'ici 2030, mais les autres pays de l'OCI doivent prendre des mesures plus importantes pour atteindre le nombre d'enseignants qualifiés requis d'ici 2030.

De même, 22 pays de l'OCI ont déjà atteint la parité des sexes dans l'enseignement pré-primaire en 2019, et neuf autres pays de l'OCI devraient atteindre la parité des sexes d'ici 2030 selon leur taux de progression annuel entre 2000 et 2019.

La pandémie de COVID-19 a touché les systèmes éducatifs du monde entier. Les communautés vulnérables et défavorisées connaissent une détérioration de l'accès à l'éducation, de la progression et d'autres objectifs en matière d'éducation. Il est assez évident que certains pays de l'OCI, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, qui avaient obtenu de mauvais résultats en matière d'éducation avant même la pandémie, ont été les plus durement touchés. Afin d'arrêter la propagation du virus, les fermetures d'écoles ont été appliquées presque partout, tandis que l'enseignement à distance a été introduit pour permettre aux élèves de continuer leurs études. Cependant, tous les pays et toutes les écoles ne disposent pas des infrastructures et des ressources suffisantes pour fournir ces installations. Ainsi, 500 millions d'enfants ou plus ont été

privés d'accès à l'enseignement à distance dans le monde selon le rapport des ODD des Nations unies (2020b). On ne sait pas encore quelles seront les circonstances de la pandémie de COVID-19 au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les établissements d'enseignement dans les pays de l'OCI ont besoin d'un soutien pour fournir une infrastructure de base afin de disposer d'un enseignement en ligne de qualité et de permettre la pratique d'une hygiène essentielle et de la distanciation sociale. Plus d'investissements, de financement gouvernemental et de soutien international sont nécessaires, en particulier dans les pays les moins avancés de l'OCI (PMA de l'OCI), afin de maintenir les progrès pré-pandémiques dans l'éducation et de les améliorer davantage pour atteindre les objectifs de l'ODD 4.

Objectif 7: Énergie non polluante et abordable

L'énergie est vitale pour toutes les formes d'activité économique et sociale. Sans un approvisionnement énergétique adéquat, on ne peut ni assurer la croissance économique ni réaliser des progrès suffisants dans les industries manufacturières. Bien que les pays de l'OCI aient montré une légère amélioration par rapport à l'ODD 7, il existe toujours des problèmes critiques en ce qui concerne la production d'énergie à partir de sources renouvelables.

Sur la base des données disponibles, la population totale de l'OCI ayant accès à l'électricité a connu une croissance significative de 10 points de pourcentage au cours de la période 2000-2017 et a atteint 73,4%, tout en restant en deçà de la moyenne mondiale de 88,8% en 2017. Ainsi, l'augmentation des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que le renforcement des capacités dans le secteur de l'électricité vont certainement stimuler les progrès réalisés jusqu'à présent.

En raison de l'impact environnemental négatif des émissions de gaz à effet de serre, la demande croissante d'énergie devrait être satisfaite par la production d'énergie à partir de sources renouvelables. À cet égard, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale a légèrement augmenté au niveau mondial, passant de 17,2 % en 2000 à 17,3 % en 2017. Entre 2000 et 2017, la tendance mondiale à l'augmentation de la part des sources renouvelables dans la production d'énergie n'a pas été assez forte. Encore pire, la tendance du groupe des pays de l'OCI était plus faible. Les chiffres de l'OCI ont chuté de 26,7% à 20,8% sur la période 2000-2017. Des changements substantiels ne peuvent être réalisés que si les énergies renouvelables sont introduites avec succès dans tous les domaines de la production et de l'utilisation de l'énergie.

Une amélioration significative des normes d'efficacité énergétique et du cadre réglementaire est nécessaire dans les pays de l'OCI pour favoriser le progrès général du niveau d'efficacité énergétique acquis au cours de la période 2000-2017. Cependant, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire a légèrement diminué dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 5,5 % à 4,6 % au cours de la même période. De même, la moyenne mondiale a diminué de 6,6 % à 5,0 %. Sur la base du rythme des progrès mesurés entre 2000 et 2017, seuls six pays de l'OCI devraient réaliser l'objectif de doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. Par conséquent, il est essentiel que les gouvernements apportent un soutien significatif en termes d'incitations financières, de mise en œuvre de normes minimales d'efficacité énergétique et d'amélioration du cadre réglementaire pour stimuler les progrès globaux.

En tant qu'élément clé utilisé dans diverses sections des infrastructures de santé, l'absence d'énergie peut entraver les efforts globaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et dans le monde entier. Les pays de l'OCI doivent surveiller et répondre à l'offre et à la demande d'énergie requises par le secteur de la santé afin d'éviter de nouveaux impacts sans précédent de la pandémie de COVID-19.

Objectif 8: Travail décent et croissance économique

Les PMA de l'OCI semblent être loin d'atteindre l'objectif de 7 % de croissance du produit intérieur brut (PIB) par an d'ici 2030 sans efforts supplémentaires. Au cours de la période 2000-2018, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,4% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 3,3% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,8%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI doivent redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance du PIB par an. Cela suggère également qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI.

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a ralenti après la crise financière de 2008-2009 dans la région de l'OCI. En outre, la croissance de la productivité du travail a montré des variations considérables entre les pays de l'OCI. Elle a été supérieure à 5 % en moyenne pour seulement trois pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan) de 2000 à 2019. Alors que 22 pays de l'OCI ont connu une croissance moyenne de la productivité du travail comprise entre 2 et 5 %, 20 pays membres ont connu une croissance comprise entre 0 et 2 % au cours de la même période. Cependant, 12 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2019.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 5,8% en 2000 à 6,7% en 2018 sur la base des données disponibles pour 37 pays de l'OCI. À cet égard, le groupe des pays de l'OCI n'atteindra pas l'objectif du plein emploi productif et du travail décent pour tous d'ici 2030 au rythme actuel depuis 2000. Au cours de la période 2000-2018, le chômage a surtout augmenté dans six pays très peuplés de l'OCI.

Quant à la part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation, elle reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI. Dans 19 des 24 pays pour lesquels des données sont disponibles, plus d'un cinquième des jeunes ne sont pas engagés dans l'emploi, l'éducation ou la formation. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI ne sont pas utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Les économies des pays de l'OCI étaient déjà fragiles avant la pandémie de COVID-19. Compte tenu de cette perspective fragile, les capacités de production des économies de l'OCI sont aggravées par la crise mondiale déclenchée par l'épidémie de COVID-19. En raison des fermetures et autres mesures visant à prévenir la propagation du virus, l'emploi, en particulier dans les pays en développement, a été négativement affecté et de nombreux travailleurs sont confrontés à une perte de revenus et à une pauvreté plus profonde, ce qui, à son tour, augmenterait le risque de conflits sociaux.

Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure

Les investissements dans les infrastructures physiques des secteurs des transports, de l'agriculture, de l'énergie et des technologies de l'information et des communications (TIC)

sont essentiels à la réalisation d'un développement solidaire et durable. Au cours de la période 2000-2019, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) en tant que proportion du PIB n'a augmenté que de 1,2 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 13,1% à 14,3%. De même, la moyenne mondiale a également augmenté de 1,3 points de pourcentage, passant de 15,3 % en 2000 à 16,6 % en 2019. Il convient de noter qu'aucun des 21 PMA de l'OCI ne devrait atteindre l'objectif visant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030 compte tenu de la lenteur des progrès accomplis jusqu'à présent. Ainsi, des niveaux d'investissement importants sont encore nécessaires dans les PMA de l'OCI pour favoriser le progrès technologique et la croissance économique.

Bien que les dépenses en recherche et développement (R&D) aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI sont encore à la traîne par rapport à la moyenne mondiale. Alors que dans le groupe des pays de l'OCI, moins de 0,5 % du PIB a été consacré à la R&D en 2017, les dépenses mondiales de R&D ont atteint 1,7 % du PIB total. Les économies de l'OCI peuvent accroître leur efficacité et leurs capacités d'innovation en renforçant leur infrastructure scientifique et technologique par rapport aux autres pays et régions du monde.

Malgré une amélioration observée dans la fabrication de haute technologie, le groupe des pays de l'OCI a montré une variation considérable entre eux. La part des industries de moyenne-haute et haute technologie dans la valeur ajoutée manufacturière totale a augmenté de plus de 3 points de pourcentage, passant de 30,4% en 2000 à 33,7% en 2017 dans les pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 2 points de pourcentage, passant de 46,7% en 2000 à 44,9% en 2017. La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre l'OCI et le reste du monde.

Une tendance à la baisse de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI. Ayant connu une baisse de 0,2 kg par rapport à 2000, les émissions par unité de VAM en dollars constants de 2015 ont été estimées à 0,6 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2017. Sur les 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les émissions de CO₂ par unité de VAM ont diminué dans 24 pays. Il a seulement augmenté de plus de 0,5 kg de CO₂ par unité de dollar dans quatre pays de l'OCI.

Malgré les défis actuels de surmonter la phase critique de la pandémie COVID-19, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures pour améliorer le progrès technologique et l'innovation là où les TIC sont devenues indispensables et incontournables pour toutes les communautés afin d'atténuer les impacts négatifs de cette crise. En ce sens, les pays de l'OCI sont tenus d'augmenter les investissements en infrastructures, de faciliter le soutien financier et d'accroître les dépenses en R&D afin de répondre aux besoins des communautés, des petites industries et des industries manufacturières ainsi que des industries de haute technologie touchées par la pandémie de COVID-19.

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Cette section évalue les progrès accomplis dans la réalisation des ODD pour le groupe des pays de l'OCI. En utilisant les données historiques depuis 2000, on peut estimer la vitesse à laquelle l'OCI a progressé vers un ODD et examiner si ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD en 2030 ou avant pour les indicateurs qui ont des objectifs particuliers. Dans les autres cas, la tendance de l'indicateur est comparée à l'orientation souhaitée en fonction des seuils prédéfinis.

Le graphique 1 montre comment interpréter l'évaluation des tendances des indicateurs sous la forme d'un système à 4 flèches donné dans le tableau 1. La direction des flèches indique si les objectifs ou les indicateurs évoluent dans une direction durable ou non.

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD

				
La flèche vers le haut signifie "en bonne voie pour atteindre les ODD" ou indique "des progrès significatifs vers les ODD".	La flèche du nord-est fait état de "progrès modérés vers la réalisation des ODD", mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030	La flèche vers la droite montre une "progression stagnante vers les ODD" et cette progression est trop lente pour que l'objectif soit atteint d'ici 2030	La flèche vers le bas indique une tendance de sens défavorable et elle est considérée comme un "mouvement d'éloignement de l'ODD".	Les deux points indiquent que le calcul de la tendance n'est pas possible en raison du manque de données.

L'analyse dépend de la direction souhaitée qui peut être différente de la direction vers laquelle se déplace un indicateur. Par exemple, une réduction du taux de chômage ou de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté serait représentée par une flèche orientée "vers le haut", car la réduction de ces indicateurs signifie des progrès vers la réalisation des objectifs des ODD. La méthodologie d'évaluation des indicateurs est expliquée plus en détail dans la sous-section suivante.

Le rapport de cette année couvre trois autres ODD qui s'ajoutent aux ODD prioritaires. Les nouveaux objectifs inclus dans le rapport actuel sont l'ODD 7 (énergie abordable et propre), l'ODD 11 (villes et communautés durables) et l'ODD 14 (vie sous l'eau). Les résultats du rapport ne sont pas non plus comparables à ceux du rapport de l'année précédente car l'analyse couvre un ensemble croissant d'objectifs et d'indicateurs des ODD à la lumière des nouvelles données disponibles. Cependant, la disponibilité des données est déséquilibrée entre les objectifs et les résultats peuvent donc ne pas refléter l'image complète des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

Le tableau 1 indique clairement que le groupe des pays de l'OCI n'atteindra aucun des sept ODD (ODD 1, 2, 3, 4, 7, 8, et 9) avec les données disponibles pour 2030 sur sa trajectoire actuelle. Bien que des progrès aient été observés dans l'ODD 1 (l'élimination de la pauvreté), ODD 3 (garantir une vie saine), ODD 4 (garantir une éducation de qualité inclusive et équitable) et ODD 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et les infrastructures), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs pertinents des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (éliminer la faim), ODD 7 (énergie accessible et propre) et ODD 8 (Garantie d'une croissance économique durable et d'un travail décent), on a enregistré une stagnation trop lente pour que le groupe des pays de l'OCI soit en mesure de réaliser ces trois ODD.

Le manque de données empêche une analyse complète des ODD 5, 11, 13 et 14. Ainsi, le Rapport garde les estimations agrégées au niveau de l'OCI dans les éditions futures, une fois que les données seront disponibles et accessibles sur la base de données des indicateurs mondiaux des ODD maintenue par la DSNU.

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD

ODD	ODD prioritaire ?	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	Oui	↗
Objectif 2: Zéro faim	Oui	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	Oui	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	Oui	↗
Objectif 5: Égalité entre les sexes	Oui	:
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	Non	→
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	Oui	→
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	Oui	↗
Objectif 11: Villes et communautés durables	Non	:
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	Oui	:
Objectif 14: Vie sous l'eau	Non	:

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès selon les indicateurs choisis pour l'analyse. Dans l'ensemble, la variation des objectifs et des indicateurs est proche les uns des autres. On observe cependant deux différences importantes. Premièrement, malgré des progrès modestes en matière d'accès aux services énergétiques, le groupe des pays de l'OCI recule en ce qui concerne la part des énergies renouvelables et les progrès sont très lents en matière d'efficacité énergétique dans l'ODD 7 (énergie propre et accessible). Deuxièmement, alors que la Valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB a une tendance "à la baisse", la proportion de la population couverte par un réseau mobile de troisième génération semble être en bonne voie dans l'ODD 9 (soutien à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures). En outre, le groupe des pays de l'OCI atteindra la cible des ODD à l'horizon de 2030 visant à assurer la représentation complète et effective des femmes dans les parlements nationaux si le rythme actuel des progrès se poursuit.

Méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Deux méthodes sont utilisées pour illustrer les progrès des ODD. Ces méthodes d'évaluation se concentrent sur les développements dans le temps et non sur l'état actuel

des indicateurs. À cet égard, l'objectif principal de l'évaluation des progrès est de mesurer si un indicateur s'est rapproché ou s'est éloigné de l'ODD.

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	↗
Pauvreté extrême	↗
Pauvreté nationale	→
Protection sociale	↗
Accès aux services de base	↗
Mobilisation de ressources pour l'éducation	→
Objectif 2: Zéro faim	→
Prévalence de la sous-alimentation	→
Prévalence du retard de croissance	→
Investissements dans l'agriculture	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	↗
Mortalité maternelle	↗
Mortalité infantile	↗
Incidence de la tuberculose	→
Décès par suicide	→
Consommation d'alcool	→
Décès dus aux accidents de la route	→
Santé en matière de procréation	→
Couverture des soins de santé	↗
Décès par empoisonnement accidentel	↗
Lutte anti-tabac	↗
Couverture vaccinale	↗
Densité des médecins	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	↗
Résultats d'apprentissage effectifs	↗
Participation à l'éducation préscolaire	↗
Égalité d'accès à l'éducation préscolaire	↑
Enseignants qualifiés	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs (suite.)

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 5: Égalité entre les sexes	:
Représentation des femmes dans les parlements nationaux	↑
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	→
Accès aux services énergétiques	↗
Part des énergies renouvelables	↓
Efficacité énergétique	→
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	→
Croissance économique par habitant	→
Croissance de la productivité du travail	→
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Le taux de chômage	→
NEET chez les jeunes	→
Proportion de titulaires de comptes bancaires	↑
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	↗
Manufacture, valeur ajoutée	↓
Accès au financement pour les PME	→
Émissions de dioxyde de carbone	→
Dépenses en recherche et en développement	↗
Fabrication de haute technologie	→
Couverture mobile de troisième génération	↑
Objectif 11: Villes et communautés durables	:
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	→
Pertes économiques dues aux catastrophes	:
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	:
Personnes touchées attribuées à des catastrophes	:
Objectif 14: Vie sous l'eau	:
Conservation des zones côtières	↗

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

Les progrès d'un pays sont estimés en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible à la valeur de l'indicateur en 2019 ou la dernière année

disponible sur la base du taux de croissance annuel exponentiel. Le progrès global du groupe de pays de l'OCI est alors calculé comme la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCI pour lesquels le progrès peut être estimé. Dans cette estimation, chaque ODD est couvert par un nombre maximum d'objectifs qui ont des indicateurs avec des données sur plus de 50% des pays et chaque objectif est représenté par un indicateur. Le tableau 3 de l'annexe 1 indique les périodes sur lesquelles les tendances sont calculées.

Étant donné que seul un nombre limité d'indicateurs des ODD sont assortis d'objectifs quantifiés et mesurables explicites, deux méthodes sont mises au point pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est comparée à la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif. Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, le taux annuel de progrès est appliqué pour mesurer les progrès des ODD. Des stratégies similaires sont également employées par Eurostat (2019), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2020) et le Centre des ODD pour l'Afrique et le Réseau pour des solutions de développement durable (2019).

Méthode 1: Indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

Cette méthode se compose de trois étapes. À l'étape 1, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est calculée sur la base du taux de croissance annuel exponentiel (EAGR) en utilisant ce qui suit :

$$EAGR_a = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

Où t_0 = année de référence, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Étant donné que de nombreuses variables varient de façon continue plutôt que par étapes, EAGR on choisit cette méthode pour mesurer les progrès du suivi. EAGR évalue non seulement le rythme mais aussi la direction de l'évolution d'un indicateur. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de 5 ans.

À l'étape 2, la valeur tendancielle requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif est calculée à l'aide des éléments suivants :

$$EAGR_r = \frac{\ln(B_{t_1}/A_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Où : t_0 = année de référence, t_1 = année cible, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, B_{t_1} = valeur de l'indicateur dans l'année cible.

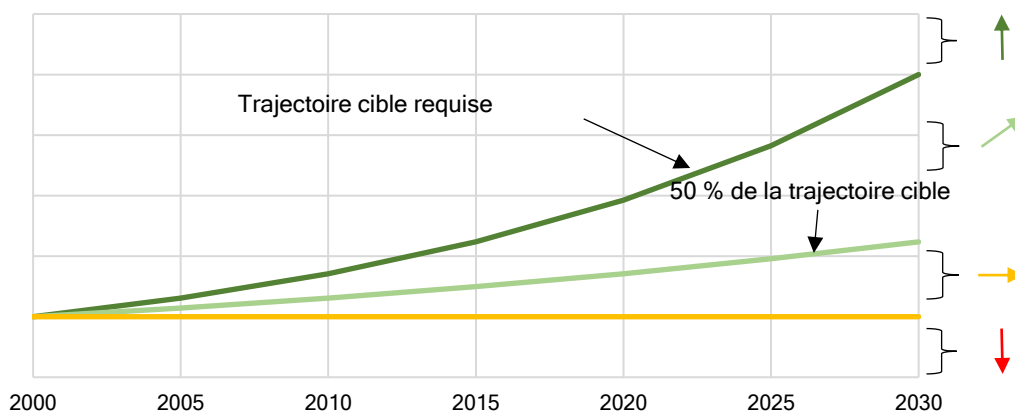
Dans l'étape finale, le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est calculé comme suit :

$$R_{a/r} = \frac{EAGR_a}{EAGR_r}$$

Sur la base de ce calcul final, si le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est de 100% ou plus, l'indicateur montre des " progrès significatifs vers

la réalisation des ODD " et le groupe des pays de l'OCI est sur la voie qui le mènera vers la cible fixée par l'indicateur correspondant pour les ODD. Si le ratio est d'au moins 50 %, mais inférieur à 100 %, la tendance montre un " progrès modéré vers les ODD ", et si le ratio est au moins de 0 %, mais inférieur à 50 %, la tendance montre "un progrès stagné vers les ODD" et ce progrès est trop lent pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030. Des ratios négatifs signifient que la tendance prend la mauvaise direction et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant de l'ODD". Cette méthodologie est illustrée dans le graphique 2.

Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs



Dans cette méthode, les objectifs quantitatifs sont explicitement mentionnés dans les ODD. La première exception est l'objectif de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant pour les pays de l'OCI qui ne sont pas classés dans le groupe des PMA. Pour les pays non membres de l'OCI-PMA, l'objectif est défini à 5% par an pour obtenir une meilleure comparaison au sein de l'OCI. De plus, comme cet indicateur est déjà mesuré comme taux de croissance annuel, la moyenne non pondérée de 2000-2018 est utilisée comme suit $EAGR_a$. La deuxième exception est l'indicateur du taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée. Les mêmes objectifs et la même méthodologie de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant sont appliqués pour cet indicateur. Pour obtenir des résultats raisonnables à partir des calculs effectués, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Si l'objectif est fixé à 0 % pour un indicateur (par exemple, la proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté), on suppose une valeur cible de 1 % car elle permet déjà de maintenir le niveau de réalisation des ODD.
- De même, si l'objectif est fixé à 100 %, on suppose une valeur cible de 95 % car elle maintient déjà le niveau de réalisation des ODD.

Méthode 2: Indicateurs sans objectifs quantitatifs

L'évaluation des tendances pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est basée sur le taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), en utilisant la formule suivante:

$$EAGR = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

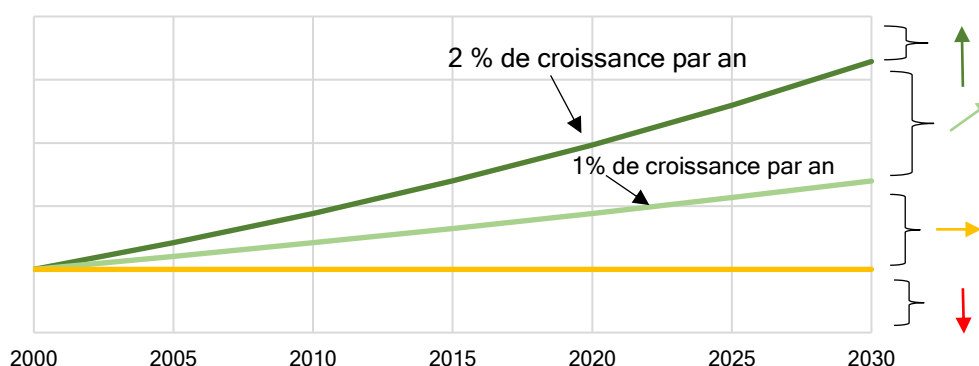
Où : t_0 = année de référence, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de référence, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de 5 ans.

Comparer la tendance des indicateurs avec l'orientation souhaitée est le seul moyen possible d'estimer les progrès vers les ODD pour les indicateurs sans cibles. Le taux de croissance annuel observé est comparé aux seuils suivants :

- un changement de 2 % par an ou plus dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès significatif vers l'ODD" ;
- un changement de plus de 1% mais de moins de 2% (y compris 1%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès modéré vers l'ODD" ;
- un changement de plus de 0% mais de moins de 1% (y compris 0%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès stagnant vers l'ODD" ;
- un changement dans la fausse direction est considéré comme un "éloignement de l'ODD".

Cette stratégie de seuil fournit des variations suffisantes causant un nombre suffisant de pays se retrouvant dans les quatre catégories. Eurostat (2019) utilise également une stratégie de seuil similaire, mais avec des seuils plus petits. La méthodologie pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est visualisée dans le graphique 3.

Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs



Méthode de calcul des scores moyens au niveau des objectifs

Les valeurs de progrès estimées pour les indicateurs sont insérées dans une fonction de scoring afin de calculer le progrès moyen estimé pour les ODD. Les scores moyens au niveau de l'objectif sont calculés en tant que moyenne non pondérée des scores individuels des indicateurs choisis pour le suivi de l'objectif respectif. Ces scores au

niveau des objectifs vont de 0 (pire score) à 4 (meilleur score) conformément au système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD (Eurostat, 2019 ; ODD Center for Africa et SDSN, 2019). Les fonctions de scoring utilisent des seuils plus larges plutôt que les seuils utilisés dans le calcul des scores de $EAGR$ et $R_{a/r}$ pour obtenir une plus grande variabilité dans les scores. Les deux points de seuil sont conçus en harmonie pour garantir que les indicateurs avec et sans objectifs quantitatifs ont la même pondération dans le calcul du score moyen au niveau de l'objectif.

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, chaque tendance de l'indicateur est d'abord re-normalisée sur une échelle de 0 à 4 de façon linéaire. Les indicateurs décroissants se voient attribuer une valeur comprise entre 0 et 1, où $R_{a/r}$ de -50 % ou moins reçoit un score égal à 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers l'ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 1 et 2, où $R_{a/r}$ de 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent des "progrès modérés vers la réalisation des ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 2 et 3, où $R_{a/r}$ de 50% reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" ou " sur la bonne voie " se voient attribuer des valeurs comprises entre 3 et 4, où $R_{a/r}$ de 100% reçoit la note 3 et $R_{a/r}$ de 150% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD se voient attribuer un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, la tendance de chaque indicateur est également normalisée sur une échelle de 0 à 4, conformément au système de 4 flèches pour l'évaluation des progrès des ODD (Eurostat, 2019 ; SDG Center for Africa et SDSN, 2019). Les indicateurs décroissants se voient attribuer une valeur comprise entre 0 et 1, où $EAGR$ de -1% ou moins reçoit un score égal à 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers l'ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 1 et 2, où $EAGR$ de 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent des "progrès modérés vers la réalisation des ODD" se voient attribuer une valeur comprise entre 2 et 3, où $EAGR$ de 1% reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" se voient attribuer des valeurs comprises entre 3 et 4, où $EAGR$ de 2% reçoit la note 3 et $EAGR$ de 3% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD se voient attribuer un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Les tendances globales des objectifs sont calculées comme une moyenne non pondérée des valeurs rééchelonnées pour tous les indicateurs de tendance. Une moyenne comprise entre 0-1 correspond à un " mouvement s'éloignant des ODD ", 1-2 à un " progrès stagnant vers les ODD ", 2-3 à un " progrès modéré vers les ODD " et 3-4 à un " progrès significatif vers les ODD ". Les tendances ne sont rapportées au niveau des ODD que si les données sur les tendances sont disponibles pour au moins trois indicateurs de tendances sous un objectif.

Les indicateurs disponibles se sont révélés insuffisants pour calculer un score moyen significatif pour les ODD 5, 11, 13 et 14. C'est pourquoi ces tendances sont désignées par le symbole ":" dans le système à 4 flèches. Les tableaux de l'annexe 2 fournissent la liste complète des indicateurs utilisés pour calculer les tendances des ODD ainsi que la source des données et les valeurs cibles respectives, le cas échéant.

ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté est l'épine dorsale des problèmes associés à la mauvaise santé, au faible niveau d'éducation et au chômage. En conséquence, la population pauvre perd la possibilité d'exercer pleinement son potentiel, de faire bénéficier la société et d'atteindre le bien-être dans la vie. Dans la littérature sur l'économie du développement, la théorie largement utilisée du "piège de la pauvreté" postule que les économies à faible revenu, notamment les PMA, ont été coincées dans le cercle de la pauvreté. À cet égard, les mesures politiques sont essentielles pour une distribution équitable et efficace des ressources disponibles aux gouvernements nationaux/sous-nationaux, ainsi que pour améliorer la coopération entre les secteurs en mettant l'accent sur l'éducation, la protection sociale et les autres besoins primaires universels des populations.

En fait, la lutte contre la pauvreté est un ensemble de mesures comprenant des objectifs sociaux et humanitaires d'une part et des objectifs économiques d'autre part. Le premier objectif de développement durable (ODD 1) vise à éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. ODD 1 fait appel pour garantir l'égalité des droits et l'accès aux ressources pour tous les groupes de la population. Il comprend la réduction de la pauvreté économique extrême et d'autres formes de pauvreté économique, la mise en œuvre de plans de protection sociale, la promotion d'un accès équitable aux services de base, le renforcement de la résilience, la diminution de l'exposition et de la vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat, et la création de stratégies de développement favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité des sexes.

La réduction de la pauvreté est l'un des défis les plus essentiels et en même temps les plus complexes et interconnectés dans les pays de l'OCI. Le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés dans l'élimination de la pauvreté extrême et d'autres formes de pauvreté. Cependant, avec l'émergence de COVID-19, les réalisations des pays particulièrement à faible revenu et des PMA ont été sérieusement découragées, forçant au moins 71 millions de personnes vulnérables à vivre dans la pauvreté dans le monde depuis le déclenchement de la pandémie, selon les estimations de la Banque mondiale (2020d).

Seuil de pauvreté international

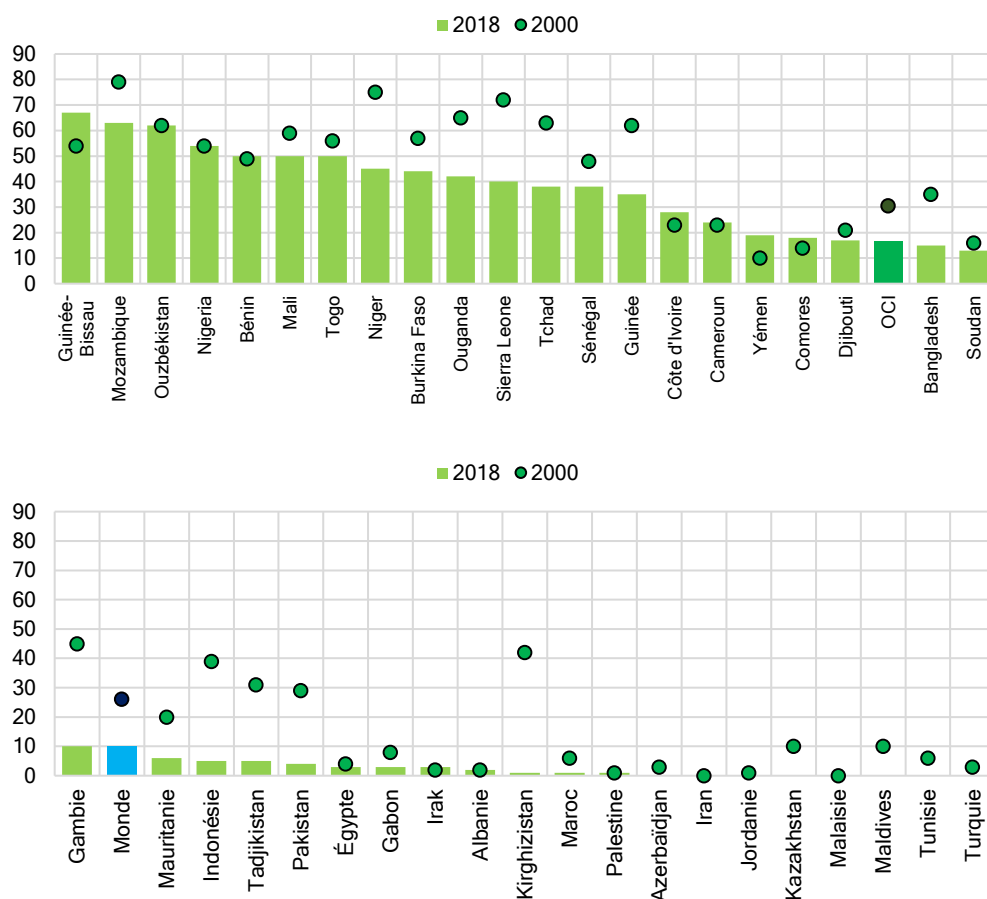
L'extrême pauvreté est définie lorsqu'une personne dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté défini au niveau international. Historiquement, le seuil de pauvreté international était fixé à un dollar par jour à la parité des pouvoirs d'achat (PPA) de 1985 et ce ratio est utilisé systématiquement depuis 1990. Il est difficile de définir précisément la pauvreté lorsque les circonstances économiques changent et évoluent ; les mesures de la pauvreté doivent donc être ajustées dans cette optique. À cet égard, le seuil de pauvreté international a été porté à 1,25 dollars par jour en 2008, à la parité de 2005, et a été utilisé pour le reste de la période des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui s'est terminée en 2015. Alors que la mesure initiale "un dollar par jour" était basée sur une moyenne des huit pays les plus pauvres, les 1,25 dollars par jour représentent la moyenne des seuils nationaux de pauvreté pour les 15 pays les plus pauvres du monde sur la base de leur niveau de consommation par habitant. En octobre 2015, le seuil de pauvreté international a été actualisé à 1,90 dollars par jour en 2011 (PPA) pour refléter l'évolution du coût de la vie dans le monde (DSNU, métadonnées, ODD).

De 2002 à 2015, la proportion de la population mondiale vivant sous le seuil international de pauvreté est passée d'environ 26 % à 10 %, ce qui correspond à 734 millions de

personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2015. Ce chiffre a encore diminué pour atteindre 632 millions de personnes, soit 8,2 % de la population mondiale en 2019 selon les estimations de la Banque mondiale (2020b). Toutefois, l'émergence soudaine de la pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé les résultats obtenus en matière de lutte contre la pauvreté, qui seront abordés plus tard dans le présent rapport. En bref, la pandémie devrait avoir des effets négatifs pendant au moins quelques années à venir sur la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable en général.

En ce qui concerne le groupe des pays de l'OCI, environ 30,5% de la population vivait sur moins de 1,90 dollars par jour dans les années 2000. En 2018, ce nombre a diminué de près de moitié pour atteindre 16,7 %, soit l'équivalent d'une diminution d'environ 369 millions de personnes à 255 millions de personnes (graphique 4). Par rapport à la proportion moyenne de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté international, la moyenne du groupe des pays de l'OCI est plus élevée puisque 21 des 47 PMA sont également des pays de l'OCI.

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'objectif 1.1 des ODD prévoit l'élimination totale de l'extrême pauvreté d'ici 2030. 30 parmi les 41 pays de l'OCI disposant de données sur la " proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international " ont fait état de certains progrès dans la lutte contre la pauvreté depuis 2000. Les progrès ont été particulièrement impressionnants dans six pays de l'OCI, à savoir le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Pakistan, le Maroc, la Gambie et l'Indonésie, qui ont réussi à atteindre des taux de progrès annuels à deux chiffres dans la réduction de l'extrême pauvreté, allant de 20,8% à 11,4% au cours de la période 2000-2018.

Huit pays de l'OCI (l'Azerbaïdjan, l'Iran, la Jordanie, le Kazakhstan, la Malaisie, les Maldives, la Tunisie et la Turquie) ont déjà atteint le niveau 1.1 des ODD (zéro pauvreté extrême) en 2018. Sur la base de leur rythme de progression entre 2000 et 2018, le Kirghizstan, le Maroc, le Pakistan et le Tadjikistan devraient soit réaliser l'ODD 1.1, soit réduire leur proportion d'extrême pauvreté bien en dessous de 1% d'ici 2030. Ils sont suivis par cinq autres pays de l'OCI (Palestine, Gabon, Indonésie, Mauritanie et Gambie) qui devraient parvenir à réduire leur population vivant sous le seuil international de pauvreté aux alentours de 1 % et 1,5 % d'ici 2030, à condition que leur rythme de progression actuel soit maintenu.

D'autre part, la pauvreté s'est aggravée dans sept pays de l'OCI (Yémen, Irak, Guinée-Bissau, Comores, Côte d'Ivoire, Cameroun et Bénin) de 2000 à 2018. En 2018 (ou l'année la plus récente), plus de 40 % de la population de 11 pays de l'OCI (Guinée-Bissau, Mozambique, Ouzbékistan, Nigeria, Bénin, Mali, Togo, Niger, Burkina Faso, Ouganda et Sierra Leone) vivait dans des conditions d'extrême pauvreté (graphique 4). Si la tendance actuelle de la pauvreté se maintient, on estime qu'environ 11% de la population totale de l'OCI vivra dans l'extrême pauvreté en 2030. Si l'on fait une estimation similaire pour le monde entier, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté pourrait diminuer jusqu'à 3,3 % d'ici 2030.

La couverture des pensions devrait être étendue à une plus grande partie de la population ayant droit à une pension

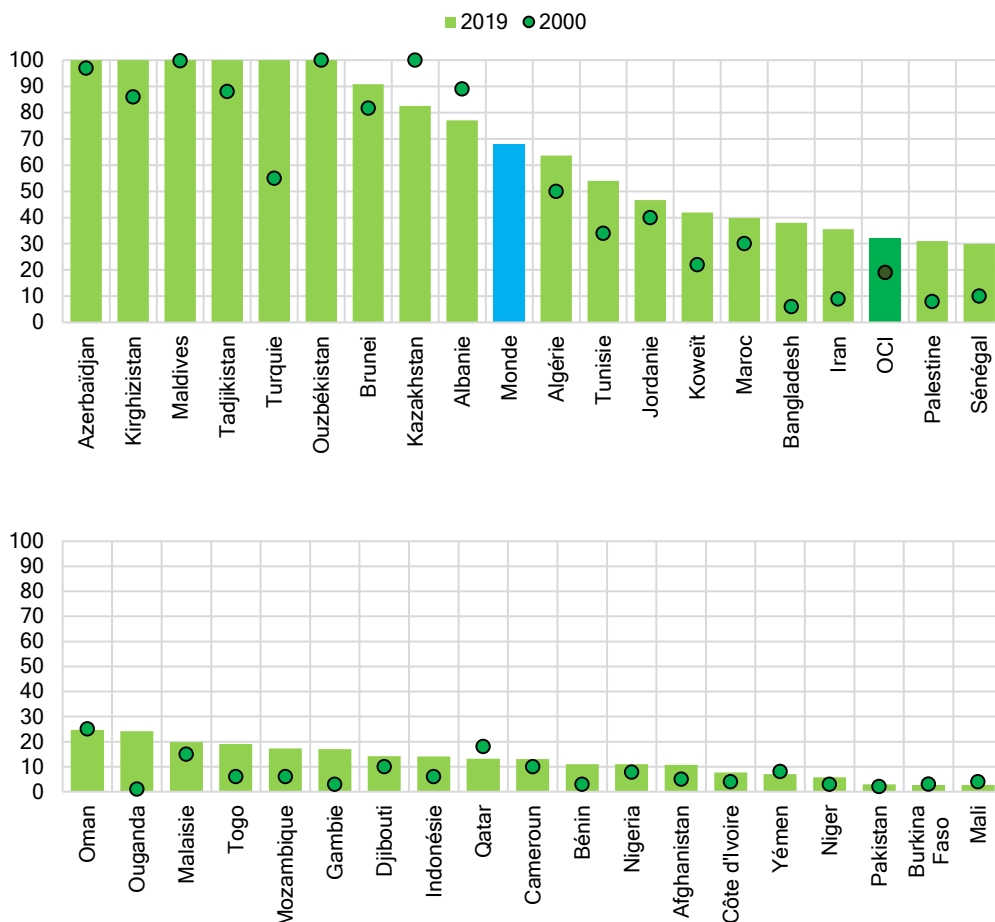
Les systèmes de protection sociale comprennent des mesures contributives et non contributives pour les enfants, les femmes enceintes et les nouveau-nés, les personnes en âge de travailler, les personnes âgées, les victimes d'accidents du travail et les personnes handicapées. Les niveaux de protection sociale fournissent au moins un niveau de base dans toutes les principales éventualités du cycle de vie, comme défini dans la recommandation 2012 sur les niveaux de protection sociale (n° 202) mentionnée dans l'ODD 1.3 (DSNU, métadonnées, ODD).

Le graphique 5 montre la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui perçoit une pension. Sur la base des données de 2019, la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et percevant une pension dans le groupe des pays de l'OCI était de 32,2 %. Bien qu'il n'y ait pas de valeur moyenne mondiale en 2019, elle était de 67,9 % en 2016. Six pays de l'OCI, à savoir l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan, les Maldives, le Tadjikistan, la Turquie et l'Ouzbékistan, ont eu une couverture de 100 % et étaient suivis par le Brunei (90,9 %), le Kazakhstan (82,6 %) et l'Albanie (77 %) (graphique 5).

Outre les neuf pays de l'OCI susmentionnés, l'Algérie, le Bangladesh, la Palestine et l'Ouganda devraient atteindre une couverture de 100 % d'ici 2030 si le rythme des progrès entre 2000 et 2019 peut encore être maintenu par la suite. Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès visibles en termes de population ayant dépassé l'âge de la retraite et

bénéficiant du paiement des pensions, passant d'environ 19 % en 2000 à 32,2 % en 2019. Toutefois, cette valeur devrait encore augmenter et atteindre 43,7 % d'ici 2030 (graph. 5).

Graphique 5: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension, en pourcentage, 2000 vs 2019

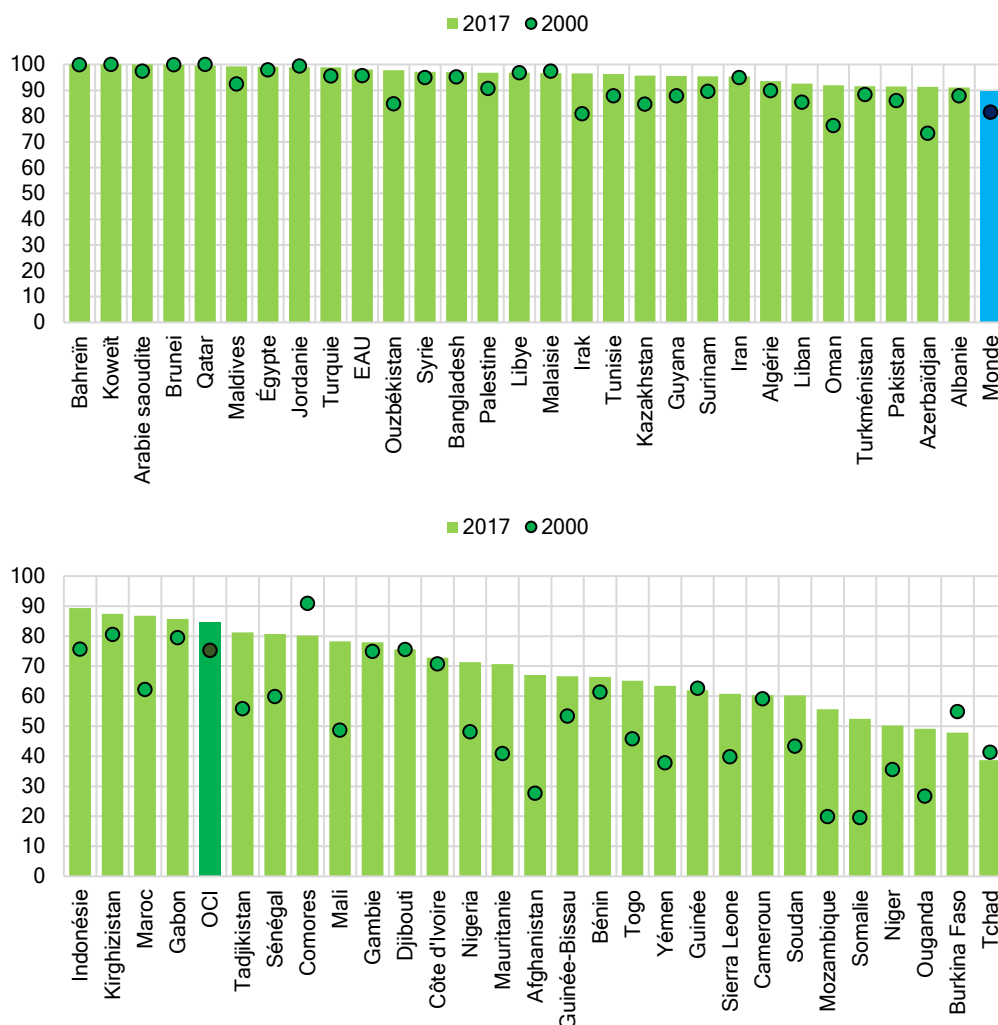


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'accès à l'eau potable de base devrait être assuré à toute la population tout en favorisant sa durabilité et son utilisation productive

En raison de l'augmentation de la population, l'utilisation de l'eau douce a remarquablement augmenté à travers le monde. Cependant, une proportion importante de personnes dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde reste sans accès à l'eau potable. Entre 2000 et 2017, la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable de base dans le monde est passée de 81,5 % à 89,6 %. De même, le groupe des pays de l'OCI a été observé avec une augmentation de 75,3% à 84,6% au cours de la même période. Si cette tendance se poursuit dans la même veine d'ici 2030, on estime que 96,3 % de la population mondiale et 92,5 % de la population de l'OCI ont accès à l'eau potable de base (graphique 6).

Graphique 6: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable, en pourcentage, 2000 vs. 2017



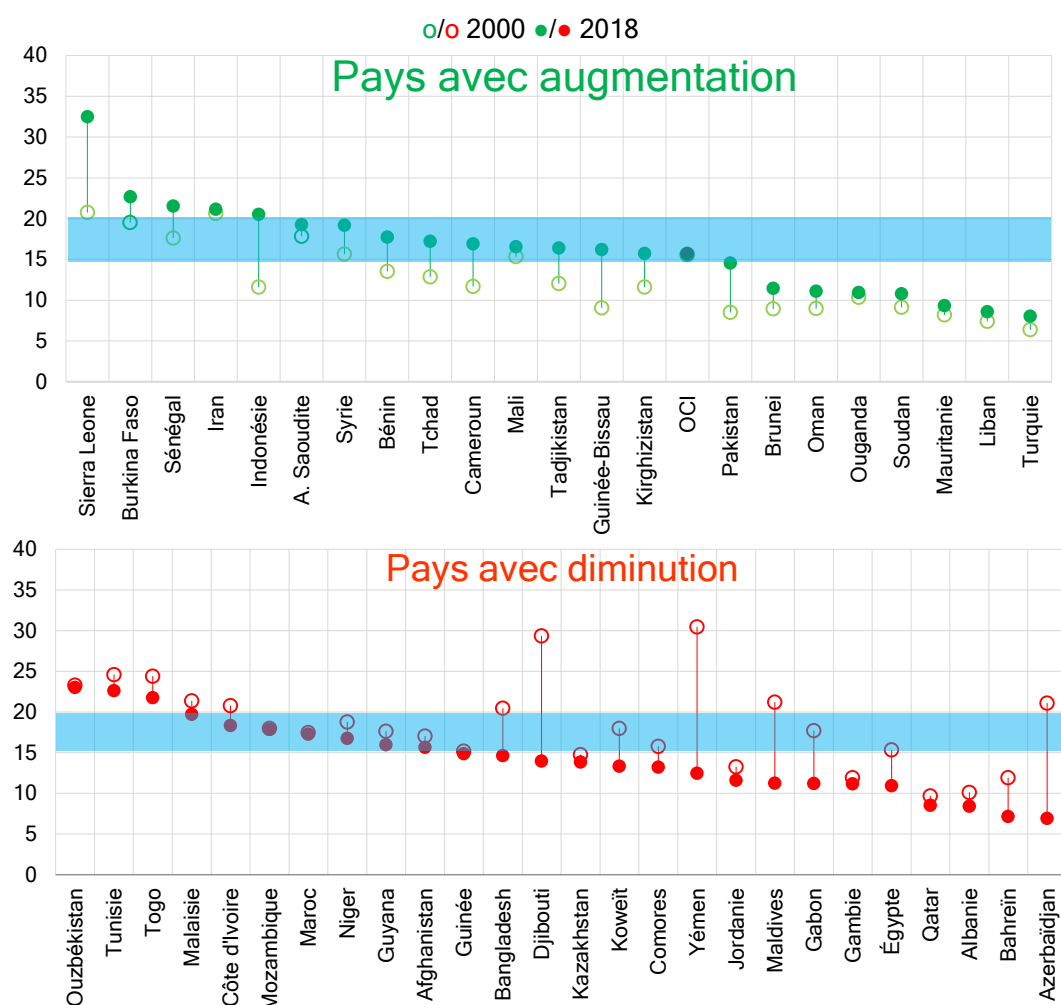
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Parmi les pays de l'OCI, 29 pays membres ont fourni un accès à l'eau potable à plus de 90 % de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale en 2017. Ce sont surtout les pays du Moyen-Orient et certains pays membres asiatiques qui ont obtenu les meilleurs résultats pour cet indicateur ; en particulier, le Koweït, le Bahreïn, l'Arabie saoudite, le Brunei, le Qatar, les Maldives, l'Égypte, la Turquie, la Jordanie et les Émirats arabes unis étaient 10 pays de l'OCI en 2017 qui fournissaient à la quasi-totalité ou à 98 % de la population un accès aux ressources en eau douce. D'ici 2030, 18 autres pays de l'OCI devraient obtenir des résultats aussi élevés (graphique 6).

Les pays de l'OCI ont besoin de prendre des actions urgentes pour augmenter l'allocation des dépenses publiques totales pour l'éducation dans une proportion de 15 à 20 %.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. L'éducation, la santé et d'autres services sociaux, sont nécessaires au développement durable. Le Plan d'action 2030 pour le développement aborde cette question comme un moyen de mise en œuvre pour la réalisation de l'ODD 1. En conséquence, l'objectif 1.a de l'ODD préconise la mobilisation de ressources pour fournir des services essentiels à l'ensemble des populations. Comme l'ODD 1.a ne mentionne pas spécifiquement un objectif quantifiable, les objectifs de référence fixés dans les documents internationaux pertinents ont été utilisés comme objectifs de référence pour notre analyse.

Graphique 7: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

À cet égard, l'initiative Éducation 2030, la déclaration d'Incheon et le cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 préconisent tous l'affectation des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans une fourchette de 15 à 20 %, ce qui équivaut en moyenne à 4 à 6 % du PIB d'un pays. Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent entre 15 et 20 % des dépenses publiques totales ou plus était de 27 en 2000, puis a légèrement diminué pour atteindre 25 pays en 2018 (ou l'année la plus récente). Parmi les pays de l'OCI ayant une tendance à la baisse pour la période 2000-2018 (ou l'année la plus récente), neuf d'entre eux (Azerbaïdjan, Égypte, Gabon, Maldives, Yémen, Comores, Koweït, Djibouti et Bangladesh) avaient en effet atteint la fourchette souhaitée de 15 à 20 % concernant la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales en 2000, qui est alors passée sous le seuil des 15 % (graphique 7).

D'autre part, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans 22 pays de l'OCI au cours de la même période. Les progrès ont été les plus fructueux pour sept pays de l'OCI (Indonésie, Bénin, Tchad, Cameroun, Tadjikistan, Guinée-Bissau et Kirghizstan) qui étaient en dessous du seuil de 15 % en 2000 mais ont réussi à atteindre l'objectif de la déclaration d'Incheon d'ici 2018 (graphique 7).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit COVID-19 comme une maladie infectieuse qui se propage principalement par des gouttelettes de salive ou un écoulement nasal lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Le 29 décembre 2019, la Chine a annoncé l'existence de cas de pneumonie à Wuhan, la capitale de la province du Hubei. Les premiers cas de COVID-19 en dehors de la Chine ont été identifiés en Thaïlande (le 13/01/2020) et au Japon (le 16/01/2020). Les pays de l'OCI n'ont pas été immunisés contre cette propagation, étant donné que le nombre de pays membres ayant signalé des cas de COVID-19 est passé à 56 d'ici la fin juin 2020.

La pandémie de COVID-19 a particulièrement affecté certains pays de l'OCI en les enfermant dans le cercle de la pauvreté. Avec la contraction des activités économiques, les pays de l'OCI ayant des capacités financières limitées pour atténuer les effets négatifs de la pandémie souffrent gravement de ce défi sans précédent. Selon les estimations de la Banque mondiale (2020b), COVID-19 aura de graves répercussions sociales et économiques et, pour la première fois depuis ces 20 dernières années, on prévoit une augmentation imprévisible des taux nets d'extrême pauvreté.

La Banque mondiale (2020d) prévoit que 71 millions (selon le scénario de base) à 100 millions de personnes (selon le scénario pessimiste) seraient poussées dans l'extrême pauvreté par rapport aux estimations pré-pandémiques. Cela correspond à une augmentation de la proportion de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté international de 8,23% en 2019 avant la crise à une fourchette de 8,82% (selon le scénario de base) à 9,18% (selon le scénario pessimiste) en 2020.

Si l'on observe les influences économiques, financières et sociales actuelles, les perspectives de surmonter les impacts négatifs de COVID-19 sur la pauvreté ne sont pas immédiatement prometteuses. Selon les conclusions de la Banque mondiale (2020d), 90 % des pays en développement connaîtront une baisse du revenu par habitant. Par conséquent, non seulement les pays de l'OCI d'Afrique subsaharienne, mais aussi la plupart des pays de l'OCI à faible et moyen revenu sont candidats pour devenir plus vulnérables à la pauvreté. À cet égard, seuls des investissements substantiels à long terme dans des programmes de protection sociale et de développement (y compris l'éducation et la R&D) peuvent permettre à ces pays membres vulnérables de franchir les prochaines étapes du développement économique et durable.

ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable

De nombreuses personnes souffrent de la faim dans le monde entier, ce qui est l'une des principales causes de décès dans les pays à faible revenu ainsi que dans les PMA. En raison de la sous-alimentation, les enfants à travers le monde sont exposés à de graves problèmes de santé, en particulier, leur développement physique et cognitif est affecté négativement. C'est également un facteur qui entrave le développement socio-économique des pays les moins avancés de l'OCI. L'ODD 2 comprend des objectifs qui peuvent contribuer à réduire ou à éliminer les effets négatifs de la faim, notamment la promotion de l'accès universel à des aliments nutritifs, l'augmentation de la productivité des producteurs alimentaires, la promotion de pratiques agricoles résistantes et durables, l'investissement dans la recherche et le développement technologique dans l'agriculture, entre autres.

Les pays de l'OCI ont fait des progrès stagnants dans la réduction de la proportion de personnes souffrant de la faim. Étant donné qu'un nombre important de personnes et d'enfants sous-alimentés souffrent encore des retards de croissance et l'émaciation, il est indispensable d'utiliser et de gérer de façon rationnelle les ressources naturelles et humaines en eau, terre, technologie et autres, afin de produire la nourriture suffisante pour la réalisation de l'ODD 2 d'ici 2030. Il est devenu plus difficile d'atteindre ces objectifs compte tenu des effets négatifs de COVID-19 sur les exploitations agricoles et la production alimentaire. Dans ce contexte, l'augmentation des niveaux de financement et d'investissement, notamment par le biais des fonds publics et de la coopération internationale, devrait permettre de rationaliser la productivité de la production alimentaire. À cet égard, les petites entreprises et les agriculteurs méritent une attention urgente.

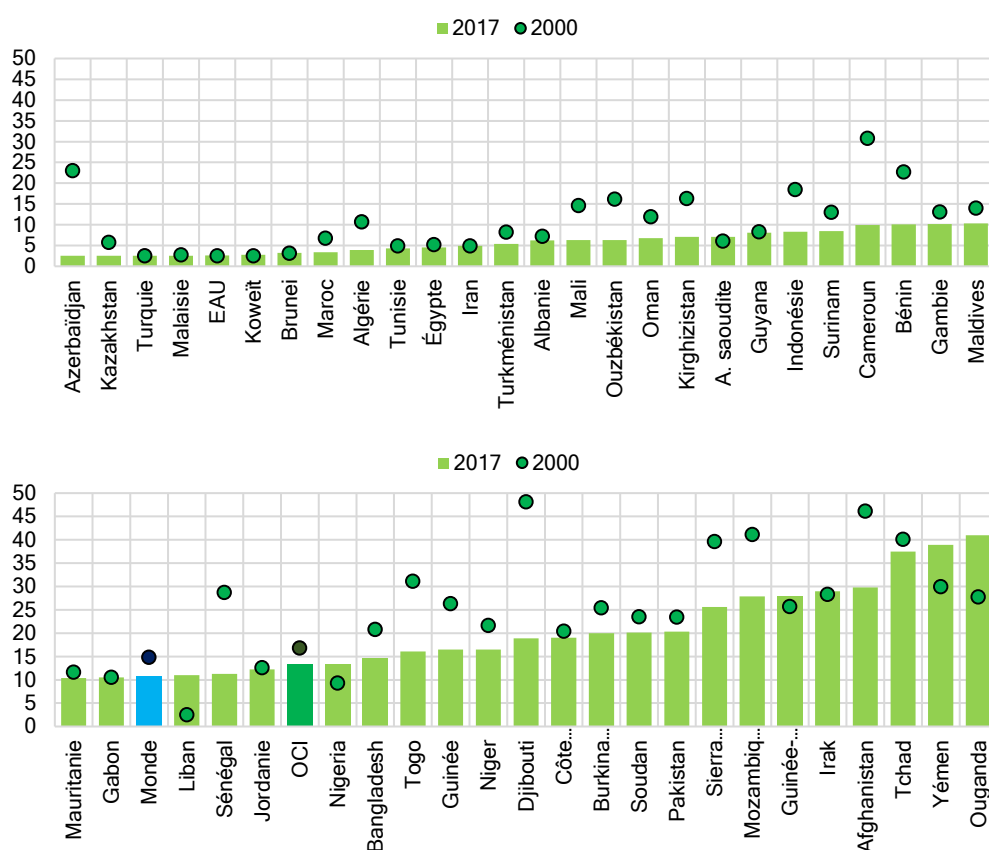
Malgré des changements globalement positifs entre 2000 et 2017, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale de l'OCI a augmenté de manière constante depuis 2011

L'objectif 2.1 des ODD prévoit l'élimination totale de la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2030. Pour mesurer les progrès à cet égard, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale est un indicateur largement utilisé. La prévalence de la sous-alimentation définit la proportion de la population qui consomme régulièrement une quantité insuffisante de nourriture pour mener une vie normale et saine, mesurée par l'apport calorique. L'âge, le poids, la taille, le niveau d'activité et les caractéristiques démographiques de la population d'un pays donné peuvent définir les besoins caloriques de base. Selon les données extraites de la base de données mondiale des ODD de la DSNU, il y avait environ 232,9 millions de personnes sous-alimentées dans le groupe des pays de l'OCI, soit environ 28,7% des 811,7 millions de personnes sous-alimentées dans le monde en 2017.

De 2000 à 2017, la prévalence de la sous-alimentation dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 16,8% à 13,3% de la population totale. Malgré ces progrès globalement positifs, la tendance constante à la hausse observée entre 2011 (12,5%) et 2017 (13,3%) appelle les pays de l'OCI à prendre les précautions nécessaires pour éviter une aggravation dans la prévalence de la sous-alimentation. Les développements négatifs en matière de sous-alimentation dans les pays de l'OCI après 2011 ont été causés par les

conflits qui sont apparus depuis lors, en particulier en Libye, au Nigeria (partie nord-est), en Syrie et au Yémen, entre autres. Dans les États de l'OCI touchés par des conflits, les gens ont été contraints de se déplacer à l'intérieur du pays et d'émigrer. En raison de l'instabilité de ces pays de l'OCI, les populations sont devenues dépendantes de l'aide humanitaire pour maintenir leurs moyens de subsistance. En outre, les conflits actuels en Palestine (en particulier à Gaza), en Afghanistan et dans certains pays membres d'Afrique subsaharienne entraînent des contraintes au niveau de la production alimentaire, du commerce extérieur et des investissements. Ces circonstances désastreuses ouvrent naturellement la voie à une aggravation de la situation de sous-alimentation qui peut être observée par une augmentation des proportions de population souffrant de retard de croissance, de dépérissement et de surpoids (graphiques 9, 10 et 11). Outre les conflits, les catastrophes liées au climat avec une intensité accrue des sécheresses et des inondations dans les pays de l'OCI (en particulier dans ceux qui sont écologiquement vulnérables en raison de leur situation géographique comme l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Indonésie, le Pakistan et dans de nombreux pays membres d'Afrique subsaharienne) peuvent être citées comme les principales causes de l'insécurité alimentaire en limitant la production alimentaire et le développement du secteur agricole.

Graphique 8: Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage, 2000 vs 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Au niveau national, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la Turquie et la Malaisie ont atteint en 2017 l'objectif de "sous-alimentation zéro d'ici 2030" avec une proportion de population sous-alimentée inférieure à 2,5 % de leur population totale. D'ici 2030, l'Algérie et le Maroc devraient atteindre cet objectif avec un taux de prévalence de la sous-alimentation inférieur à 2,5 %. De même, les EAU et le Koweït ont été aux alentours de 2,5% lors de la période 2000-2017. En dehors de ces pays, les progrès de tous les autres pays de l'OCI ne seront pas suffisants pour atteindre l'objectif s'ils doivent continuer à progresser à un rythme similaire en ce qui concerne l'éradication de la sous-alimentation. Dans l'ensemble, 36 pays de l'OCI ont enregistré des améliorations positives dans la lutte contre la prévalence de la sous-alimentation. Parmi ces pays, l'Azerbaïdjan a enregistré les meilleurs résultats, avec un taux de diminution annuel de 13,1 %, la sous-alimentation étant passée de 23 % en 2000 à moins de 2,5 % en 2017. D'autre part, 10 pays de l'OCI ont enregistré une augmentation de la proportion de personnes sous-alimentées dans leurs populations totales respectives (graphique 8).

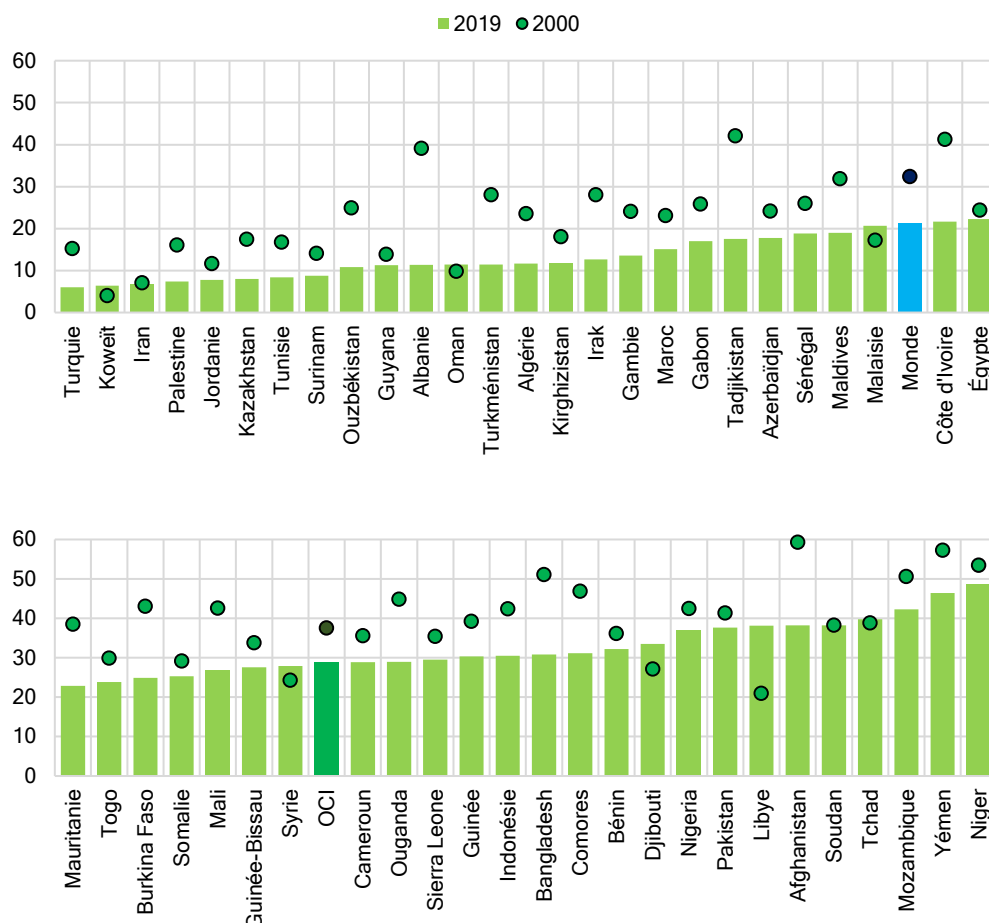
Le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants ont diminué, mais, avec le taux de progrès actuel, aucun pays de l'OCI ne sera en mesure de réaliser l'objectif 2.2 des ODD en 2030

La prévalence de la malnutrition (sous forme de surcharge pondérale, d'émaciation et de retard de croissance) mesure la part de résultat de la faim par opposition à la sous-alimentation qui en détermine la cause. Il est important d'étudier le retard de croissance car c'est l'une des causes sous-jacentes de la mortalité infantile. Les enfants souffrant d'un retard de croissance risquent de ne jamais atteindre leur taille maximale et leur cerveau ne pourra jamais développer tout son potentiel cognitif (OMS, 2017). Alors que l'objectif immédiat des ODD est de réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants d'ici 2025 de 40 % par rapport à ses niveaux de 2012, l'objectif à plus long terme est d'éliminer le retard de croissance des enfants et toutes autres formes de malnutrition d'ici 2030.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 37,5% à 28,9% entre 2000 et 2019. En comparaison, les chiffres globaux ont également chuté de 32,4% à 21,3% au cours de la même période (graphique 9). En ce qui concerne les réalisateurs potentiels, 12 pays de l'OCI, à savoir le Bangladesh, l'Irak, le Tadjikistan, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Gambie, le Kirghizstan, l'Indonésie, le Pakistan, l'Ouganda et la Turquie, sont sur la bonne voie pour atteindre cet objectif des ODD d'ici 2025.

Bien que 44 des 51 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles aient montré une amélioration au cours de la période considérée, aucun d'entre eux ne sera en mesure d'atteindre l'objectif d'ici 2030 sur la base du taux de progrès annuel démontré entre 2000 et 2019. Les dix premiers pays de l'OCI ayant le taux de progression annuel le plus élevé (5 % ou plus) sont le Kazakhstan, l'Albanie, la Turquie, les Maldives, la Palestine, la Côte d'Ivoire, le Turkménistan, l'Algérie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. D'autre part, sept pays de l'OCI, à savoir la Libye, le Koweït, Djibouti, Oman, la Malaisie, la Syrie et le Tchad ont enregistré une aggravation de leur situation au cours de la période considérée (graphique 9).

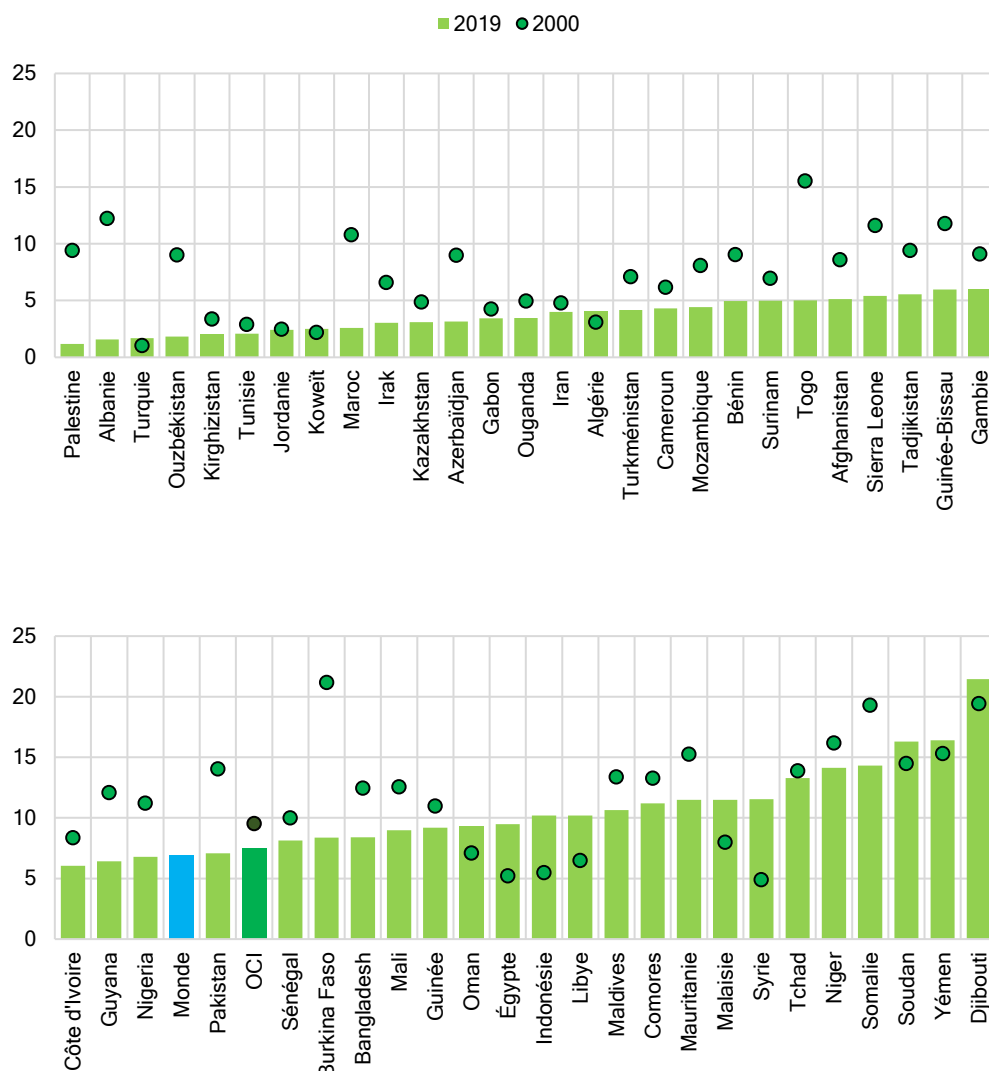
Graphique 9: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage, 2000 vs 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Si le poids par rapport à la taille d'un enfant est inférieur de plus de deux écarts-types à la médiane des normes de croissance de l'OMS, l'enfant peut être considéré comme "émacié". La proportion d'enfants émaciés dans le groupe des pays de l'OIC s'est améliorée, passant de 9,5 % en 2000 à 7,5 % en 2019. En ce qui concerne les enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave au niveau de chaque pays de l'OIC, la Palestine, l'Albanie, l'Ouzbékistan, le Togo et le Maroc sont les cinq premiers pays de l'OIC qui ont montré l'amélioration la plus considérable - un taux de progrès annuel à deux chiffres. Ces cinq pays devraient également atteindre ou seront très proches d'atteindre l'objectif pertinent des ODD d'ici 2030. D'ici 2030, cinq autres pays de l'OIC, dont l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan, le Kazakhstan, la Tunisie et l'Irak, devraient également atteindre les plus faibles proportions d'enfants souffrant d'émaciation. En revanche, 12 pays de l'OIC ont connu une exacerbation de la situation où la proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave a augmenté au cours de la période 2000-2019 (graphique 10).

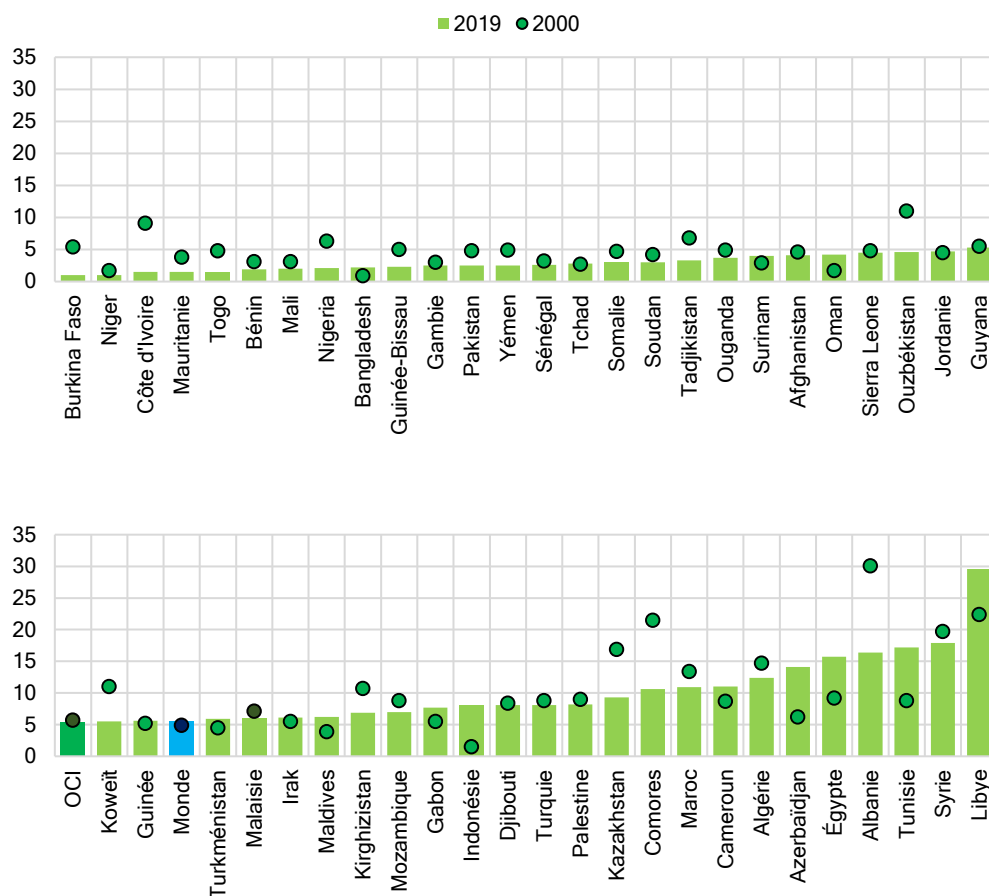
Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, en pourcentage, 2000 vs. 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Dans le groupe des pays de l'OCI, le surpoids des enfants causée par la malnutrition est relativement moins problématique par rapport aux problèmes de malnutrition évoqués ci-dessus. La moyenne du groupe OCI pour la proportion d'enfants en surpoids est passée de 5,7% en 2000 à 5,4% en 2019. Pourtant, la proportion d'enfants en surpoids a augmenté dans 16 pays de l'OCI, à savoir la Jordanie, la Guinée, l'Irak, le Cameroun, le Gabon, le Turkménistan, le Suriname, la Libye, l'Égypte, le Bangladesh, la Tunisie, les Maldives, l'Azerbaïdjan, l'Indonésie et Oman (graphique 11). Il s'agit d'un problème de malnutrition émergent qui peut causer de graves dommages au bien-être des enfants dans les pays de l'OCI.

Graphique 11: Proportion d'enfants en surpoids modéré ou grave, en pourcentage, 2000 contre 2019



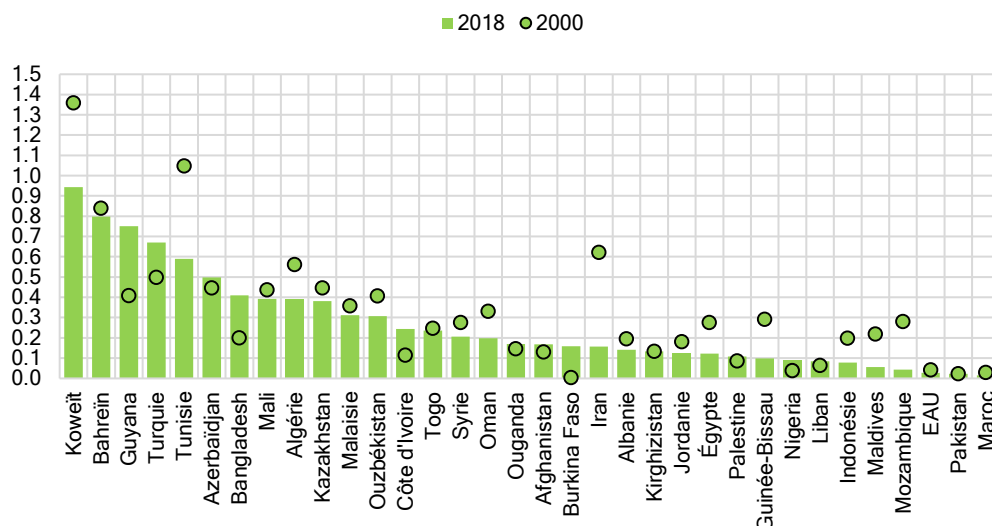
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les pays de l'OCI devraient accroître le financement des projets de recherche visant à promouvoir l'agriculture durable en augmentant la productivité et l'efficacité des activités agricoles à petite échelle

La cible 2.a des ODD préconise d'accroître les investissements dans le secteur agricole, notamment dans la recherche et le développement technologique, le développement des infrastructures et les banques de gènes des plantes et du bétail, en particulier dans les PMA, d'ici 2030. À cet égard, l'indice d'orientation de l'agriculture (AOI) est défini comme la proportion des dépenses publiques consacrées à l'agriculture divisée par la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB. Si la valeur de l'AOI est supérieure à 1, cela signifie que le secteur agricole reçoit une part plus importante des dépenses publiques par rapport à sa valeur économique. En revanche, une valeur AOI inférieure à 1 indique une orientation moindre vers l'agriculture et une valeur AOI égale à 1 signifie la neutralité dans l'orientation d'un gouvernement vers le secteur agricole (DSNU), métadonnées des ODD).

Parmi les pays de l'OCI, c'est le Qatar qui a obtenu la valeur la plus élevée de l'AOI, soit 14,2. À l'exception du Qatar, aucun pays de l'OCI n'avait une valeur AOI supérieure à 1 en 2018. Cependant, avec le niveau actuel de progrès démontré entre 2000 et 2018, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guyane devraient atteindre une valeur AOI supérieure à 1 d'ici 2030 (graphique 12).

Graphique 12: Indice d'orientation de l'agriculture, 2000 vs. 2018



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Le Qatar n'apparaît pas dans le chiffre en raison de la nature aberrante des données.

Les exploitations agricoles et les petites entreprises du secteur agricole devraient pouvoir bénéficier d'une aide publique suffisante pour lutter contre les effets négatifs de COVID-19, en particulier sous la forme d'un secteur agricole plus résistant et d'une meilleure mobilité de la main-d'œuvre

La sécurité alimentaire et le développement du secteur agricole sont essentiels pour atteindre la faim zéro et lutter contre la pauvreté. La pandémie de COVID-19 a posé des défis considérables à la sécurité alimentaire dans le monde entier. Parmi de nombreuses autres économies en développement, les pays de l'OCI souffrent gravement car la part importante des dépenses des ménages dans les pays de l'OCI est consacrée à l'alimentation. En outre, comme nous l'avons vu dans la partie consacrée au ODD 1, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté a augmenté au niveau mondial en raison de la pandémie de COVID-19. D'autre part, la Banque mondiale (2020c) estime que les produits alimentaires et agricoles soient stables et devraient garder le même niveau tout au long de l'année 2020. Toutefois, la mobilité des travailleurs dans les fermes et dans les entreprises liées à l'agriculture a été mentionnée dans le rapport susmentionné comme un obstacle évident et sérieux pendant la pandémie. Comme réponse immédiate, le soutien aux petites entreprises du secteur qui ont perdu des revenus et la protection des emplois dans le secteur seraient essentiels dans de nombreux pays de l'OCI où la grande partie de la main-d'œuvre est impliquée dans l'agriculture et la production alimentaire.

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

La santé est un droit humain fondamental et un aspect important du développement durable en raison de ses forts liens avec les autres aspects du développement durable, à savoir l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, le changement climatique, la paix et la stabilité. Une meilleure santé est essentielle au bonheur et au bien-être de l'homme, car des populations en bonne santé sont plus productives et vivent plus longtemps, ce qui contribue grandement à la croissance économique des communautés dans le monde entier. Conformément à l'Agenda 2030 pour le développement durable, le SDG 3 vise à "assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges".

Les pays de l'OCI en général ont montré un progrès modéré vers la réalisation de l'ODD 3. Toutefois, les progrès décrits ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030, car de nombreux pays de l'OCI sont encore loin de la réalisation des objectifs définis. En outre, de nombreux facteurs influencent encore l'état de santé et la capacité à fournir des services de santé de qualité aux habitants de ces pays. Cette situation s'ajoute à l'émergence de la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020, qui a gravement compromis les progrès réalisés en vue d'atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.

Le taux de mortalité maternelle dans les pays de l'OCI s'est amélioré entre 2000 et 2017 malgré le fait que de nombreux pays avaient encore des taux élevés en 2017.

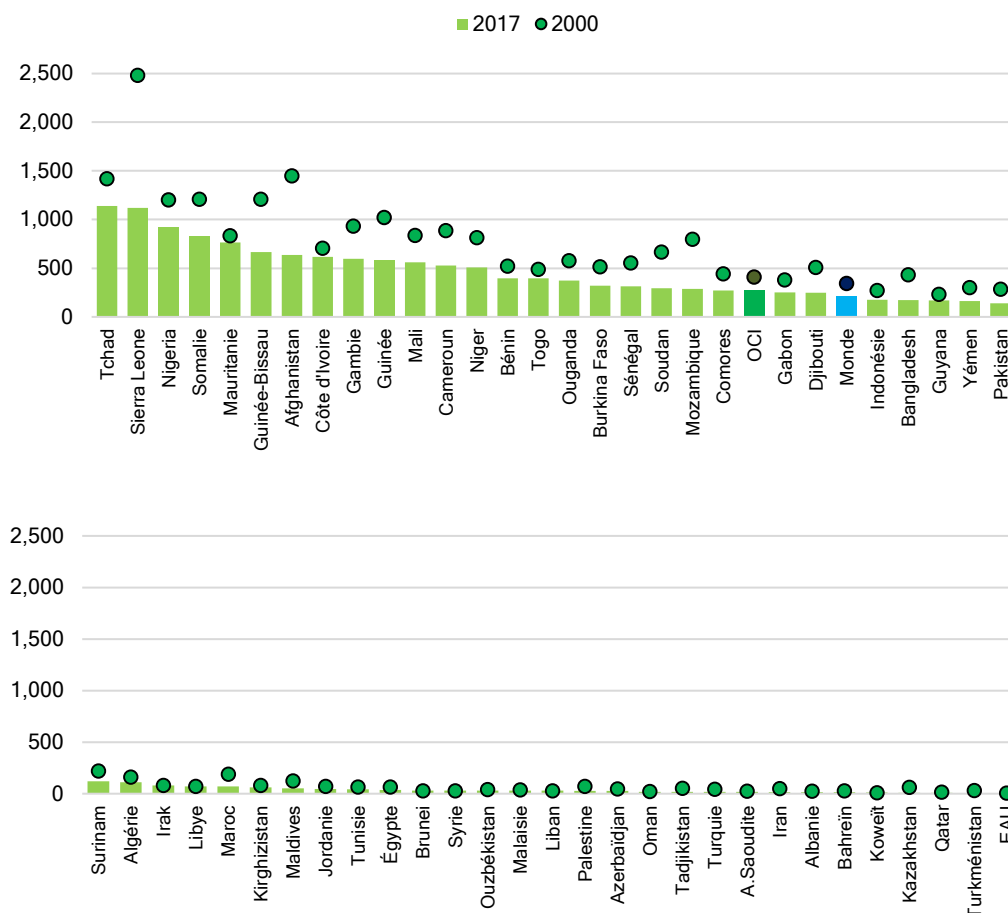
Le taux de mortalité maternelle (TMM) est défini comme le nombre de décès maternels pendant une période donnée pour 100 000 naissances vivantes. Il décrit le risque de décès maternel par rapport au nombre de naissances vivantes et reflète essentiellement le risque de décès pour une seule grossesse ou une seule naissance vivante (DSNU, métadonnées, ODD).

L'estimation mondiale du TMM est passée de 342 en 2000 à 211 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2017. Parallèlement, l'estimation du TMM du groupe des pays de l'OCI a également baissé de manière significative, passant de 406 en 2000 à 268 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2017.

L'Agenda 2030 pour le développement durable vise à réduire le TMM mondial à moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes. Au niveau de chaque pays, 24 pays de l'OCI ont fait des progrès notables à cet égard, puisque chacun d'entre eux a enregistré moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes de TMM en 2017. Parmi eux, les EAU, le Turkménistan et le Qatar ont été les plus performants avec moins de 10 décès pour 100 000 naissances vivantes. Parallèlement, le TMM enregistré dans 13 pays de l'OCI, y compris le Tchad, la Sierra Leone, le Nigeria, la Somalie, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Cameroun et le Niger, a fait plus de 500 morts pour 100 000 naissances vivantes au cours de la même année. En général, le TMM enregistré en 2017 dans 33 pays de l'OCI était encore supérieur à l'objectif de 2030 (graphique 13).

En ce qui concerne les progrès réalisés entre 2000 et 2017, le TMM a considérablement diminué de plus de 100 décès pour 100 000 naissances vivantes dans 25 pays de l'OCI, la Sierra Leone (1 360), l'Afghanistan (812), la Guinée-Bissau (543) et le Mozambique (509) enregistrant les plus fortes baisses de TMM, soit plus de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes. Toutefois, de légères augmentations du TMM ont été observées dans cinq pays de l'OCI, à savoir le Liban, le Koweït, la Libye, le Brunei et la Syrie au cours de la période considérée (graphique 13).

Graphique 13: Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes, 2000 vs 2017)



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

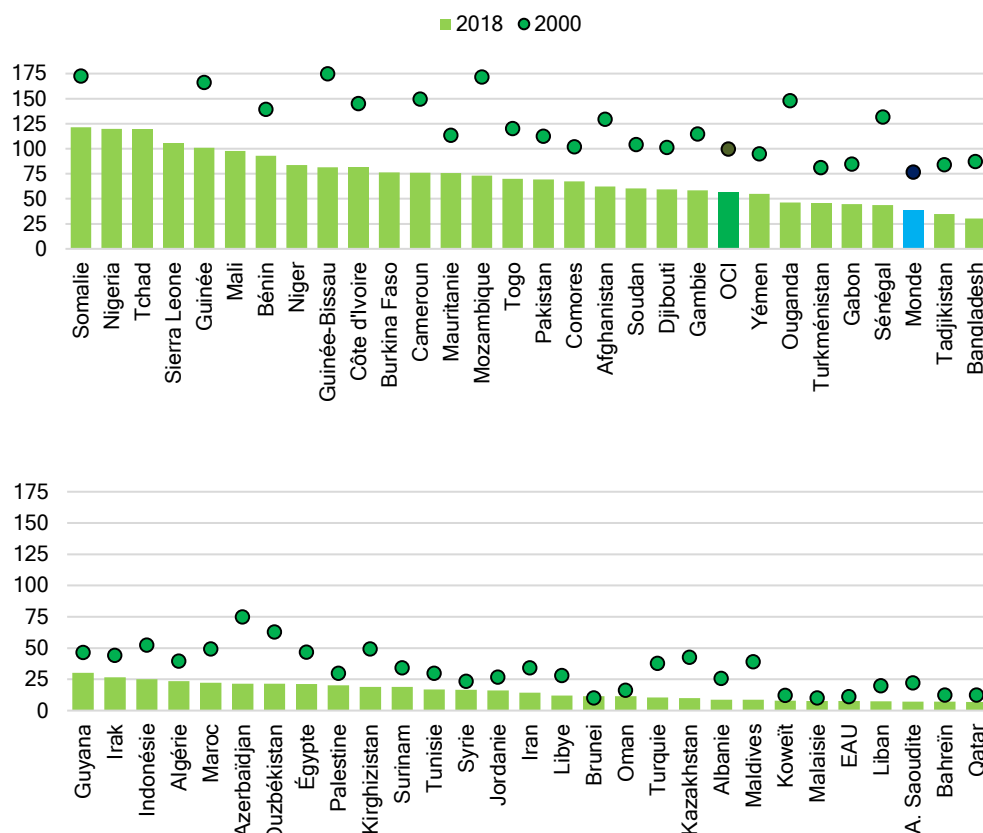
Le taux de mortalité des moins de cinq ans dans le groupe des pays de l'OCI reste toujours élevé en 2018

Le taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) est défini comme étant la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée meure avant l'âge de 5 ans, si ce taux est soumis aux taux de mortalité par âge de cette période, exprimé pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées, ODD).

Conformément à l'agenda ODD 2030, l'objectif du TMM5 vise à réduire la mortalité des moins de 5 ans à au moins 25 décès pour 1 000 naissances vivantes. Au niveau mondial, le TMM5 est passé de 76 en 2000 à 39 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018. La moyenne du groupe des pays de l'OCI est restée comparativement plus élevée que celle du monde au cours de ces deux années, 100 en 2000 et 56 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018.

L'objectif du TMM5 de moins de 25 décès pour 1 000 naissances vivantes a déjà été atteint par 27 pays de l'OCI d'ici en 2018. Au niveau de chaque pays, le TMM5 a enregistré une baisse dans 56 pays de l'OCI entre 2000 et 2017. Parmi eux, le Niger (avec une diminution de 142 décès), la Sierra Leone (129), le Burkina Faso (103) et l'Ouganda (101) ont connu les plus fortes baisses. Si l'on peut déployer plus d'efforts pour accélérer le déclin du TMM5, la majorité des pays de l'OCI pourront atteindre l'objectif requis d'ici 2030 (graphique 14).

Graphique 14: Taux de mortalité des moins de cinq ans, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

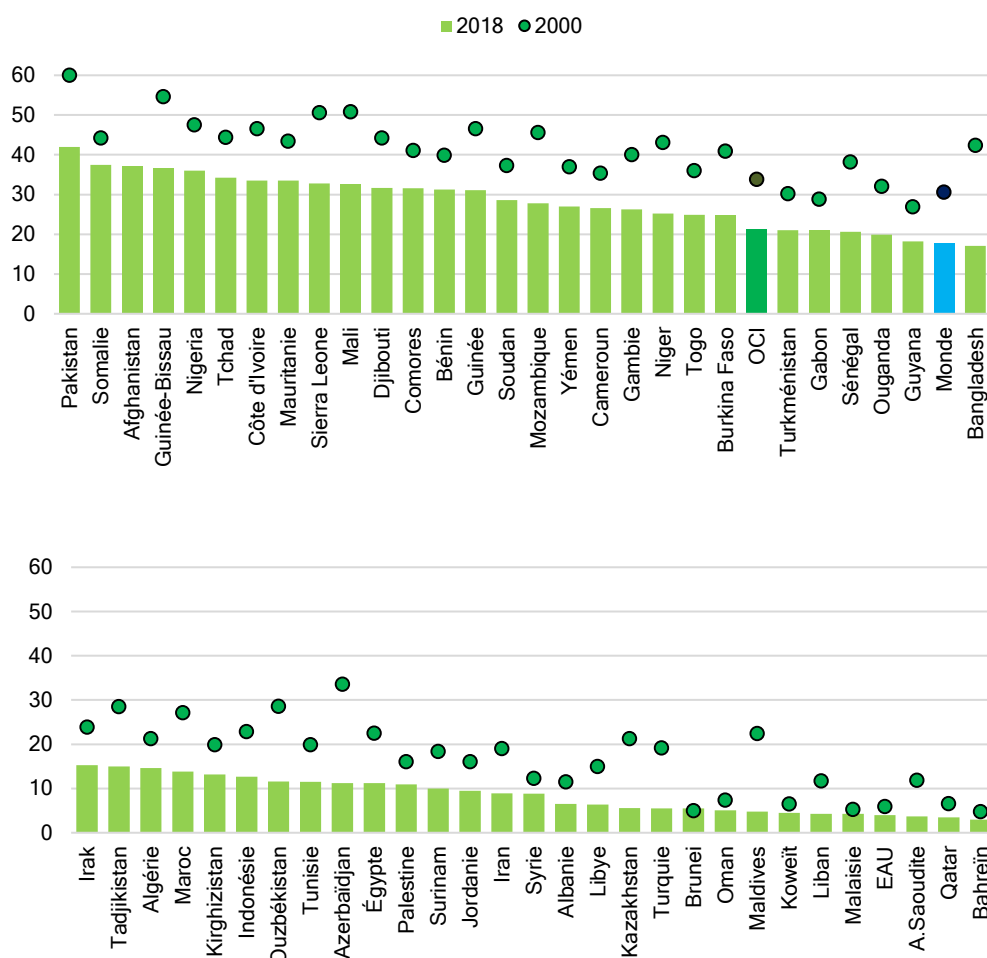
La baisse du taux de mortalité néonatale dans la majorité des pays de l'OCI entre 2000 et 2018 devrait être maintenue pour atteindre l'objectif de 12 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030

Le taux de mortalité néonatale (TMN) est défini comme étant la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée meure avant d'atteindre 28 jours de sa vie, si les données de cette période sont soumises à la mortalité par âge spécifique, exprimée en termes de 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées, ODD). À cet égard, les 28 premiers jours de la vie d'un nouveau-né, considérés comme la période

néonatale, sont probablement la période la plus vulnérable pour un enfant, au cours de laquelle ils courent le plus grand risque de mort.

Au niveau mondial, le TMN est passé de 31 en 2000 à 18 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018. Une progression parallèle a également été observée dans le groupe des pays de l'OCI, le TMN étant passé de 34 à 21 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2018. Alors que tous les pays de l'OCI s'efforcent de réduire la mortalité néonatale à au moins 12 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030, 23 pays de l'OCI ont déjà atteint cet objectif en 2018. Cependant, les progrès enregistrés n'ont pas été uniformes dans les pays membres, puisque 34 d'entre eux avaient un TMN de plus de 12 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018. D'autre part, 56 pays de l'OCI ont enregistré une tendance positive du TMN entre 2000 et 2018 (graphique 15).

Graphique 15: Taux de mortalité néonatale, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018



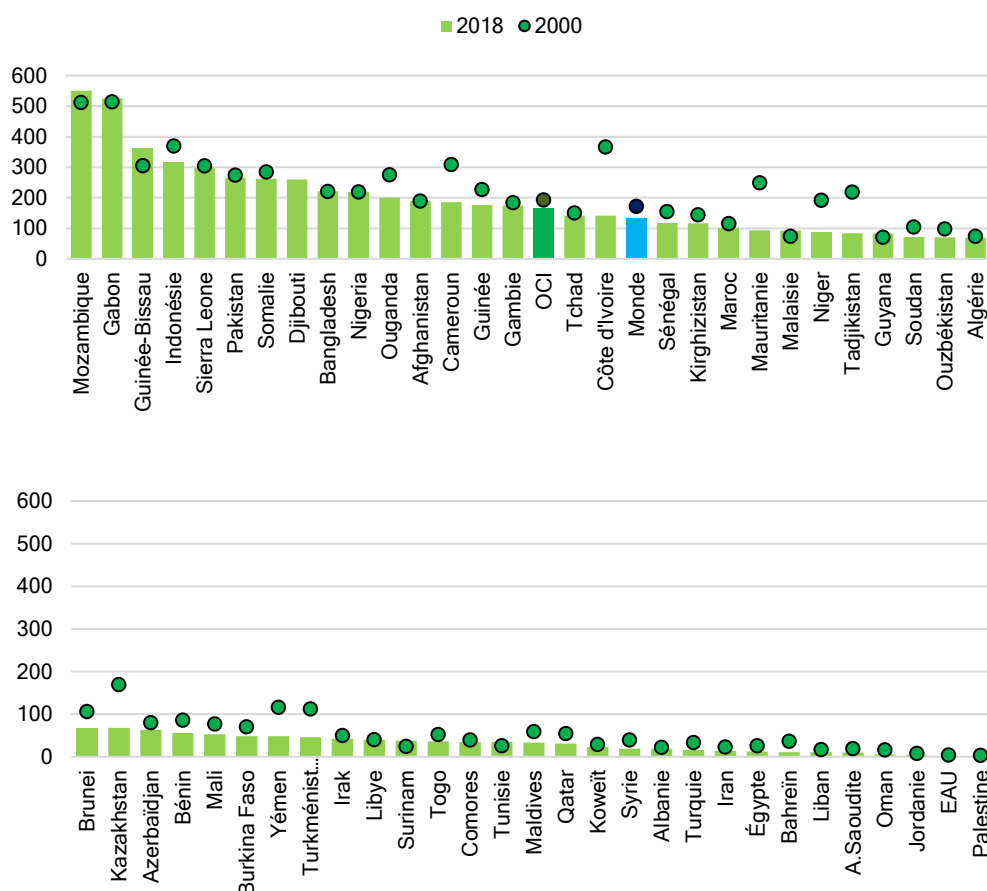
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les cas élevés de tuberculose signalés récemment augmentent le fardeau sanitaire des pays de l'OCI

L'incidence de la tuberculose (TB) pour 100 000 habitants est le nombre estimé de nouveaux cas et de cas de rechute de TB (toutes les formes de TB, y compris les cas des personnes séropositives) sur une année donnée, représenté en taux pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées, ODD).

La tuberculose est l'une des maladies transmissibles ou infectieuses que les pays visent à éradiquer d'ici 2030. La moyenne mondiale des cas de tuberculose pour 100 000 personnes était de 132 cas pour 100 000 personnes en 2018, soit une baisse de 40 points par rapport aux 172 cas enregistrés en 2000. La moyenne du groupe des pays de l'OCI a également baissé, passant de 193 en 2000 à 168 cas pour 100 000 personnes en 2018, ce qui reste toutefois supérieur à la moyenne mondiale (graphique 16).

Graphique 16: Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

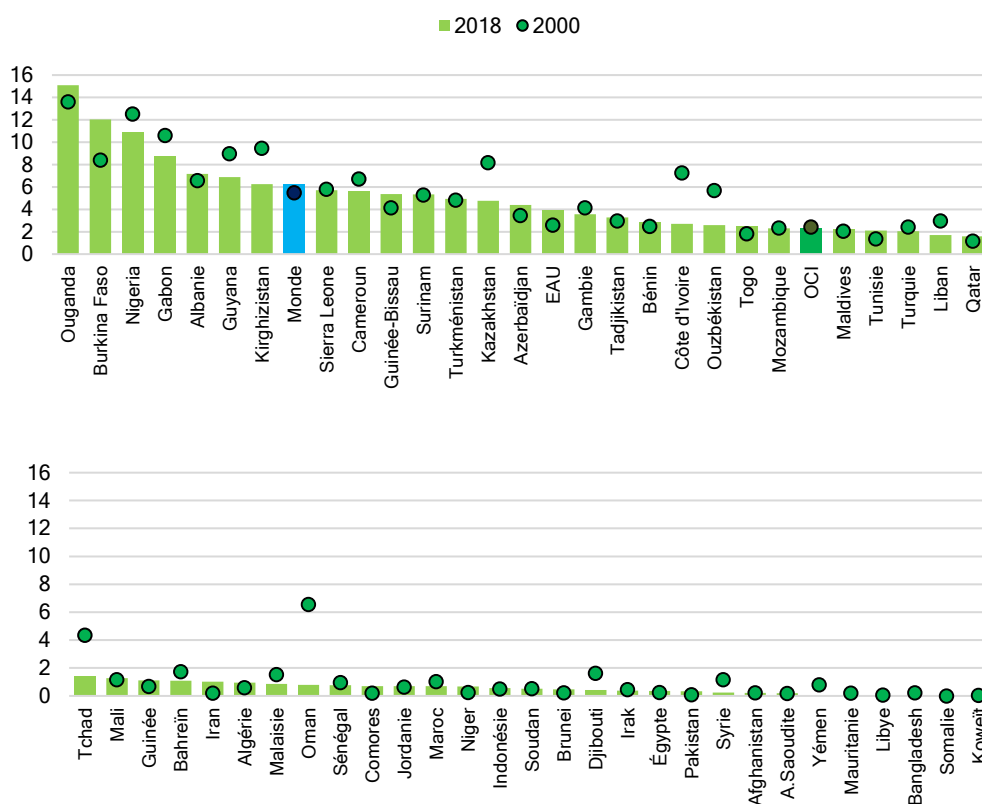
Aucun pays membre de l'OCI n'a encore atteint l'objectif, mais quatre pays de l'OCI (Oman, Jordanie, EAU et Palestine) ont déclaré moins de 10 cas pour 100 000 personnes.

Le nombre de cas de tuberculose pour 100 000 personnes dans la majorité des pays de l'OCI est resté élevé en 2018. 11 pays (Mozambique (551), Gabon (525), Guinée-Bissau (361), Indonésie (316), Sierra Leone (298), Pakistan (265), Somalie (262), Djibouti (260), Bangladesh (221), Nigeria (219) et Ouganda (200)) ont déclaré le plus grand nombre de cas de tuberculose pour 100 000 personnes en 2018. Entre 2000 et 2018, les cas de tuberculose ont diminué dans 47 pays de l'OCI, avec des baisses de plus de 100 pour 100 000 personnes observées à Djibouti, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Tadjikistan, au Cameroun, au Niger et au Kazakhstan. La prévalence est restée la même dans trois pays de l'OCI et a augmenté dans sept pays de l'OCI (Tunisie, Gabon, Guyane, Suriname, Malaisie, Mozambique et Guinée-Bissau) au cours de la même période (graphique 16).

Pour atteindre l'objectif de 2030, les pays de l'OCI devraient renforcer leurs politiques de prévention de l'usage nocif de l'alcool

La consommation d'alcool peut avoir un impact sur l'incidence des maladies et d'autres problèmes de santé, ainsi que sur le développement des troubles et leurs conséquences sur les personnes. La consommation nocive d'alcool est définie, selon le contexte national, comme étant la consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans et plus) au cours d'une année civile, en litres d'alcool pur (DSNU, métadonnées, ODD).

Graphique 17: Consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile, âgée de 15 ans et plus, 2000 vs 2018

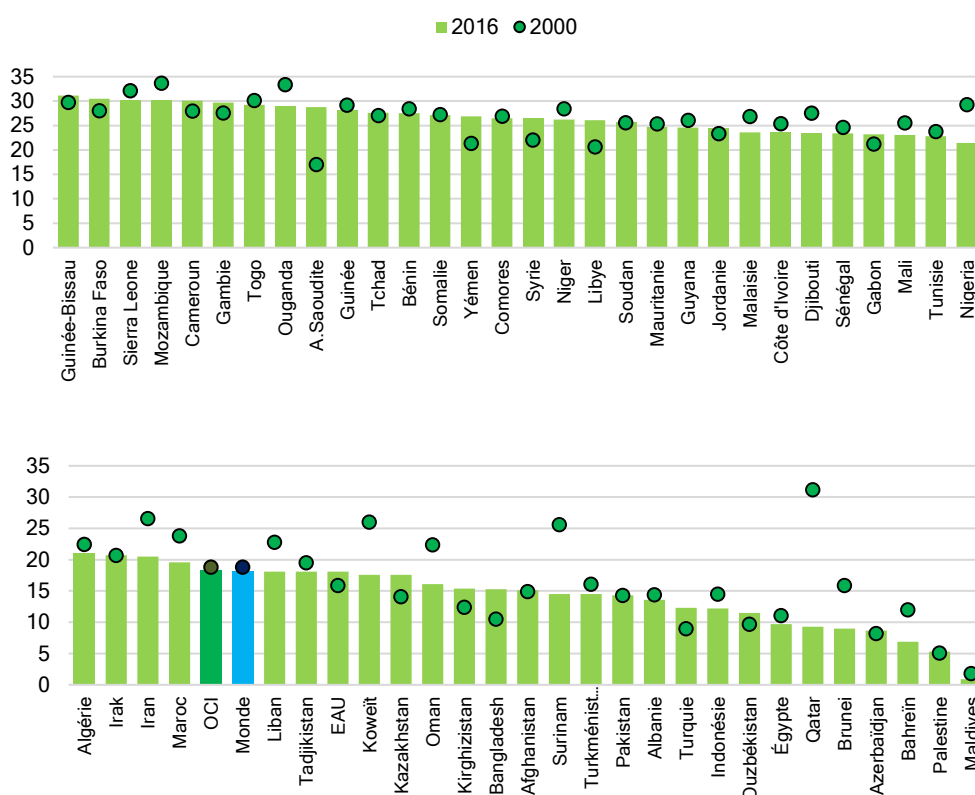


Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Comme la consommation d'alcool dans le groupe des pays de l'OCI a légèrement diminué, passant de 2,4 en 2000 à 2,3 litres par habitant en 2018, la moyenne mondiale a augmenté de 5,5 à 6,2 litres par habitant au cours de la même période. En 2018, les niveaux de consommation d'alcool variaient considérablement entre les pays de l'OCI, les niveaux de consommation par habitant les plus élevés étant enregistrés dans sept pays de l'OCI (Ouganda (15,1), Burkina Faso (12), Nigeria (10,8), Gabon (8,7), Albanie (7,2), Guyane (6,9) et le Kirghizistan (6,3 litres par habitant au cours d'une année civile) et les niveaux de consommation par habitant les plus bas dans cinq pays de l'OCI, dont la Mauritanie, la Libye, le Bangladesh, la Somalie et le Koweït (tous moins de 0,05 litre par habitant). Entre 2000 et 2018, la consommation annuelle d'alcool par habitant a diminué dans 28 pays de l'OCI, avec des diminutions notables de l'ordre de 2 et 5,8 litres par habitant dans sept pays de l'OCI (Oman, Côte d'Ivoire, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tchad et Guyane) (graphique 17). Même si le groupe des pays de l'OCI a bien progressé dans la réduction de la consommation d'alcool par habitant entre 2000 et 2018, il est nécessaire d'agir pour renforcer la prévention de l'usage nocif de l'alcool dans 28 pays de l'OCI avec des chiffres croissants observés entre 2000 et 2018 afin d'atteindre l'objectif des ODD 2030.

Les pays de l'OCI ne sont pas proches de réduire de moitié le taux de mortalité dû aux accidents de la route d'ici 2020

Graphique 18: Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants, 2000 vs. 2016



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les accidents de la route sont la huitième cause de mortalité pour tous les groupes d'âge (OMS, 2018) Le taux de mortalité dû aux accidents de la route indique le nombre de décès dus aux accidents de la route pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées ODD).

En 2016, le taux mondial de mortalité routière était de 18,2 décès pour 100 000 habitants, ce qui est légèrement inférieur à celui du groupe des pays de l'OCI avec 18,3. Cependant, les diminutions des taux de mortalité dus aux accidents de la route dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde entre 2000 et 2016 étaient encore loin de l'objectif ambitieux des ODD visant à réduire de moitié les taux d'ici 2020. C'est aussi une indication claire que l'objectif n'est pas atteint d'ici 2020 au niveau mondial.

Au niveau de chaque pays, 34 pays de l'OCI ont enregistré en 2016 un nombre de décès pour 100 000 habitants dus à des accidents de la route supérieur à celui de l'OCI et du monde. Parmi ces pays, la Guinée-Bissau (31,1), le Burkina Faso (30,5), la Sierra Leone (30,2), le Cameroun et le Mozambique (30,1 chacun) avaient les taux de mortalité les plus élevés pour 100 000 habitants dus aux accidents de la route. D'autre part, le taux de mortalité dû aux accidents de la route pour 100 000 habitants était inférieur à 10 décès pour 100 000 habitants en 2016 dans sept pays de l'OCI, à savoir l'Égypte, le Qatar, le Brunei, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, la Palestine et les Maldives.

Malgré les progrès enregistrés par 34 pays de l'OCI entre 2000 et 2016, seuls deux pays de l'OCI ont atteint l'objectif de réduire de moitié les décès dus aux accidents de la route d'ici 2020, à savoir le Qatar de 31,2 à 9,3 décès et les Maldives de 1,8 à 0,9 décès pour 100 000 habitants. D'autre part, les taux ont augmenté dans 21 pays de l'OCI et aucun changement n'a été observé dans deux pays de l'OCI au cours de la même période (graphique 18).

La couverture sanitaire universelle a augmenté dans les pays de l'OCI entre 2000 et 2017

Les personnes, quel que soit leur niveau de vie, ont le droit de recevoir les services de santé dont elles ont besoin, car la santé est considérée comme l'un des droits fondamentaux de l'homme. À cet égard, la couverture sanitaire universelle (CSU) est un indice rapporté sur une échelle sans unité de 0 à 100, qui est calculé comme la moyenne géométrique de 14 indicateurs traceurs de la couverture des services de santé classés selon les quatre grandes catégories suivantes :

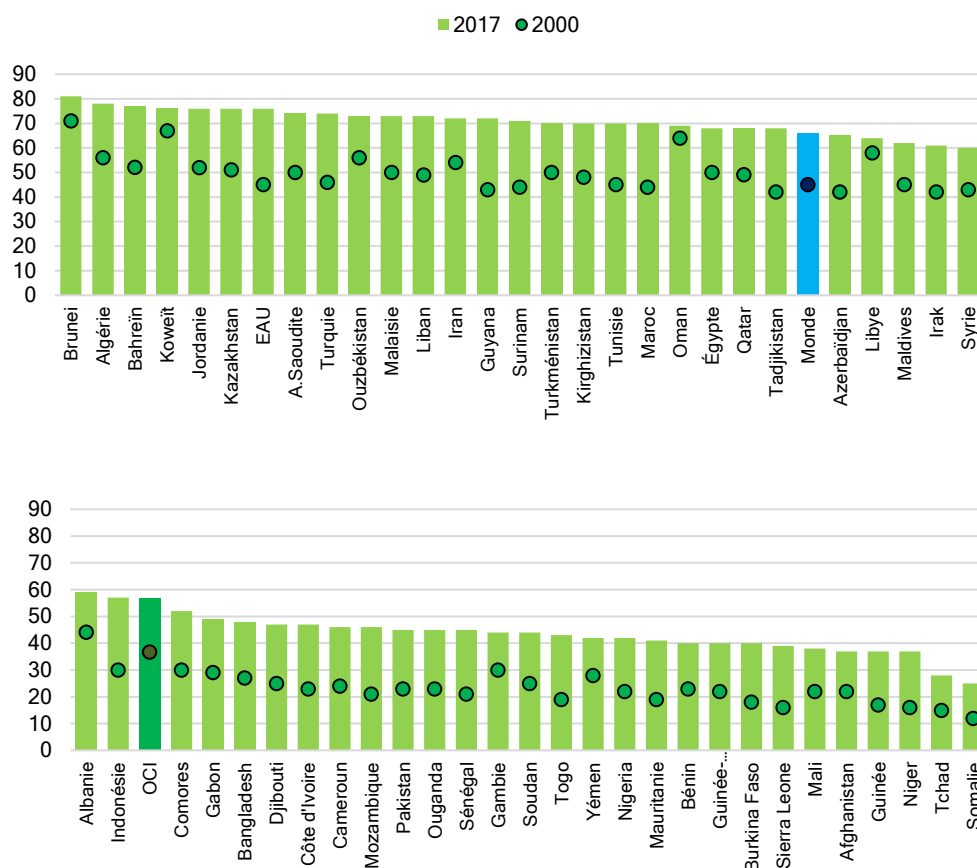
- Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile : Planification familiale, soins de grossesse et d'accouchement, vaccination des enfants et traitement des enfants ;
- Les maladies infectieuses : Tuberculose, VIH/sida, paludisme, eau et assainissement ;
- Maladies non transmissibles: l'hypertension, le diabète et le tabac ; et
- Capacité et accès aux services : Accès aux hôpitaux, personnel de santé et sécurité sanitaire (DSNU, métadonnées ODD).

L'indice mondial de couverture des services de la CSU a considérablement augmenté, passant de 45 en 2000 à 66 en 2017. Comparativement, l'indice de couverture des services de la CSU du groupe des pays de l'OCI a également augmenté, passant de 37 en 2000 à 57 en 2017.

En 2017, l'indice de couverture des services de la CSU des différents pays de l'OCI a montré de grandes variations allant de 25 (Somalie) à 81 (Brunei). D'autre part, les valeurs de l'indice de couverture des services de la CSU étaient supérieures à 50 dans 31 pays de l'OCI et inférieures à 50 dans 25 pays de l'OCI.

Bien que de nombreux pays de l'OCI soient à la traîne par rapport à l'indice mondial de couverture des services de la CSU en 2017, tous les pays membres affichent une progression vers la couverture sanitaire universelle, comme l'illustrent les augmentations de l'indice de couverture des services de la CSU entre 2000 et 2017 (graphique 19).

Graphique 19: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle, 2000 vs. 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires a diminué pour la majorité des pays de l'OCI depuis 2000

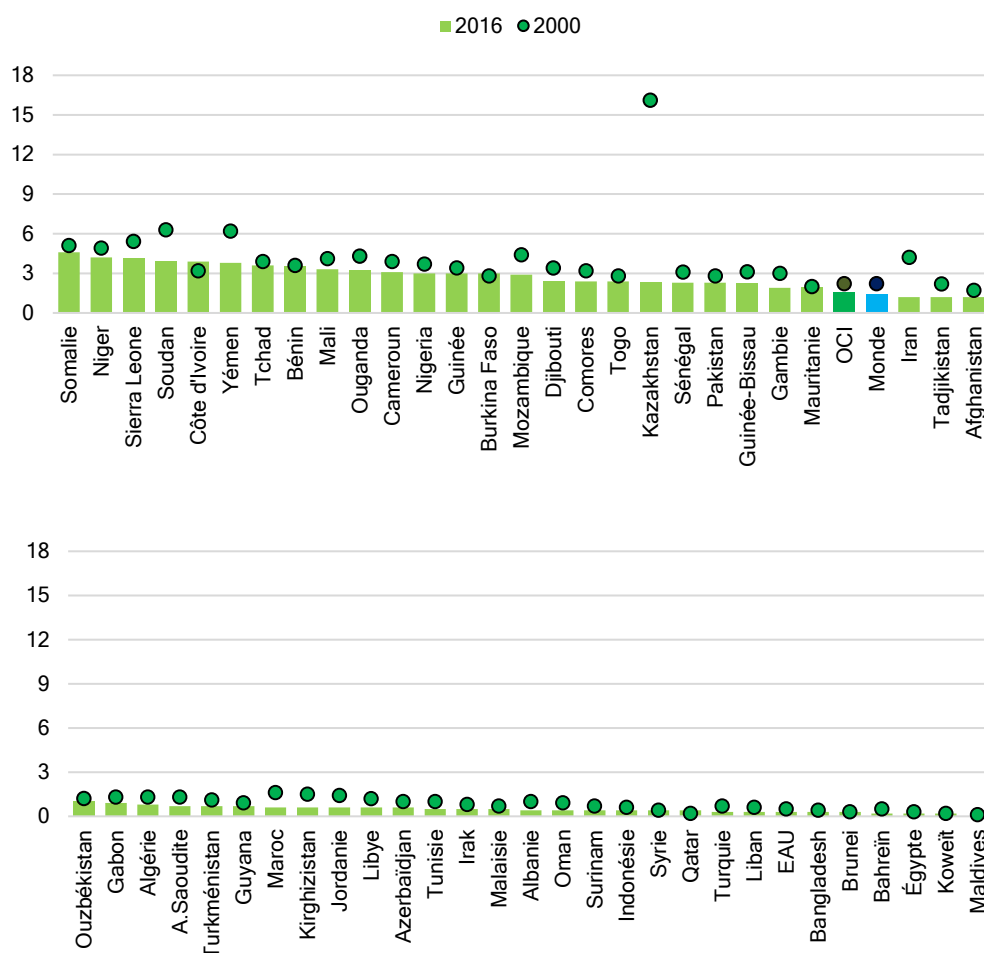
Le taux de mortalité attribué aux intoxications involontaires est le nombre de décès par intoxication involontaire au cours d'une année, divisé par la population et multiplié par 100 000 (DSNU, métadonnées ODD).

Les décès dus à des empoisonnements involontaires ont diminué régulièrement dans le monde entier, passant de 2,2 décès en 2000 à 1,4 décès pour 100 000 habitants en 2016. Le groupe des pays de l'OCI a également connu une baisse, passant de 2,2 décès en 2000 à 1,5 décès pour 100 000 habitants en 2016. Néanmoins, les décès attribués aux empoisonnements involontaires dans 24 pays de l'OCI restent très préoccupants car les

taux enregistrés en 2016 étaient supérieurs aux moyennes mondiales et à celles du groupe des pays de l'OCI. Parmi eux, la Somalie (4,6), le Niger (4,2), la Sierra Leone (4,1) avaient les taux de mortalité les plus élevés pour 100 000 habitants. D'autre part, 28 pays de l'OCI avaient moins d'un décès pour 100 000 habitants en 2016.

Le taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires a diminué dans 50 pays de l'OCI entre 2000 et 2016. Avec un taux de mortalité particulièrement élevé attribué aux empoisonnements involontaires pour 100 000 habitants (16,1) en 2000, le Kazakhstan a réussi à le réduire considérablement pour atteindre 2,3 décès pour 100 000 habitants en 2016. Seuls trois pays de l'OCI (Qatar, Burkina Faso et Côte d'Ivoire) ont été observés avec des taux de mortalité croissants attribués aux empoisonnements involontaires au cours de la même période considérée (graphique 20).

Graphique 20: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, décès pour 100 000 habitants, 2000 vs 2016



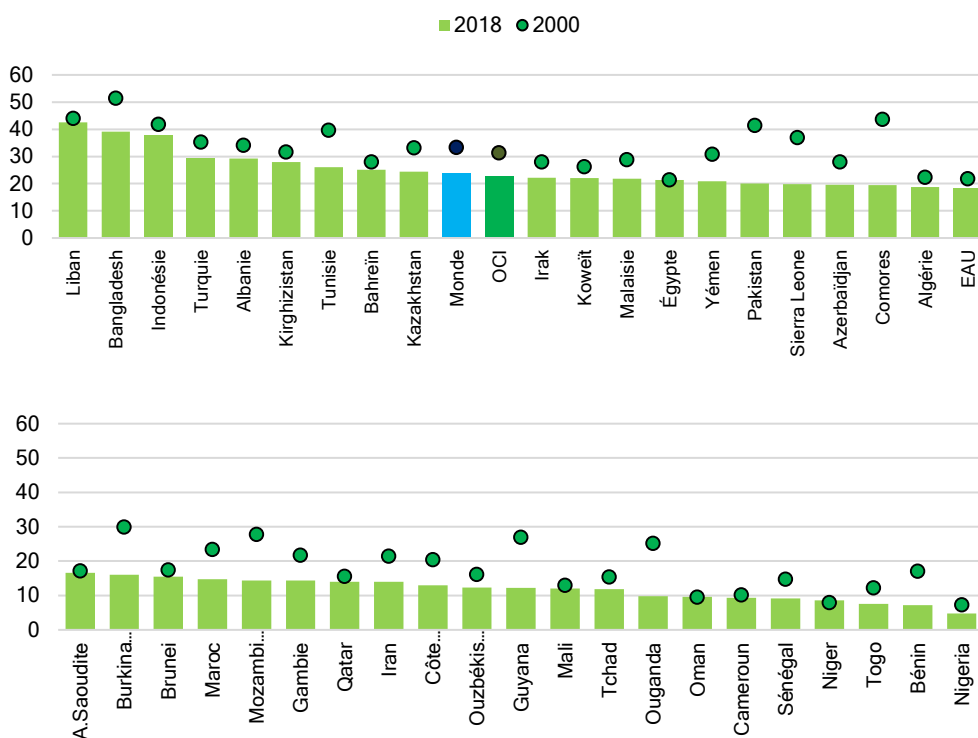
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les diminutions de la prévalence du tabagisme chez les personnes âgées de 15 ans et plus dans les pays de l'OCI ne peuvent être maintenues qu'avec la poursuite d'efforts efficaces de lutte contre le tabagisme

La prévalence normalisée par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus indique le pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus qui consomme actuellement un produit du tabac (fumé et/ou sans fumée) sur une base quotidienne ou non quotidienne (DSNU, métadonnées ODD).

Adoptée en 2003, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac reconnaît que le tabagisme est une épidémie mondiale qui nécessite une réponse internationale. Comme résultat de cette réponse, la prévalence standardisée par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus pour les deux sexes a suivi une tendance à la baisse tant dans le monde que dans le groupe des pays de l'OCI. Entre 2000 et 2018, tandis que la moyenne mondiale a baissé de 33% à 24%, la moyenne du groupe des pays de l'OCI a évolué dans le même sens en passant de 31% à 23% (graphique 21).

Graphique 21: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails

En 2018, les taux moyens de prévalence standardisés par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus étaient plus élevés que ceux du monde dans neuf pays de l'OCI (Liban, Bangladesh, Indonésie, Turquie, Albanie, Kirghizistan, Tunisie, Bahreïn et Kazakhstan). Alors que les taux de prévalence étaient

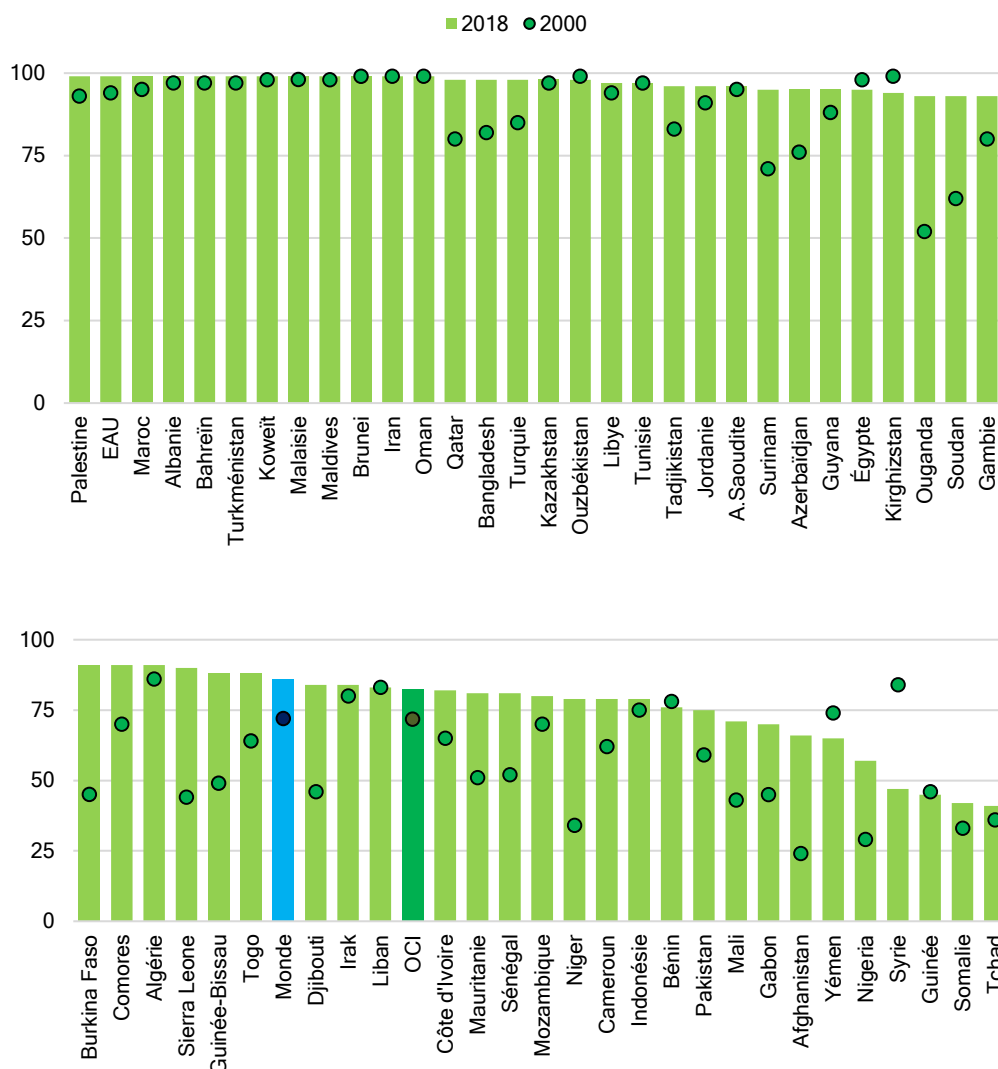
inférieurs à 10 % dans six pays de l'OCI, y compris le Cameroun, le Sénégal, le Niger, le Togo, le Bénin et le Nigeria. Parmi les pays de l'OCI disposant des données disponibles sur la prévalence standardisée par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus, les taux ont diminué dans tous les pays sauf au Niger avec une légère augmentation entre 2000 et 2018. Au cours de la même période, les taux de prévalence du tabagisme standardisés par âge ont diminué de plus de la moitié dans cinq pays de l'OCI, à savoir l'Ouganda, le Bénin, les Comores, le Guyana et le Pakistan (graphique 21).

La majorité des pays de l'OCI ont atteint un niveau d'accessibilité au vaccin DTC3 dépassant 80% en 2018

La proportion de la population cible ayant accès aux trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) correspond au pourcentage de nourrissons survivants ayant reçu les trois doses de l'anatoxine diphtérique et tétanique avec coqueluche contenant le vaccin au cours d'une année donnée (DSNU, métadonnées ODD).

Au niveau mondial, la couverture vaccinale par le DTC3 s'est régulièrement améliorée, passant de 72 % en 2000 à 86 % en 2018. De même, la même tendance a été observée dans le groupe des pays de l'OCI où elle est passée de 72% en 2000 à 83% en 2018. Les augmentations de la couverture vaccinale du DTC3 signalées dans le monde entier et également par le groupe de pays de l'OCI s'élevaient à 14 et 11 points de pourcentage, respectivement. En 2018, les niveaux de couverture vaccinale du DTC3 dans 53 pays de l'OCI ont dépassé les 50 %. Parmi eux, 12 pays de l'OCI dont la Palestine, les EAU, le Maroc, l'Albanie, le Bahreïn, le Turkménistan, le Koweït, la Malaisie, les Maldives, le Brunei, l'Iran et Oman avaient des niveaux de couverture vaccinale du DTC3 de 99%. Cependant, dans quatre pays de l'OCI (Syrie, Guinée, Somalie et Tchad), les niveaux de couverture étaient inférieurs à 50 %. En général, les pays de l'OCI ont réalisé des progrès significatifs dans la couverture vaccinale du DTC3 entre 2000 et 2018 avec des augmentations dans 45 pays de l'OCI, des diminutions dans sept pays membres et aucun changement dans cinq pays de l'OCI (graphique 22).

Graphique 22: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La densité des médecins dans la plupart des pays de l'OCI a augmenté entre 2000 et 2018

La densité de médecins fait référence au nombre de médecins, y compris les généralistes et les spécialistes, pour 10 000 habitants dans une zone nationale et/ou sous-nationale donnée (DSNU, métadonnées ODD).

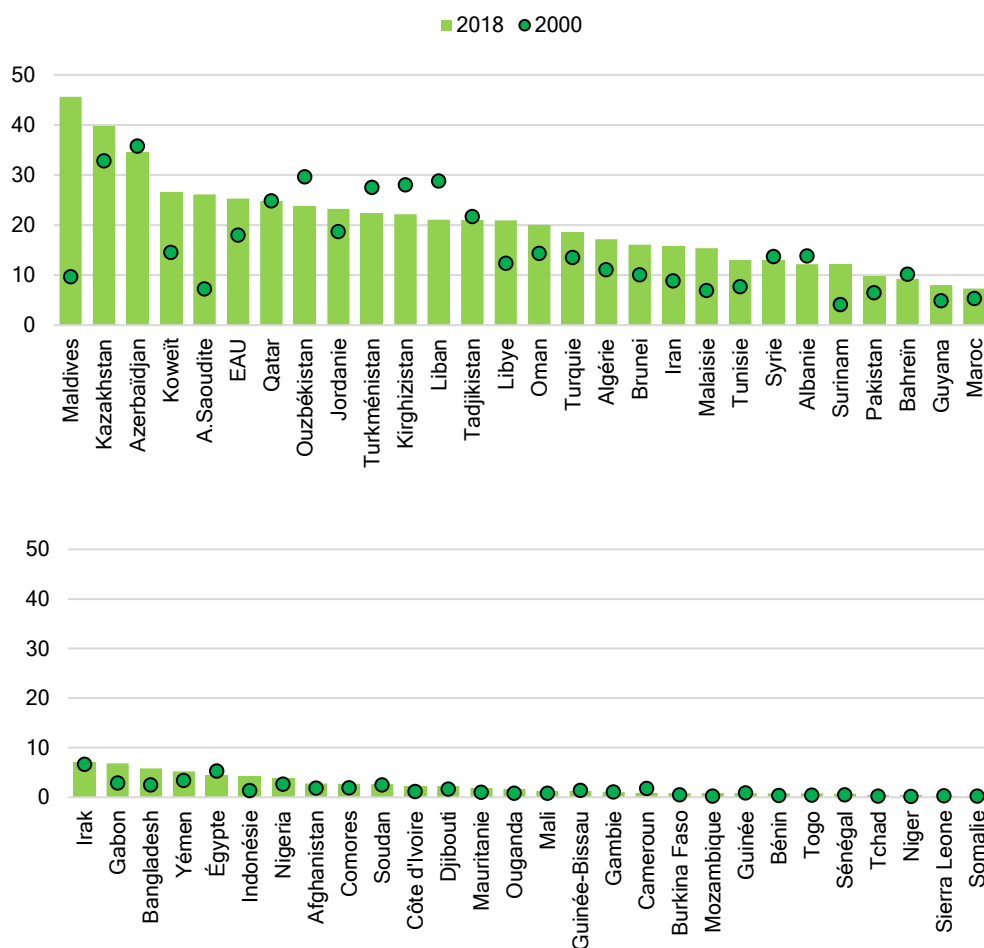
Comme les pays de l'OCI s'efforcent de fournir des soins médicaux adéquats à leurs citoyens, avoir un nombre adéquat et une distribution équitable de médecins dans toutes

les parties des pays de l'OCI est devenu une exigence pour éviter les déséquilibres. Toutefois, le nombre total de médecins pour 10 000 habitants varie considérablement d'un pays de l'OCI à l'autre.

En 2018, la densité de médecins était sensiblement supérieure à 20 pour 10 000 habitants dans 15 pays de l'OCI. Cependant, la situation reste préoccupante dans 32 pays de l'OCI qui comptent moins de 10 médecins pour 10 000 habitants. Parmi eux, 11 pays membres, dont le Cameroun, le Burkina Faso, le Mozambique, la Guinée, le Bénin, le Togo, le Sénégal, le Tchad, le Niger, la Sierra Leone et la Somalie, comptaient moins d'un médecin pour 10 000 habitants en 2018.

D'autre part, la densité de médecins pour 10 000 habitants a enregistré une augmentation dans 40 pays de l'OCI. Pourtant, l'augmentation de 16 d'entre eux - surtout en Afrique subsaharienne - n'a même pas atteint un médecin pour 10 000 habitants entre 2000 et 2018. Malheureusement, la densité de médecins dans les 16 autres pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles a diminué entre 2000 et 2018 (graphique 23).

Graphique 23: Médecins pour 10 000 habitants, 2000 vs 2018



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

La pandémie de COVID-19 pose de sérieux problèmes quant à la réalisation des objectifs ODD 3

Les pays de l'OCI s'efforcent d'assurer une vie saine et de promouvoir le bien-être de leurs citoyens à tout âge, conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'ODD 3. Cependant, leurs engagements sont gravement affectés par l'émergence de COVID-19. La pandémie a non seulement sapé les perspectives de réalisation de la santé mondiale d'ici 2030, mais elle a également de profondes conséquences directes sur tous les autres ODD.

En outre, l'impact de COVID-19 à travers le monde est profond car les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement ont entraîné des limitations dans la production de fournitures médicales, l'accès à des services de santé de qualité, aux médicaments et vaccins essentiels, aux soins de santé maternelle et reproductive, et des ramifications pour les personnes qui ont besoin d'un traitement médical pour d'autres conditions à risque. L'épidémie a également suscité la peur au sein de la population, qui a peur de se rendre dans les établissements de santé pour accéder aux services de santé. Les effets dévastateurs de la pandémie sur la santé aggravent encore l'état d'effondrement des systèmes de santé. Les pays de l'OCI travaillent ardemment pour s'adapter à la "nouvelle normalité" et poursuivre leurs efforts en vue de parvenir à une meilleure santé d'ici 2030.

ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est l'un des principaux moteurs de l'amélioration de la vie et du bien-être de la population. Les nouveaux développements dans le secteur de l'éducation aujourd'hui peuvent permettre de fournir une éducation de qualité aux communautés les plus défavorisées ainsi que de fournir des connaissances techniques et pratiques avec les méthodes les plus rentables. En particulier, il faut bien souligner les pratiques modernes d'échange de savoir-faire et de renforcement des capacités techniques par la formation professionnelle, les programmes d'enseignement en ligne, les projets de renforcement des capacités et de coopération technique et d'autres. À cet égard, l'ODD 4 se concentre sur la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, l'égalité d'accès à un enseignement pré-primaire de qualité, l'élimination de toute discrimination dans l'éducation, l'alphabetisation et la numératie universelles, et l'augmentation de l'offre d'enseignants qualifiés, entre autres.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCI ont fait preuve de progrès modestes vers la réalisation des objectifs de l'ODD 4. Malgré les progrès enregistrés dans les secteurs de l'éducation des pays de l'OCI, il existe une grande disparité entre eux. D'une part, des résultats significatifs ont été observés dans la majorité des pays de l'OCI concernant la participation des étudiants à l'enseignement pré-primaire. D'autre part, certains pays de l'OCI ont dû faire face à de sérieux défis concernant l'inscription dans les écoles, la progression d'une année à l'autre et la suffisance d'enseignants par élève. En particulier, la situation s'aggrave en ce qui concerne les objectifs montrant le résultat des activités éducatives. Si le rythme actuel des progrès ne change pas, de nombreux pays de l'OCI devraient manquer les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030.

La situation s'est encore aggravée avec l'apparition du COVID-19. Les fermetures d'écoles visant à limiter la propagation de la pandémie entraînent des perturbations dans l'enseignement, en particulier dans les communautés défavorisées où les résultats scolaires ont été affectés. À cet égard, il est nécessaire d'entreprendre des actions concertées impliquant les pays de l'OCI, les donateurs et les organisations internationales pour promouvoir des possibilités d'éducation de qualité pour tous dans les pays membres de l'OCI.

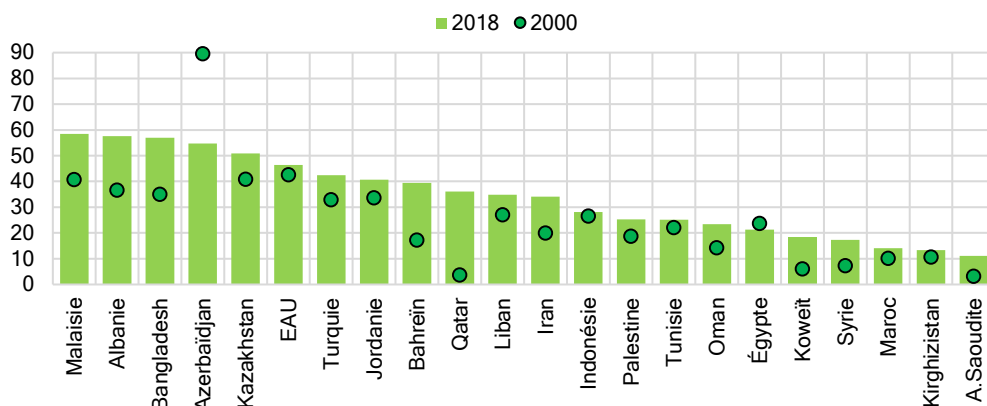
L'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous d'ici 2030 devrait être une priorité dans les stratégies nationales de développement des pays de l'OCI

Les pays de l'OCI ont réussi de manière exceptionnelle à atteindre des objectifs quantitatifs tels que la scolarisation dans l'enseignement primaire, tant pendant la période des OMD que pendant celle des ODD. Si les taux d'inscription ou d'achèvement sont importants, ils ne suffisent pas à délimiter l'excellence des établissements d'enseignement. En ce qui concerne la qualité de l'enseignement scolaire, la proportion d'élèves atteignant des compétences minimales en mathématiques et en lecture peut être considérée comme un indicateur représentatif et quantifiable. En d'autres termes, le niveau de compétence des enfants en mathématiques et/ou en lecture exprime les résultats de l'apprentissage à l'école. 20 des 22 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont montré une certaine progression de la proportion d'étudiants atteignant une compétence minimale en mathématiques, tandis que 2 pays de l'OCI (Azerbaïdjan et Égypte) ont enregistré une baisse de 2000 à 2018 (graphique 24).

Du côté positif, les cinq pays de l'OCI où la proportion d'élèves atteignant une compétence minimale en mathématiques au niveau du premier cycle du secondaire est supérieure à 50% sont la Malaisie (58,5%), l'Albanie (57,6%), le Bangladesh (57%), l'Azerbaïdjan

(54,7%) et le Kazakhstan (50,9%) en 2018. Sur la base des progrès réalisés entre 2000 et 2018, cinq pays de l'OCI (Qatar, Bangladesh, Koweït, Bahreïn et Malaisie) devraient atteindre l'objectif d'ici 2030 (graphique 24).

Graphique 24: Proportion d'enfants et de jeunes atteignant un niveau minimum de compétence en mathématiques, premier cycle du secondaire, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La participation à l'enseignement pré-primaire augmente dans la majorité des pays de l'OCI, mais l'accès à l'éducation pour tous les enfants reste un sujet de préoccupation d'ici 2030

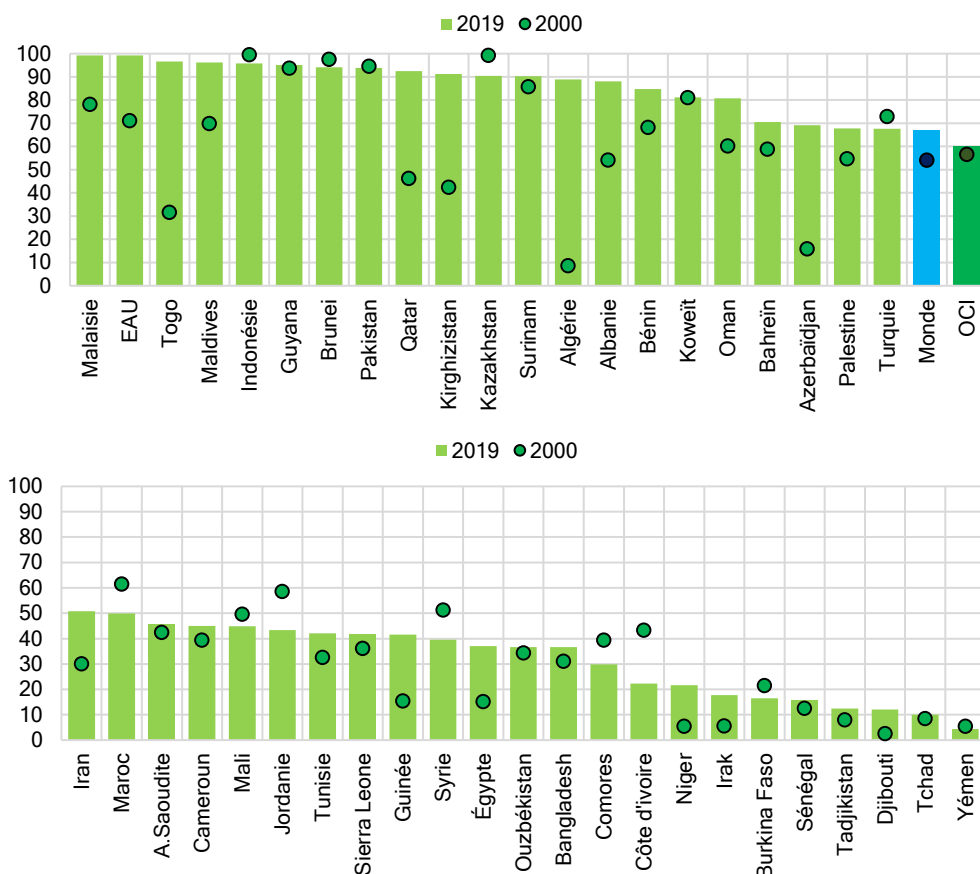
Certains pays de l'OCI ont dû relever des défis pour atteindre les objectifs les plus fondamentaux en matière d'éducation, tels que la scolarisation et la participation des enfants à l'école, en particulier des filles et d'autres groupes vulnérables de la population, l'augmentation du taux d'alphabétisation, et l'accès aux matériels scolaires de base et le nombre suffisant d'enseignants par élève.

Le taux de participation à l'apprentissage organisé montre la proportion d'enfants d'un groupe d'âge donné inscrits dans au moins un programme d'apprentissage organisé qui comprend à la fois l'éducation et la protection. Le principal objectif n'est pas de faire participer tous les enfants à des programmes d'apprentissage préprimaires organisés, mais de permettre à tous les enfants d'accéder à cette éducation. Le taux de participation à l'enseignement organisé un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire est passé de 56,5% en 2000 à 60% en 2019 dans le groupe des pays de l'OCI, tandis que la moyenne mondiale est passée de 54,1% à 67,2% sur la même période (graphique 25).

Les taux de progrès annuels les plus élevés ont été observés en Algérie (33,3%), en Irak et au Bangladesh (16,4% pour chacun), au Tchad (16%) et en Tunisie (12,7%) sur la base des données périodiques. Dans l'ensemble, 15 des 35 pays de l'OCI disposant de données suffisantes (Algérie, Tunisie, Bangladesh, Irak, Togo, Azerbaïdjan, Kirghizistan, Qatar, Albanie, Guinée, EAU, Malaisie, Bénin, Maldives et Oman) sont sur la bonne voie pour atteindre un taux de participation de 100 % d'ici 2030. En outre, la Guyane et le Suriname ont également de fortes chances d'atteindre l'objectif d'ici 2030, sur la base du taux de progrès observé entre 2000 et 2019. D'autre part, les taux de participation à l'apprentissage organisé dans 13 pays de l'OCI en 2019 étaient inférieurs à leurs niveaux de 2000. Malgré la baisse de leurs taux, certains pays membres (Indonésie, Brunei,

Pakistan et Kazakhstan) avaient encore des taux de participation supérieurs à 90 % en 2000 et 2019 (graphique 25).

Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2019.



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Il y a un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans les pays de l'OCI

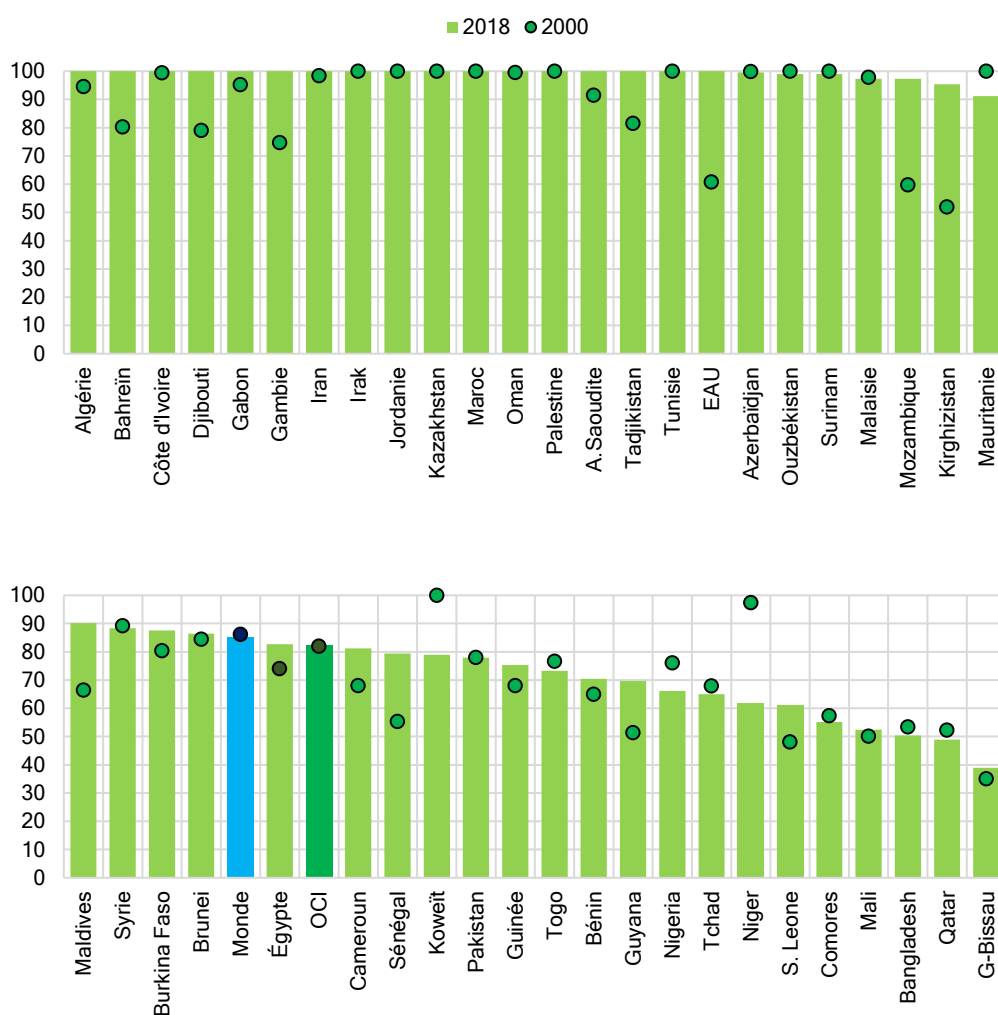
Des spécialistes qualifiés, des professionnels et l'ensemble des ressources humaines jouent un rôle crucial dans le développement et la prospérité de tout pays. L'absence d'une éducation adéquate pour les jeunes entrave la croissance économique future de tout pays. À cet égard, la formation adéquate des enseignants est considérée comme importante pour le progrès d'un pays à long terme.

D'une part, les proportions d'enseignants du primaire ayant reçu une formation organisée ont augmenté dans 25 des 46 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles au cours de la période 2000-2018. Dans 17 de ces pays (Algérie, Bahreïn, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Maroc, Oman, Palestine, Arabie Saoudite, Tadjikistan, Tunisie et EAU), 100 % des enseignants ont déjà bénéficié des formations organisées, comme le montrent les données de 2018 (graphique 26). En

outre, sur la base du rythme des progrès réalisés au cours de la période 2000-2018, tous les enseignants du primaire dans six autres pays de l'OCI (Égypte, Guyana, Kirghizstan, Maldives, Mozambique et Sénégal) auront reçu au moins la formation minimale requise pour enseigner à ce niveau d'ici 2030.

D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans 15 pays de l'OCI entre 2000 et 2018. Parmi ces pays, le Koweït et la Mauritanie avaient l'habitude de faire en sorte que 100 % de leurs enseignants du primaire reçoivent une formation de qualification minimale, mais ces chiffres ont considérablement diminué pour atteindre respectivement 78,9 % et 91,2 % au cours de la période considérée (graphique 26).

Graphique 26: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée, 2000 vs 2018



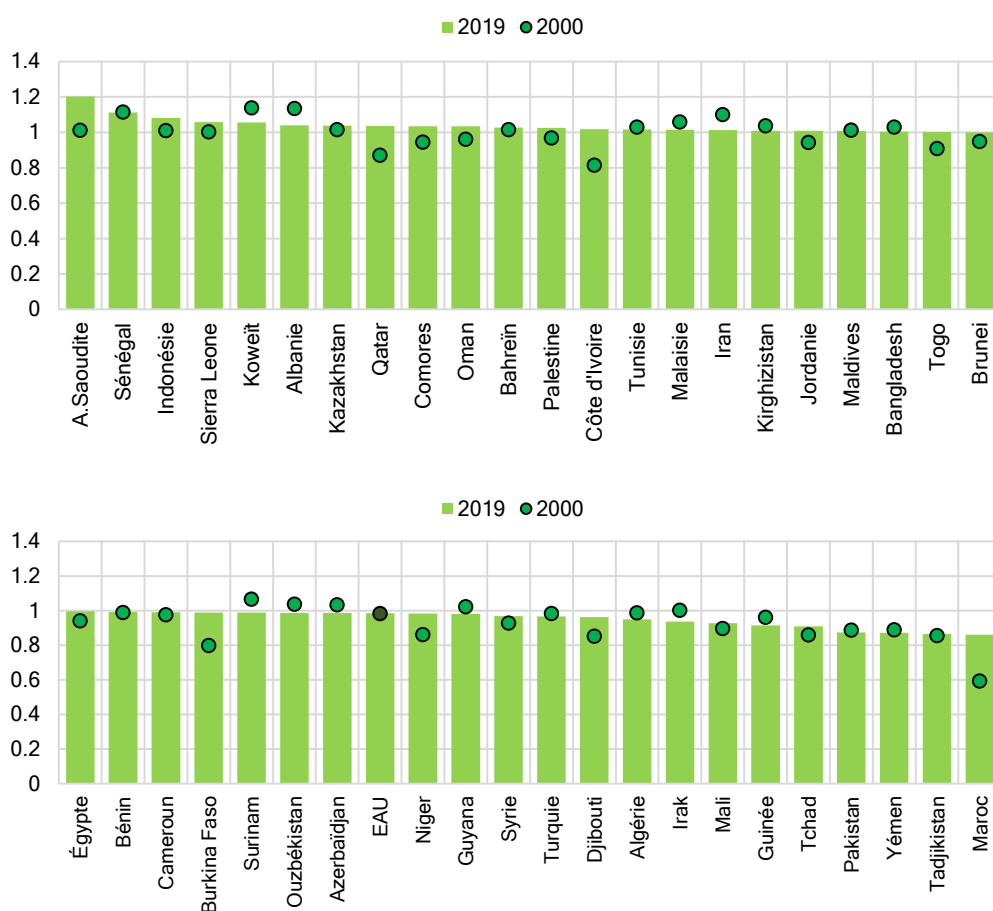
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement pré-primaire.

L'objectif 4.5 des ODD prévoit d'éliminer les disparités et d'assurer pour tous l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle d'ici 2030, en particulier pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les populations autochtones et les femmes. Dans ce contexte, la valeur de l'indice de parité entre les sexes avec "1" indique une parité entre les filles et les garçons. En général, une valeur inférieure à 1 est le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et une valeur supérieure à 1 reflète une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

De nombreux pays de l'OCI ont atteint la parité entre filles et garçons dans l'apprentissage organisé dans le groupe d'âge un an avant l'enseignement primaire officiel. 22 pays de l'OCI ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement pré-primaire en 2019 ou dans l'année pour laquelle les dernières données sont disponibles. Huit autres pays de l'OCI (Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Niger, Djibouti, Tchad, Maroc et EAU) devraient atteindre la parité des sexes d'ici 2030.

Graphique 27: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel du primaire), 2000 vs 2019



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En contrepartie, les valeurs de l'indice de parité entre les sexes ont montré une tendance à la baisse dans 19 pays de l'OCI, mais les valeurs de ces pays se situent généralement dans la fourchette optimale. Si cette tendance à la baisse n'est pas inversée au rythme actuel, ces pays risquent de ne pas atteindre la parité entre les sexes dans l'enseignement pré-primaire d'ici 2030. Bien que quatre pays de l'OCI (Maroc, Tadjikistan, Yémen et Pakistan) aient enregistré de moins bons résultats (inférieurs à 0,9) sur la base des dernières données disponibles, le Maroc, avec son rythme de progression actuel, devrait atteindre cette parité d'ici 2030 (graphique 27).

Les progrès en matière d'accès à l'éducation ont été entravés par la fermeture d'écoles en raison de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a affecté les institutions et les systèmes éducatifs à tous les niveaux dans le monde entier. L'inégalité d'accès à l'éducation s'est encore aggravée pour les communautés vulnérables, pauvres et défavorisées. En particulier, il a été observé de manière très nette dans les pays membres d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud qui avaient déjà de sérieux problèmes pour atteindre les cibles de l'ODD 4 avant même la pandémie par rapport aux autres pays membres.

Selon le rapport 2020 sur les objectifs de développement durable (ONU, 2020b), les fermetures d'écoles ont été mises en pratique dans 190 pays. En conséquence, environ 90 % de tous les étudiants, soit 1,57 milliard d'enfants, n'étaient pas scolarisés en raison de la pandémie de COVID-19. Bien que l'enseignement à distance ait été immédiatement suggéré et mis en pratique dans quatre de ces cinq pays, 500 millions d'enfants ou plus ont été privés de cette alternative dans le monde. Comme de nombreux établissements d'enseignement ne disposent pas encore de l'infrastructure de base permettant de pratiquer une hygiène essentielle et de s'éloigner de la société, il faudrait beaucoup plus de temps pour retrouver les progrès réalisés avant la pandémie en ce qui concerne les objectifs en matière d'éducation.

ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'égalité des sexes est un fondement crucial d'un avenir pacifique, prospère et durable. Bien que les pays de l'OCI continuent de réaliser des progrès en matière de l'égalité des sexes, il reste un long chemin à parcourir pour atteindre l'égalité totale des droits et des chances entre les hommes et les femmes dans les pays membres. L'inégalité entre les sexes a continué de freiner le bien-être socio-économique des femmes et des filles, qui représentent la moitié de la population mondiale.

Les discriminations sociétales contre les femmes et les filles ont conduit à un niveau d'éducation insuffisant ce qui les prive de la possibilité d'acquérir des compétences et les empêchent d'être compétitives pour saisir les opportunités offertes sur le marché du travail. Le développement du capital humain, en particulier des femmes et des filles, qui se réalise par l'éducation des petites filles, constitue un moyen essentiel qui leur permet de développer pleinement leur potentiel en tant que citoyennes responsables non seulement dans les pays de l'OCI mais aussi dans le monde entier. Dans ce contexte, l'éducation est vitale pour assurer un avenir prometteur et une meilleure qualité de vie dans nos sociétés. L'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes et les filles leur permettra d'assumer un rôle plus actif dans la société.

L'épidémie de COVID-19 a encore exacerbé les inégalités entre les sexes, car la pandémie continue de s'aggraver, des décennies de progrès réalisés dans l'autonomisation des femmes risquent d'être anéanties. Les cas de violence croissante contre les femmes, l'accès réduit aux services de soins de santé maternelle et reproductive, l'augmentation du travail non rémunéré à domicile en raison de la fermeture des écoles sont certains des impacts de COVID19 sur le genre. Des mesures sociales et économiques qui tiennent compte du genre devraient être conçues pour freiner l'escalade de la COVID 19 dans les pays de l'OCI.

Le groupe des pays de l'OCI a enregistré des progrès considérables dans la réalisation d'une représentation équitable des femmes dans les parlements nationaux au cours des dernières années

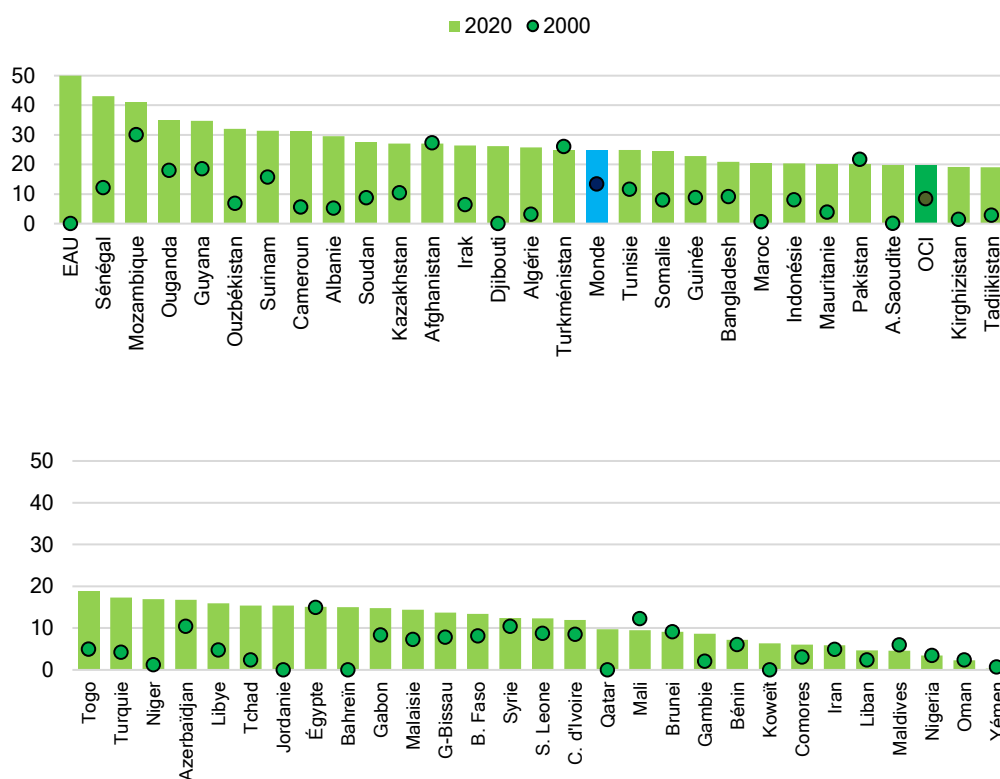
À l'échelle mondiale, les femmes continuent d'être sous-représentées à tous les niveaux de la direction politique, comme en témoigne la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges. Au 1er janvier 2020, la proportion de femmes parlementaires dans le monde a augmenté, passant de 13,3% en 2000 à 24,9% en 2020. Au cours de la même période, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges dans le groupe de pays de l'OCI est passé de 8,7% à 19,7%.

En 2020, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges dans 16 pays de l'OCI était nettement plus supérieure à la moyenne mondiale de 24,9%. Ces pays comprennent les EAU (50%), le Sénégal (43%), le Mozambique (41,2%), l'Ouganda (34,9%), la Guyane (34,8%), l'Ouzbékistan (32%), le Suriname (31,4%), le Cameroun (31,1%), l'Albanie (29,5%), le Soudan (27,7%), le Kazakhstan (27,1%), l'Afghanistan (27%), l'Irak (26,4%), Djibouti (26,2%), l'Algérie (25,8%) et le Turkménistan (25%). En revanche, la proportion de femmes dans les parlements est inférieure à 10% dans 13 pays de l'OCI, dont le Qatar, le Mali, le Brunei, la Gambie, le Bénin, le Koweït, les Comores, l'Iran, le Liban, les Maldives, le Nigeria, Oman et le Yémen (graphique 28).

Entre 2000 et 2020, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges dans 47 pays de l'OCI a augmenté. Cependant, des baisses ont été observées dans sept pays de l'OCI, dont Oman, l'Afghanistan, le Yémen, le Turkménistan, les Maldives, le Pakistan et le Mali.

Avec l'adoption de quotas législatifs de femmes, la part des femmes dans les parlements nationaux a augmenté chaque année (UIP, 2019). Les EAU, avec 50% de la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux en pourcentage du nombre total de sièges, sont actuellement le seul pays de l'OCI à présenter une représentation égale des femmes dans le parlement national. Dans l'ensemble, le nombre de femmes parlementaires dans les pays de l'OCI a considérablement augmenté entre 2000 et 2020. Ceci montre que les pays de l'OCI en général progressent bien vers la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes aux postes de pouvoir et de décision (graphique 28).

Graphique 28: Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, en pourcentage, 2000 vs 2020



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

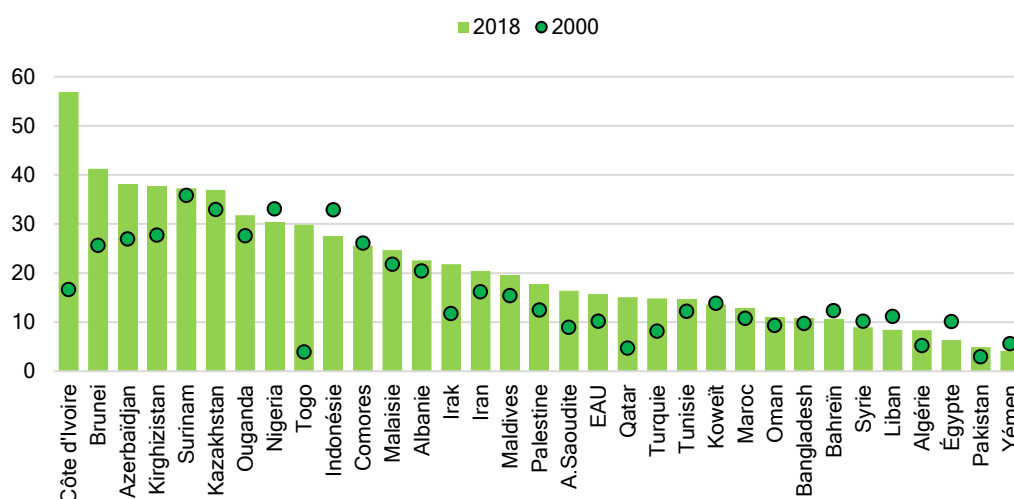
Accroître les possibilités d'emploi dans les pays de l'OCI permettra de combler le fossé existant entre les hommes et les femmes occupant des postes de direction afin de parvenir à un meilleur bien-être économique des femmes

L'égalité dans l'accès aux postes de direction reste un défi dans de nombreux pays de l'OCI. Pourtant, certains pays de l'OCI se sont distingués des autres en donnant plus de

postes de direction aux femmes. Par exemple, la Côte d'Ivoire (56,9%) avait la plus forte proportion de femmes occupant des postes de direction en 2018 selon les données disponibles sur 33 pays de l'OCI. Le Brunei (41,3%), l'Azerbaïdjan (38,1%), le Kirghizistan (37,8%), le Suriname (37,3%), le Kazakhstan (37%), l'Ouganda (31,8%) et le Nigeria (30,3%) sont les autres pays de l'OCI avec la plus forte proportion de femmes occupant des postes de direction au cours de la même année.

Entre 2000 et 2018, la proportion de femmes occupant des postes de direction a augmenté dans 24 pays de l'OCI. Néanmoins, la proportion de femmes occupant des postes de direction a diminué dans neuf pays de l'OCI, dont l'Indonésie, l'Égypte, le Nigeria, le Liban, le Bahreïn, le Yémen, la Syrie, les Comores et le Koweït (graphique 29).

Graphique 29: Proportion de femmes occupant des postes de direction, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

Les nombreux impacts de la pandémie de COVID-19 pourraient saper les progrès réalisés par les pays de l'OCI en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes

Actuellement, les femmes jouent un rôle important dans la réponse à la pandémie de COVID-19 en tant que travailleurs de la santé de première ligne et soignants à domicile en raison de la fermeture des écoles et autres établissements d'enseignement dans les pays de l'OCI. La pandémie de COVID-19 a considérablement affecté certains des progrès réalisés vers l'égalité des sexes dans les pays de l'OCI car les femmes jouent un rôle encore plus disproportionné pendant la pandémie, associé aux mesures de maintien à domicile mises en place pour réduire la propagation du virus. Par exemple, les mesures de confinement prises pendant la pandémie ont rendu de nombreuses femmes et filles vulnérables à la violence et aux abus, car elles sont obligées de rester chez soi et ne sont pas protégées contre les agresseurs (ONU Femmes, 2020). Tous ces facteurs ont considérablement aggravé les inégalités préexistantes, exposant les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques qui, à leur tour, amplifient les effets de la pandémie.

ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

L'énergie est vitale pour toutes les formes d'activités économiques et sociales. Sans un approvisionnement énergétique adéquat, on ne peut ni assurer la croissance économique ni réaliser des progrès suffisants dans les industries manufacturières légères et lourdes. La communauté internationale, surtout depuis le début de l'ère des ODD, n'approuve plus les compromis sur l'environnement pour des gains économiques et demande instamment le développement de ressources énergétiques propres et durables.

Toutefois, il est important de reconnaître qu'une partie importante du monde, plus particulièrement les pays à faible revenu et les PMA, n'a toujours pas accès à l'électricité. C'est pourquoi l'accès à une énergie financièrement abordable, fiable et durable est une priorité essentielle pour ne laisser personne à la traîne d'ici 2030. Ce faisant, il convient de produire moins d'énergie à partir de sources conventionnelles et de développer des sources d'énergie alternatives pour garantir l'accessibilité et le caractère économique. Bien que le secteur des énergies renouvelables nécessite d'énormes ressources financières et un capital humain qualifié, les développements scientifiques rapides dans ce secteur ouvrent la voie à une production d'énergie non polluante plus économique, année après année. Dans ce contexte, il serait plus efficace et efficient de joindre les efforts de R&D et les échanges réguliers d'expériences, de savoir-faire, de meilleures pratiques et de découvertes entre les pays de l'OCI.

Bien que les pays de l'OCI en général aient des progrès stagnants vers l'ODD 7, certains résultats encourageants en matière d'accès à l'électricité ont été obtenus tant au niveau mondial qu'au niveau des pays de l'OCI. En outre, COVID-19 a un large impact sur tous les secteurs de l'économie en tant que tel, notamment sur le secteur de l'énergie. La chute des prix du pétrole devrait décourager les progrès de l'industrie des énergies renouvelables, tandis que les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement en énergie et la crise du crédit entravent les capacités financières des ménages et des petites entreprises à payer les services d'électricité.

Malgré les progrès enregistrés, les pays de l'OCI sont en moyenne à la traîne par rapport à la moyenne mondiale d'accès à l'électricité

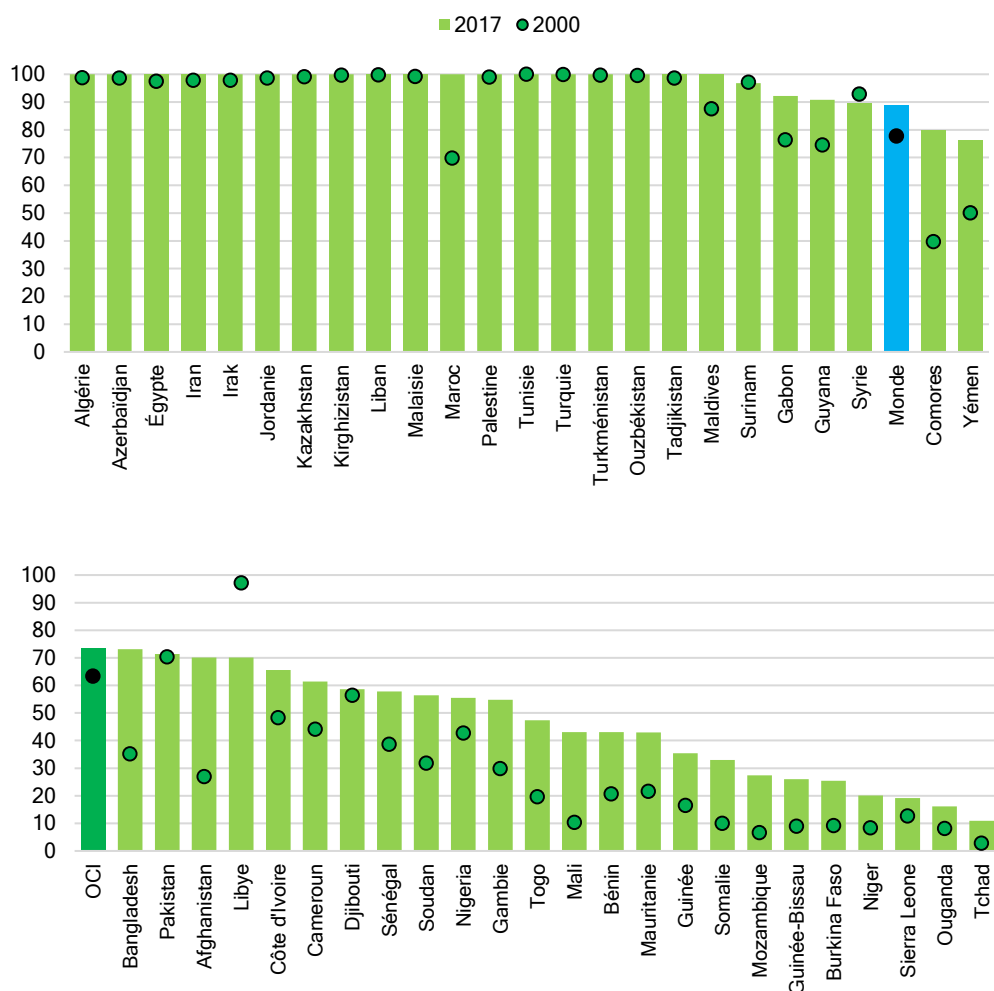
L'indicateur de l'ODD 7.1 relatif à la proportion de la population ayant accès à l'électricité montre le pourcentage de personnes ayant accès à l'électricité par rapport à la population totale. Les données disponibles sont désagrégées selon les taux d'accès total, urbain et rural par pays (DSNU, métadonnées ODD).

Sur la base des données disponibles, la population de l'OCI ayant accès à l'électricité a connu une croissance significative de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2017, pour atteindre 73,4 % en 2017 dans toutes les régions. Toutefois, elle reste en deçà de la moyenne mondiale de 88,8 % pour la même année (graphique 30). À cet égard, les pays de l'OCI peuvent améliorer leur infrastructure en matière d'approvisionnement énergétique afin d'accroître leur compétitivité par rapport aux autres pays et régions du monde en renforçant leurs systèmes de distribution d'électricité et leur capacité technique générale.

Au niveau national, 16 des 48 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré un accès complet à l'électricité en 2017. Presque tous les pays de l'OCI ont augmenté leur proportion de population totale ayant accès à l'électricité entre 2000 et 2017. Néanmoins, trois pays de l'OCI (Suriname, Syrie et Libye) ont connu une diminution de leur pourcentage de population ayant accès à l'électricité. En outre, plus de la moitié

des pays de l'OCI disposant de données disponibles étaient à la traîne par rapport au reste du monde en 2017. Ainsi, l'augmentation des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que le renforcement des capacités dans le secteur de l'électricité vont certainement stimuler les progrès réalisés jusqu'à présent.

Graphique 30: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée, toutes zones, en pourcentage, 2000 vs 2017



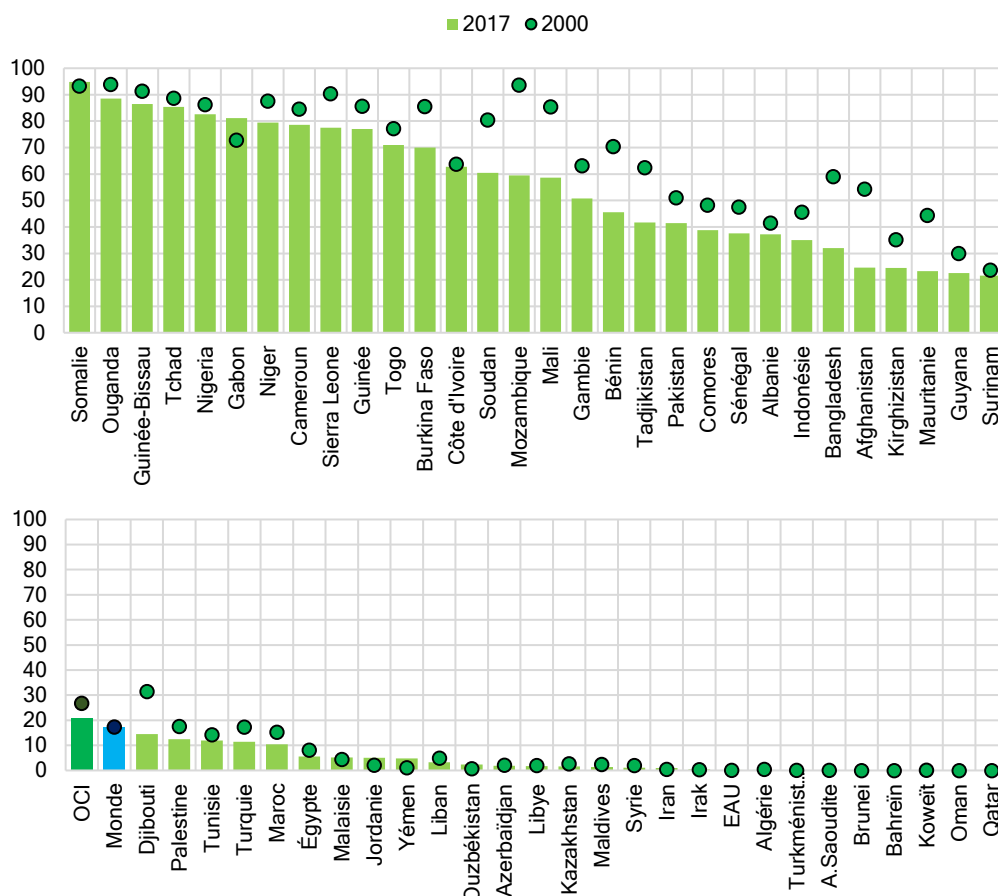
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les sources renouvelables doivent être privilégiées pour répondre à la demande croissante d'énergie

En raison de l'impact environnemental négatif des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de la part des ressources énergétiques renouvelables et durables dans le mix énergétique tout en réduisant l'intensité de l'utilisation des combustibles fossiles a été indiquée dans la cible de l'ODD 7.2. À cet égard, l'ODD 7.2 détermine la cible d'une augmentation importante de la part des énergies renouvelables dans la consommation

totale d'énergie finale (TFEC). Des changements substantiels ne peuvent être réalisés que si les énergies renouvelables sont introduites avec succès dans tous les domaines de la production et de l'utilisation de l'énergie. Comme le secteur des énergies renouvelables nécessite des investissements et des efforts importants, aucun objectif quantitatif spécifique n'a été fixé pour l'ODD 7.2 à réaliser d'ici 2030.

Graphique 31: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale, en pourcentage, 2000 vs. 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

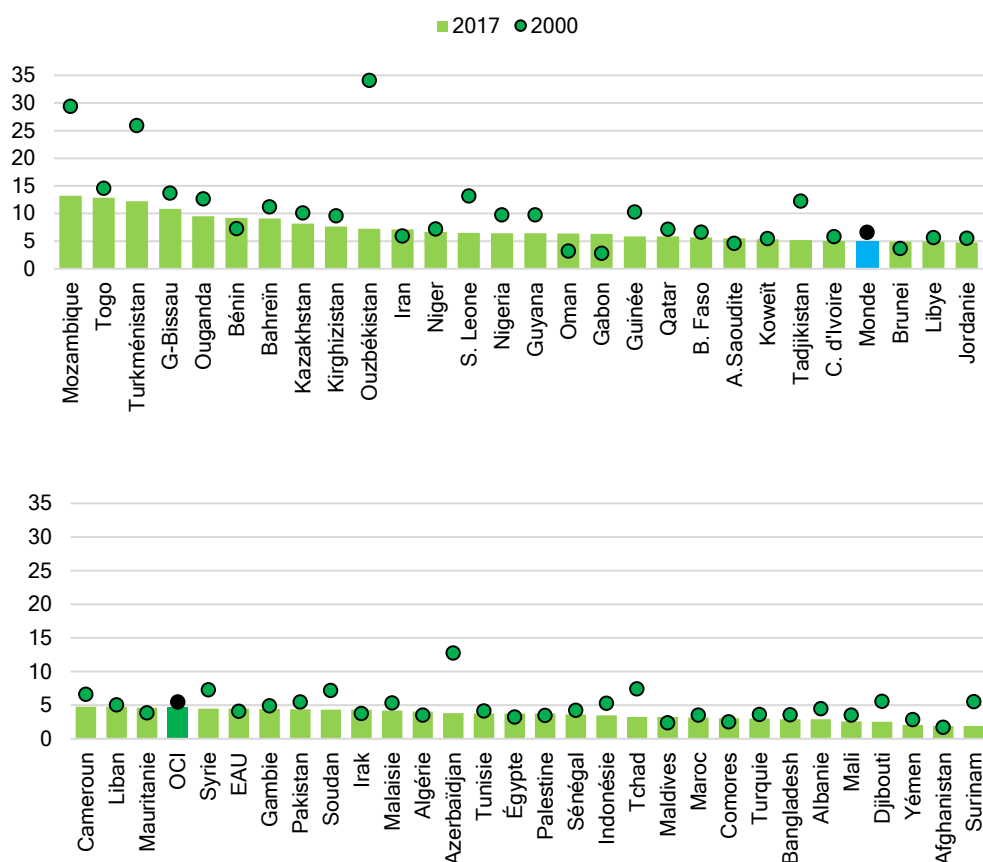
La part des énergies renouvelables dans le TFEC a légèrement augmenté à l'échelle mondiale, passant de 17,2 % en 2000 à 17,3 % en 2017. Entre 2000 et 2017, la tendance mondiale n'a donc pas été assez forte. Encore pire, la tendance du groupe des pays de l'OCI était plus faible. Le groupe des pays de l'OCI a enregistré une baisse de 26,7% en 2000 à 20,8% en 2017. Malgré les progrès enregistrés par certains pays dans le secteur des énergies renouvelables au cours de la dernière décennie, le groupe des pays de l'OCI ne semble pas être en voie d'atteindre la cible de l'ODD 7.2. En 2017, la part des énergies renouvelables dans le TFEC de 30 pays de l'OCI était supérieure à la moyenne mondiale. Sur ce total, dans 17 pays membres, plus de 50 % de l'énergie consommée provient de

sources renouvelables. En général, pour des raisons économiques, la demande croissante de ressources énergétiques a été satisfaite en produisant plus d'énergie à partir de sources non renouvelables. En conséquence, la part des énergies renouvelables dans le TFEC a diminué dans 42 pays alors qu'elle a augmenté dans 11 pays (Gabon, Yémen, Jordanie, Ouzbékistan, Somalie, Malaisie, Iran, EAU, Irak, Arabie Saoudite et Brunei). En revanche, aucun changement n'a été observé dans quatre pays de l'OCI (Bahreïn, Koweït, Oman et Qatar) (graphique 31).

Il est nécessaire d'améliorer considérablement les normes d'efficacité énergétique et le cadre réglementaire dans les pays de l'OCI pour favoriser le progrès global du niveau d'efficacité énergétique acquis

L'intensité énergétique est caractérisée en tant qu'énergie fournie pour être utilisée dans la production d'une unité de production économique. Également connu sous le nom d'efficacité énergétique, il est utilisé pour contrôler et analyser la quantité d'énergie consommée nécessaire à la génération de la valeur unitaire de la production économique. Quand le ratio est inférieur, il indique une meilleure efficacité énergétique utilisée pour produire une unité de rendement (DSNU, métadonnées ODD).

Graphique 32: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2011, 2000 vs 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Au cours de la période 2000-2017, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire a légèrement diminué avec 0,8 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 5,5 % à 4,6 %. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,6 points de pourcentage, passant de 6,6 % à 5 % au cours de la même période. Sur la base du rythme des progrès mesurés entre 2000 et 2017, seuls six pays de l'OCI (Ouzbékistan, Suriname, Azerbaïdjan, Djibouti, Turkménistan et Mozambique) devraient réaliser l'objectif de doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. Par conséquent, il est essentiel que les gouvernements apportent un soutien significatif en termes d'incitations financières, de mise en œuvre de normes minimales d'efficacité énergétique et d'amélioration du cadre réglementaire pour stimuler les progrès globaux (AIE, IRENA, DSNU, Banque mondiale, OMS, 2020).

Au niveau des pays membres, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire s'est amélioré dans 41 pays de l'OCI entre 2000 et 2017. Parmi ces pays, six pays de l'OCI (Ouzbékistan, Mozambique, Turkménistan, Azerbaïdjan, Tadjikistan et Sierra Leone) ont diminué leur niveau d'intensité énergétique de plus de 5 points de pourcentage.

En 2017, l'efficacité énergétique était inférieure à 2,4 % (l'objectif du groupe des pays de l'OCI pour 2030) dans seulement trois pays de l'OCI (Suriname, Afghanistan et Yémen). Le ratio était compris entre 2,4% et 5,0% dans 29 pays de l'OCI, et supérieur à 5,0% dans les 24 autres pays de l'OCI en 2017 (graphique 32).

Les pays de l'OCI doivent surveiller et répondre à l'offre et à la demande d'énergie requises par le secteur de la santé afin d'éviter de nouveaux impacts sans précédent de la pandémie de COVID-19

Comme indiqué par l'Énergie durable pour tous - Sustainable Energy for All (SEforALL), on estime que seulement 28 % des établissements de santé ont accès à une électricité fiable en Afrique subsaharienne. C'est une indication forte de l'acuité des vulnérabilités des systèmes de santé dans le monde. Même avant l'épidémie de COVID-19, le manque d'énergie dans les établissements de santé réduisait la qualité des soins pour des millions de personnes en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (SEforALL, 2020).

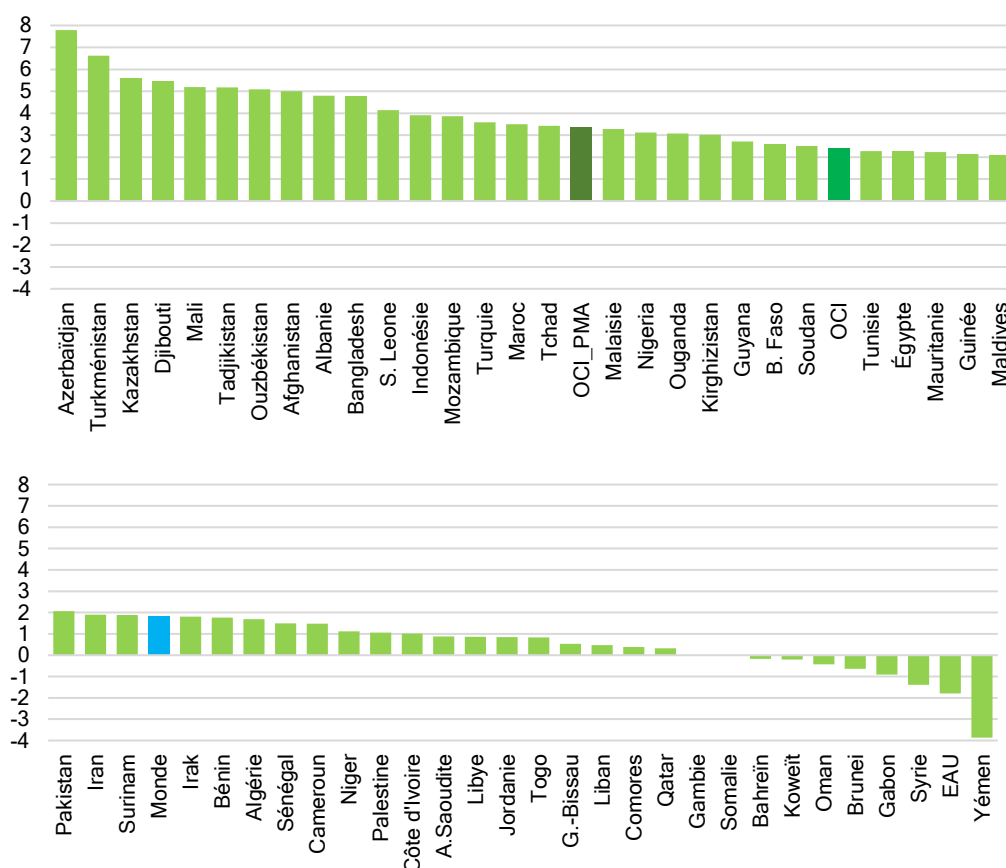
En tant qu'élément clé utilisé dans diverses sections des infrastructures de santé, l'absence d'énergie peut entraver les efforts globaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et dans le monde entier. L'énergie est également nécessaire à l'approvisionnement en eau propre pour l'hygiène essentielle et au maintien des communications nécessaires pour établir des liens entre les personnes. À cet égard, les pays de l'OCI devraient donner la priorité et accélérer la réponse à la demande énergétique de leurs systèmes de santé en répondant aux besoins et aux capacités qui sont essentiels à la fourniture de services de qualité à leurs populations.

ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique durable et inclusive, qui peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi sans nuire à l'environnement. Il appelle des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes qui devraient être offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler. En outre, une croissance économique rapide peut en particulier aider les pays de l'OCI à combler l'écart de développement économique qui les sépare des pays développés. La pandémie de COVID-19 et l'arrêt des activités entraînera une contraction de la production et une perte d'emplois dans les pays de l'OCI. En raison de la pandémie, l'économie mondiale devrait se contracter fortement de 5,2 % en 2020, mais la contraction pourrait être de 8 % si un confinement plus long est nécessaire pour arrêter la propagation du virus (Banque mondiale, 2020e). Les répercussions économiques pourraient être profondes, étendues et sans précédent pour les pays de l'OCI, car leurs économies étaient déjà confrontées à des défis permanents avant la pandémie.

Les PMA de l'OCI semblent rater l'objectif de 7 % de croissance annuelle du PIB d'ici 2030 sans efforts supplémentaires

Graphique 33: Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en %, 2000-2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant est calculé comme une variation en pourcentage du PIB réel par habitant entre deux années consécutives. Les données relatives au PIB réel sont mesurées en dollars constants afin de faciliter à la fois le calcul des taux de croissance des pays et la production de données agrégées régionales et mondiales. Le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région. Une variation positive en pourcentage de cet indicateur peut être interprétée comme une augmentation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région (DSNU, métadonnées ODD).

Au cours de la période 2000-2018, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,4% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 3,3% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,8%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI semblent qu'ils ne parviendront pas à atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7% par an si leur rythme de développement ne s'accélère pas de manière tangible. Cela suggère également qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Au niveau des pays, seul l'Azerbaïdjan a atteint le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant supérieur à 7% avec 7,8% pour la période 2000-2018. En revanche, le PIB réel par habitant de l'Azerbaïdjan était inférieur à 2% de 2014 à 2018. Outre l'Azerbaïdjan, 7 autres pays de l'OCI dont le Turkménistan, le Kazakhstan, le Djibouti, le Mali, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Afghanistan ont enregistré le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant supérieur à 5% entre 2000 et 2018. Dans le même intervalle de temps, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant était négatif pour 10 pays de l'OCI (graphique 33).

Malgré des améliorations, la productivité du travail dans les pays de l'OCI présente de grandes disparités

Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi indique la variation annuelle en pourcentage du PIB réel par personne pourvue d'un emploi. Le taux de croissance du PIB réel par personne employée est une mesure de la croissance de la productivité du travail, il fournit donc des informations sur l'évolution, l'efficacité et la qualité du capital humain dans le processus de production.

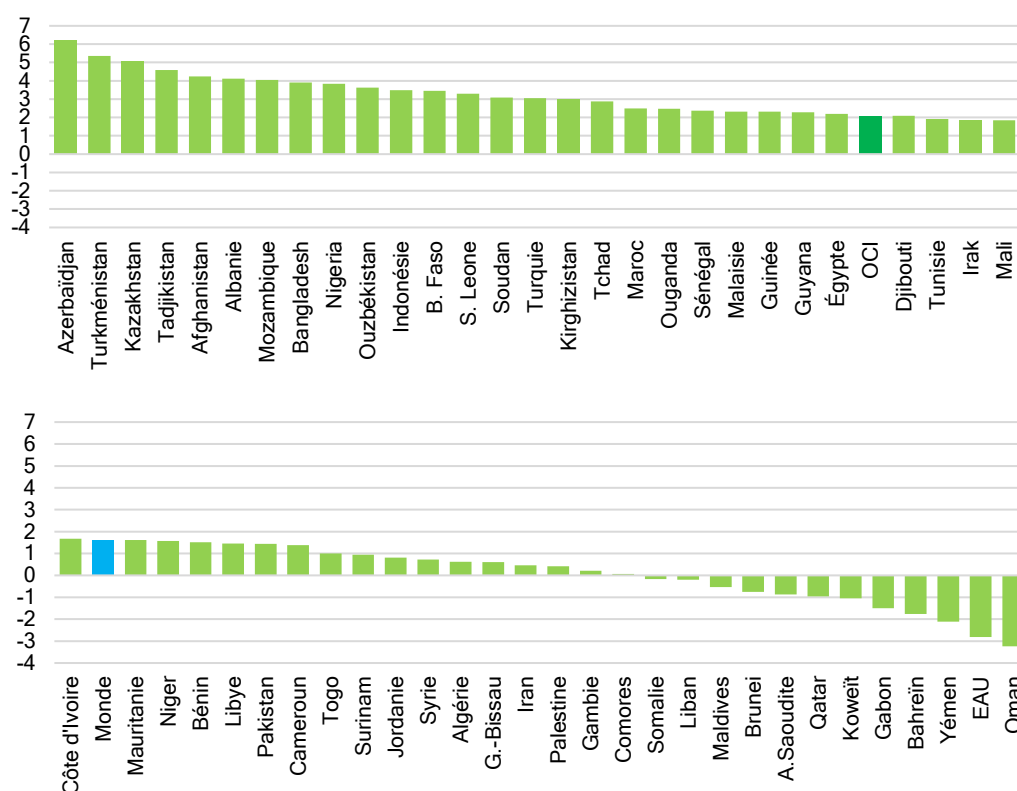
La croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à un travail plus efficace de la part de ceux qui sont employés. Cet indicateur met en lumière l'effet de productivité, ce qui en fait une mesure clé de la performance économique. Les estimations de la productivité (et de la croissance) du travail peuvent faciliter la formulation des politiques du marché du travail et en surveiller les effets pour les décideurs politiques. Elles peuvent également contribuer à la compréhension de la manière dont les performances du marché du travail affectent le niveau de vie des personnes employées (DSNU, métadonnées ODD).

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2,1% pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2018, ce qui est légèrement supérieur à celle du monde (1,6%) (graphique 34). Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après la crise financière de 2008-2009. Le taux moyen était de 1,5% entre 2009 et

2018, contre 2,8% entre 2000 et 2008. La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité indique donc un développement négatif pour le groupe des pays de l'OCI vers réalisation de niveaux de développement plus élevés.

Le groupe des pays de l'OCI a montré une variation considérable dans la croissance de la productivité du travail. Elle a été en moyenne supérieure à 5% pour seulement trois pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan) de 2000 à 2019. Alors que les taux moyens de croissance de la productivité du travail de 22 pays de l'OCI se situaient entre 2 et 5 %, ils se situaient entre 0 et 2 % pour 20 pays de l'OCI au cours de la même période. Toutefois, 12 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2019 (graphique 34).

Graphique 34: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée, en pourcentage, 2000-2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de chômage augmente dans les pays de L'OCI à forte densité démographique

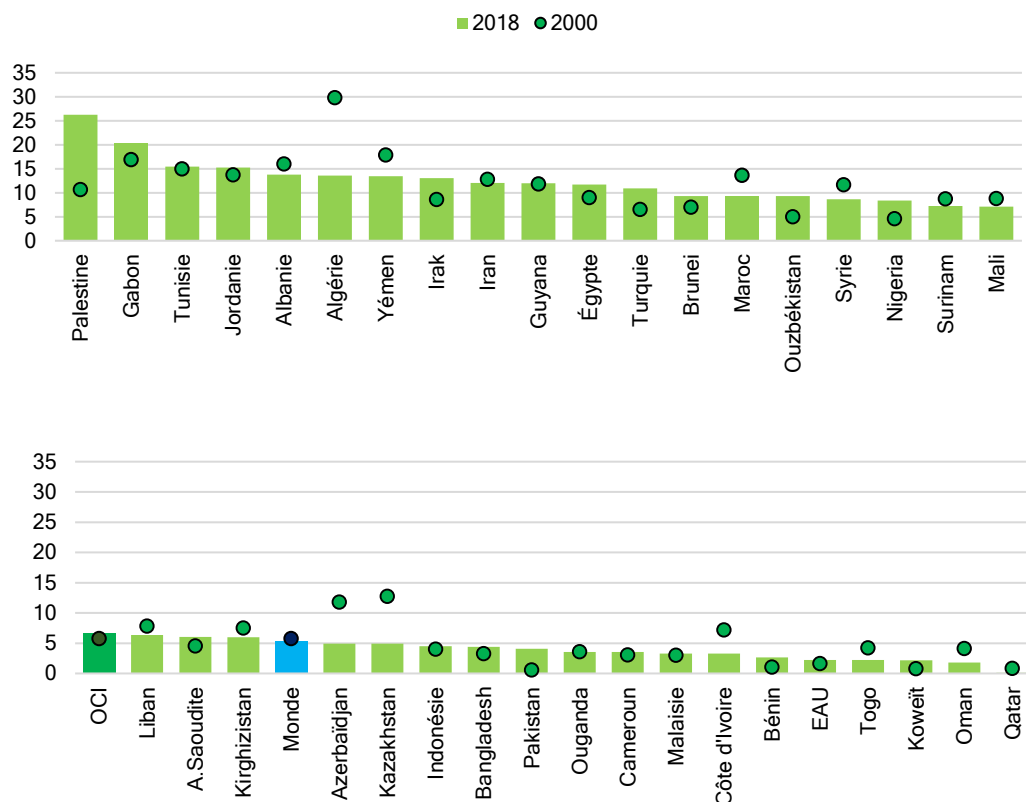
Le taux de chômage indique le pourcentage de la population active qui est sans emploi. C'est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de travail. Elle reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour ceux et celles qui cherchent activement du travail. Par conséquent, elle peut montrer l'efficacité et l'efficacité d'une économie pour absorber sa main-d'œuvre et la performance du marché du travail (DSNU, métadonnées, ODD).

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 5,8% en 2000 à 6,7% en 2018 sur la base des données disponibles pour 37 pays de l'OCI. A cet égard, Le groupe des pays de l'OCI semble rater l'objectif du plein-emploi productif et du travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés entre 2000 et 2018.

Le chômage de longue durée peut avoir des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social. De grandes disparités existent entre les pays de l'OCI en termes de taux de chômage. Au cours de la période 2000-2018, le chômage a surtout augmenté dans les six pays les plus peuplés de l'OCI (Indonésie, Pakistan, Nigeria, Bangladesh, Égypte et Turquie). Au total, sur la base des données disponibles pour 37 pays de l'OCI, le taux de chômage a augmenté dans 20 d'entre eux et a diminué dans 17 pendant la même période (graphique 35).

Le taux de chômage était inférieur à 5 % dans 15 pays de l'OCI (Qatar, Oman, Koweït, Togo, EAU, Bénin, Côte d'Ivoire, Malaisie, Cameroun, Ouganda, Pakistan, Bangladesh, Indonésie, Kazakhstan et Azerbaïdjan). Cependant, il était alarmant dans 12 pays de l'OCI avec plus de 10% sur la base des dernières données disponibles (de 2009 à 2018) (graphique 35).

Graphique 35: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2018



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

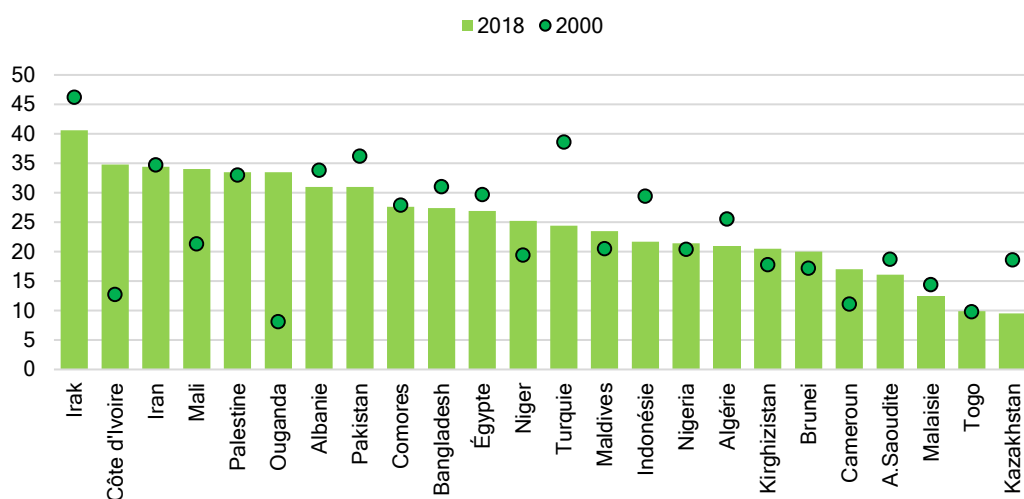
La part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI

La part des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas dans l'emploi, l'éducation ou la formation représente une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne sont pas en formation et qui ne sont pas dans l'emploi. Elle est également connue sous le nom de "taux NEET". Il s'agit d'une mesure plus large de l'entrée potentielle des jeunes sur le marché du travail que le chômage des jeunes, car elle inclut également les jeunes qui ne font pas partie de la population active, tels que les jeunes travailleurs découragés, ainsi que ceux qui sont en dehors de la population active en raison d'un handicap ou d'un engagement dans les tâches ménagères, entre autres raisons. Le taux NEET des jeunes est également une meilleure mesure de l'univers actuel des jeunes entrant potentiellement sur le marché du travail par rapport au taux d'inactivité des jeunes car le taux NEET des jeunes inclut les jeunes qui ne sont pas dans l'éducation ou la formation mais qui sont actuellement disponibles pour travailler et cherchent du travail (DSNU, métadonnées ODD).

La performance des pays de l'OCI concernant le taux de NEET des jeunes a été assez hétérogène. Dans 24 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, le taux NEET des jeunes a diminué dans 13 d'entre eux et a augmenté dans 11 entre 2000 et 2018. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Turquie, au Kazakhstan, en Indonésie, en Irak et au Pakistan, avec plus de 5 points de pourcentage. Cependant, le taux NEET des jeunes a augmenté de plus de 5 points de pourcentage dans cinq pays de l'OCI en Afrique subsaharienne (graphique 36).

Au niveau de chaque pays membre, la situation est généralement moins favorable. Plus d'un cinquième des jeunes n'avaient pas d'emploi ni d'éducation ou de formation dans 19 des 24 pays membres pour lesquels des données sont disponibles. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI n'ont pas été utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Graphique 36: Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

La COVID-19 aura de graves répercussions économiques négatives sur les pays de l'OCI

Les économies des pays de l'OCI étaient déjà fragiles avant la pandémie de COVID-19. La chute des taux de croissance économique, les niveaux d'endettement record et la fragilité des finances publiques dans les pays de l'OCI limitent encore la capacité à mettre en œuvre une politique anticyclique en réponse à des évolutions défavorables (Banque mondiale, 2020a). Compte tenu de cette perspective fragile, les capacités de production des économies de l'OCI sont aggravées par la crise mondiale déclenchée par l'épidémie de COVID-19. En raison de la pandémie, l'économie mondiale devrait se contracter fortement de 5,2 % en 2020, mais la contraction pourrait être de 8 % si un confinement plus long est nécessaire pour arrêter la propagation du virus (Banque mondiale, 2020e). Comme les économies des pays de l'OCI avaient déjà des défis à relever avant la pandémie, la contraction dans le groupe des pays de l'OCI serait aussi grave, voire plus grave, que celle de l'économie mondiale en raison des perturbations économiques provoquées par la pandémie COVID-19.

En raison des mesures de confinement et autres mesures visant à prévenir la propagation du virus, les conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur l'emploi pourraient avoir des effets dévastateurs dans la région de l'OCI. Si le taux de chômage augmentait d'un point de pourcentage dans la région de l'OCI, il en résulterait d'énormes défis politiques pour les gouvernements de l'OCI liés à la prise en charge de 8 millions de chômeurs supplémentaires et s'attaquer aux problèmes socio-économiques des populations touchées pendant la période d'après-crise (SESRI, 2020).

En ce qui concerne les pertes d'heures de travail, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que le temps de travail mondial pourrait diminuer de 14% au cours du deuxième trimestre de 2020, ce qui équivaut à 400 millions d'emplois à temps plein (OIT, 2020a). L'emploi, en particulier dans les pays en développement, a été négativement affecté et de nombreux travailleurs sont confrontés à une perte de revenus et à une pauvreté plus profonde, ce qui, à son tour, augmenterait le risque de conflits sociaux.

ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Les investissements dans les infrastructures physiques, y compris les transports, l'irrigation, les secteurs de l'énergie et technologies de l'information et des communications qui sont essentiels pour parvenir à un développement durable et solidaire. Des études empiriques indiquent que l'investissement dans l'infrastructure est étroitement lié à la croissance de la productivité et des revenus et à l'amélioration des résultats en matière de santé et d'éducation. À cet égard, l'ODD 9 préconise la construction d'infrastructures résilientes et durables, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et la promotion de la recherche et de l'innovation.

Pour pouvoir atteindre les pays développés ou le monde dans différents domaines et stimuler le niveau de développement des pays de l'OCI, il est essentiel de faire progresser l'infrastructure des pays membres. Bien qu'un progrès ait été enregistré au niveau de l'OCI sur quelques indicateurs des ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart stagnants ou à des niveaux modérés dont on ne prévoit pas qu'ils atteignent les objectifs d'ici 2030.

Bien qu'un progrès ait été enregistré au niveau de l'OCI sur quelques indicateurs des ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart stagnants ou à des niveaux modérés de sorte à ce que les objectifs ne semblent pas pouvoir être atteints d'ici 2030. En outre, il est essentiel de faciliter le soutien financier aux petites entreprises, en particulier aux secteurs spécifiques récemment touchés de manière substantielle par la pandémie, afin de gérer leurs besoins financiers en ces temps difficiles.

Des niveaux d'investissement importants sont nécessaires dans les pays de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique

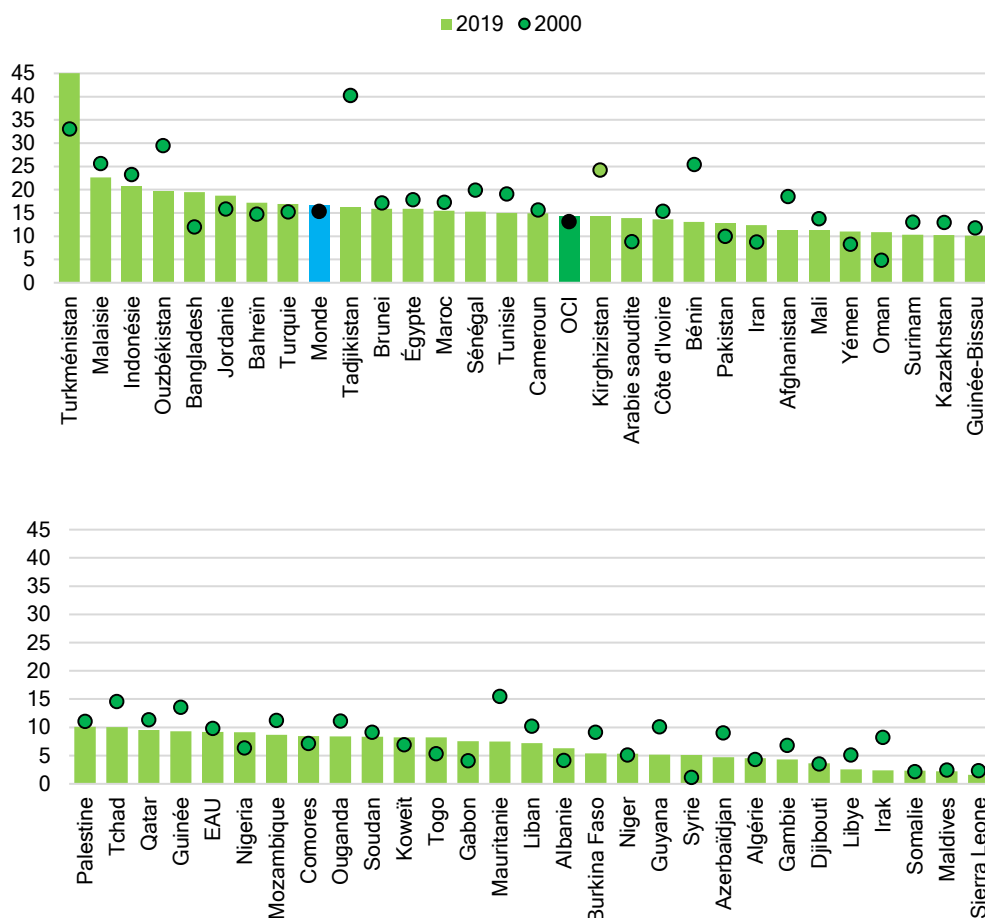
La valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB est un rapport entre la VAM et le PIB, exprimé en dollars constants de 2015. Les chercheurs et les décideurs politiques utilisent largement la VAM pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. La part de la VAM dans le PIB reflète le niveau de développement national d'un pays en général, car l'industrie manufacturière est l'un des principaux moteurs du développement économique (DSNU, métadonnées ODD).

Au cours de la période 2000-2019, la VAM en tant que proportion du PIB n'a augmenté que de 1,2 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 13,1% à 14,3%. De même, la moyenne mondiale a également augmenté de 1,3 points de pourcentage, passant de 15,3 % en 2000 à 16,6 % en 2019. En conséquence, aucun des 21 PMA de l'OCI ne devrait atteindre l'objectif visant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030 compte tenu de la lenteur des progrès accomplis jusqu'à présent. En effet, la part de la VAM dans le PIB a augmenté dans sept PMA de l'OCI alors qu'elle a diminué dans 14 PMA de l'OCI depuis 2000. En outre, sur les sept PMA de l'OCI, seuls le Bangladesh, le Togo, le Yémen et les Comores ont pu augmenter leur part de plus d'un point de pourcentage entre 2000 et 2019 (graphique 1). Par conséquent, des niveaux d'investissement importants sont toujours nécessaires dans les PMA de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

Au niveau de chaque pays, la part de la VAM dans le PIB s'est améliorée dans 21 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Parmi ces pays, le Turkménistan, le Bangladesh, Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Iran et le Gabon ont augmenté leur part de plus de 3 points de pourcentage. En 2019, le ratio VAM/PIB n'était supérieur à 20 % que dans trois pays de l'OCI, à savoir le Turkménistan, la Malaisie et l'Indonésie. En 2019, le ratio était

compris entre 10 et 20 % dans les 27 pays de l'OCI et inférieur à 10 % dans les 27 autres pays de l'OCI (graphique 37).

Graphique 37: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage, 2000 vs 2019



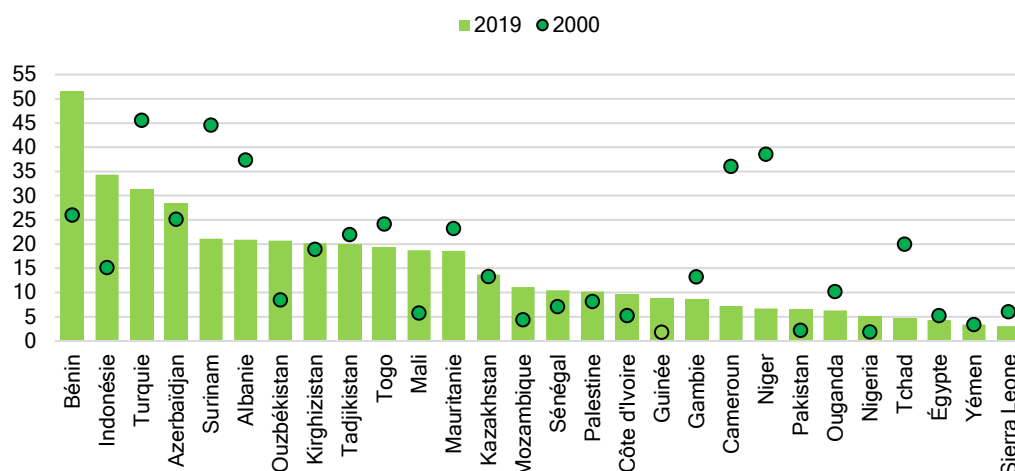
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La proportion de petites industries bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit a montré une tendance de stagnation au sein des pays de l'OCI

La proportion de petites industries ayant obtenu un prêt ou une ligne de crédit représente le nombre de "petites industries" ayant eu accès à une ligne de crédit ou à un prêt d'un établissement financier au cours de l'année de référence, en pourcentage du nombre total de ces entreprises. Dans le cadre des ODD, les industries à petite échelle sont principalement les petites entreprises industrielles produisant des biens et services classés en petites entités économiques par rapport aux moyennes ou grandes (DSNU, métadonnées ODD)

En ce qui concerne les dernières données disponibles pour 28 pays de l'OCI entre 2000 et 2019, 15 pays membres ont augmenté leur proportion de petites industries en bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit. La proportion a augmenté dans quatre pays de l'OCI de plus de 10 points de pourcentage, à savoir au Bénin, en Indonésie, au Mali et en Ouzbékistan. D'autre part, la proportion de petites entreprises industrielles dans 13 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles a enregistré une baisse au cours de la période 2000-2019 (graphique 38).

Graphique 38: Proportion de petites industries disposant d'un prêt ou d'une ligne de crédit, en pourcentage, 2000 contre 2019



Source: Données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU).

Comme les petites industries sont une source importante de croissance économique et d'emploi, notamment dans les économies en développement, les secteurs financiers des pays de l'OCI doivent mieux les servir pour promouvoir une prospérité partagée et atténuer la pauvreté. En outre, les services et instruments financiers islamiques peuvent potentiellement jouer un rôle vital dans l'attribution de divers produits et solutions à l'usage de ces entreprises (Banque mondiale & BID, 2017).

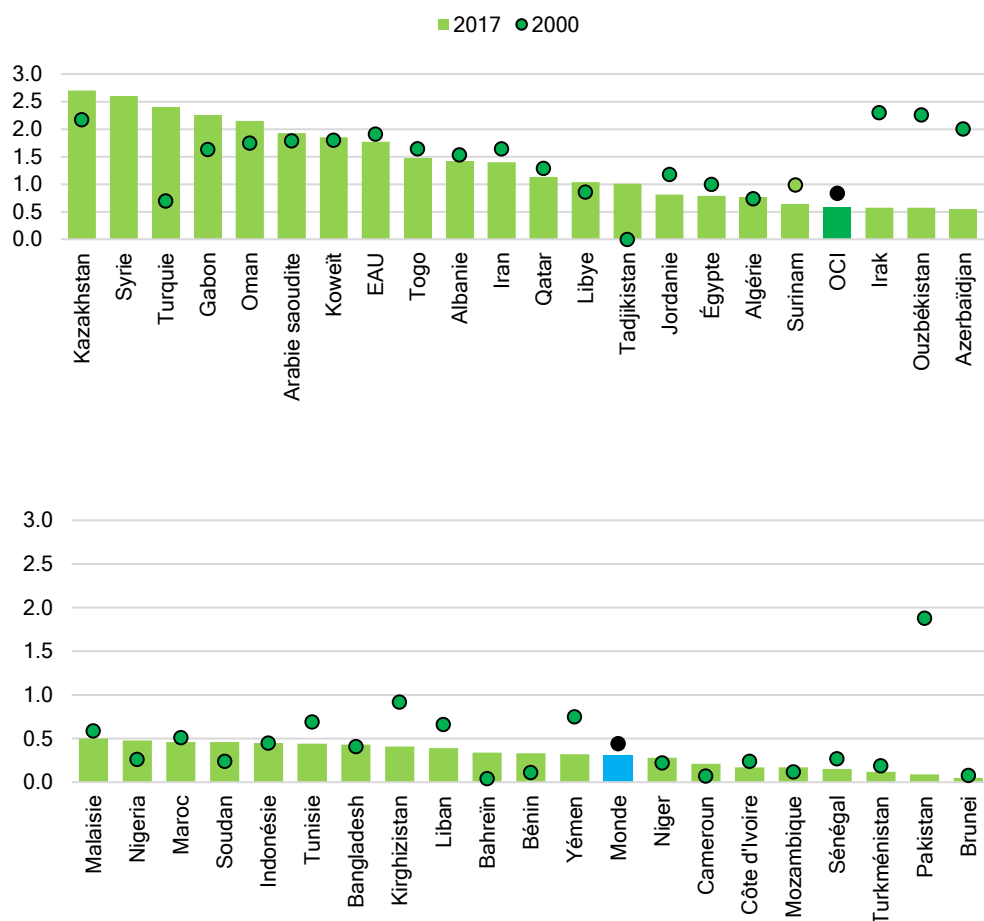
L'intensité des émissions de CO₂ du secteur manufacturier des pays de l'OCI affiche une tendance à la baisse

Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par unité de la VAM montrent le rapport entre les émissions de CO₂ provenant de la combustion des combustibles et la VAM. Il est mesuré en kilogrammes (kg) d'équivalent CO₂ par unité de VAM en dollars constants de 2015. Les émissions de CO₂ par unité de VAM mesurent l'intensité carbone de la production économique manufacturière et ses tendances. Même si les industries manufacturières améliorent généralement l'intensité de leurs émissions à mesure que les pays s'industrialisent, l'intensité des émissions peut également être réduite par des changements structurels et une diversification des produits dans le secteur manufacturier (DSNU, métadonnées, ODD).

Les émissions de CO₂ par unité de VAM en dollar constant 2015 ont été estimées à 0,6 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2017, avec une baisse de 0,2 kg en 2000. D'autre part, la moyenne mondiale des émissions de CO₂ par unité de VAM a été enregistrée comme étant de 0,3 kg de CO₂ par unité de dollar en 2017 par rapport à sa valeur de 0,4 kg en 2000 (graphique 39).

Entre 2000 et 2017, la plupart des pays de l'OCI ont enregistré une diminution des émissions de CO₂ par unité de la VAM. Sur les 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les émissions de CO₂ par unité de VAM ont diminué dans 24 pays. Il a seulement augmenté de plus de 0,5 kg de CO₂ par unité de dollar dans quatre pays de l'OCI, à savoir la Turquie, le Tadjikistan, le Gabon et le Kazakhstan. De plus, alors que 14 pays de l'OCI avaient plus de 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, huit pays de l'OCI avaient entre 0,5 et 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, et 19 pays de l'OCI avaient moins de 0,5 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM en 2017 (graphique 39).

Graphique 39: Émissions de CO₂ par unité de VAM, en kg de CO₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2017



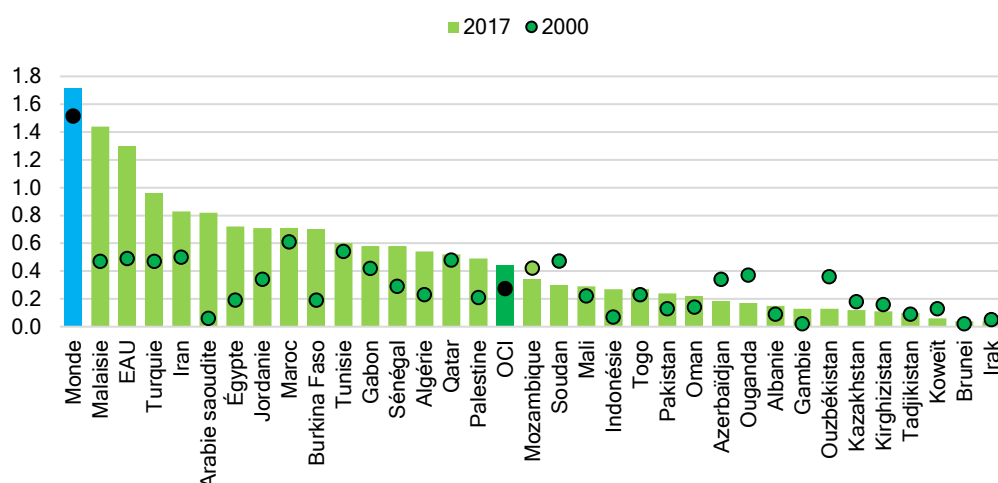
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Bien que les dépenses de recherche et développement aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI traînent sous le niveau de la moyenne mondiale

Les dépenses de recherche et développement (R&D) en proportion du PIB sont le montant des dépenses intérieures brutes en R&D divisé par la production totale de l'économie. En tant que facteur clé pour une croissance durable et inclusive, elle contribue de manière essentielle au développement du capital humain en créant des connaissances et en améliorant les compétences pour concevoir des solutions de pointe (DSNU, métadonnées ODD)

Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité avec d'autres pays et régions dans le monde en renforçant leur infrastructure scientifique et technologique. Cependant, les dépenses en R&D du groupe des pays de l'OCI par rapport à leur PIB ont connu une croissance limitée de 0,2 point de pourcentage au cours des 17 dernières années depuis 2000. En outre, dans le groupe des pays de l'OCI, 0,4% du PIB a été consacré à la R-D en 2017, contre 1,7% dans le monde en 2016 (graphique 40).

Graphique 40: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, en pourcentage, 2000 vs 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

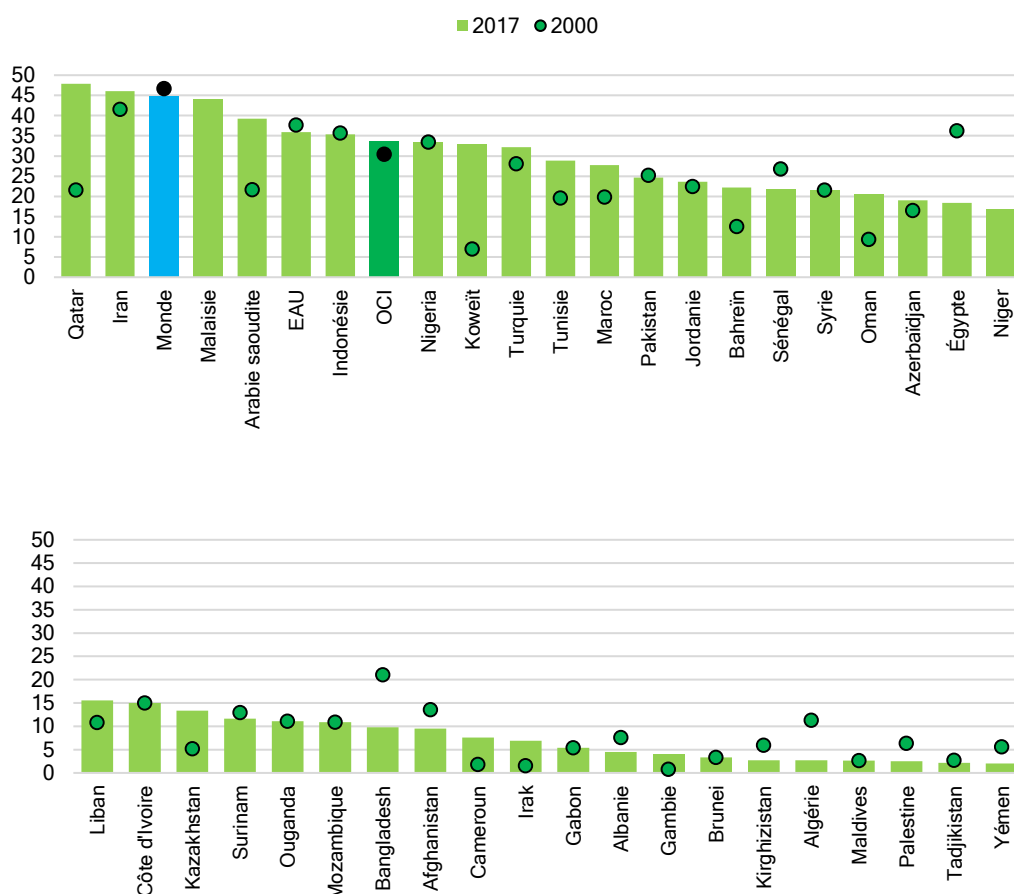
Au niveau de chaque pays, 24 des 33 pays de l'OCI disposant de données disponibles ont augmenté leurs dépenses de R&D dans le PIB entre 2000 et 2017. Néanmoins, parmi les pays de l'OCI, seuls la Malaisie et les EAU ont dépassé le seuil de 1 % de dépenses de R&D en proportion du PIB à la fin de 2017. En outre, comme le montre clairement le graphique 40, tous les pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale en matière de dépenses de R&D dans le PIB en 2017. Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R&D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

Malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie

La proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne-haute et haute technologie (MHT) dans la VAM totale est une valeur de rapport entre la valeur ajoutée de l'industrie MHT et la VAM. Le développement industriel exige une transition structurelle des activités axées sur les ressources et les technologies de faible intensité vers les activités de MHT. Une structure de production moderne et très complexe, axée sur la R&D et l'innovation, offre de meilleures possibilités de développement des compétences et de croissance économique. À cet égard, les activités MHT sont les industries manufacturières à forte valeur ajoutée. L'augmentation de la part des secteurs de HMT reflète à la fois l'impact des activités d'innovation et de R-D (DSNU, métadonnées des ODD).

La part des industries de MHT dans la VAM totale a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 30,4% en 2000 à 33,7% en 2017 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 2 points de pourcentage, passant de 46,7% en 2000 à 44,9% en 2017 (graphique 41)

Graphique 41: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale, en pourcentage, 2000 vs 2017



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre l'OCI et le reste du monde.

Au niveau national, la proportion des industries MHT dans la VAM totale a augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans six pays de l'OCI, y compris le Qatar, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, les EAU et Oman. Dans l'ensemble, si la part de l'industrie manufacturière de haute technologie a augmenté dans 17 pays de l'OCI, elle a stagné dans huit d'entre eux et a diminué dans 14 pays de l'OCI au cours de la période 2000-2017. Seuls le Qatar et l'Iran avaient une part plus élevée de l'industrie manufacturière de haute technologie que la moyenne mondiale en 2017 (graphique 41). Comme le montrent ces chiffres, des mesures accélérées doivent être prises par les pays de l'OCI pour soutenir la R&D et l'innovation en vue d'un progrès technologique durable.

La couverture par le signal cellulaire mobile est devenue presque universelle dans de nombreux pays de l'OCI

La proportion de la population couverte par un réseau mobile correspond au pourcentage des personnes vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés ou utilisateurs de téléphones mobiles. La technologie mobile de troisième génération (3G) fournit un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à Internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. À cet égard, les réseaux mobiles à haut débit sont essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à s'intégrer dans la société de l'information et tirer parti du potentiel des TIC, en particulier dans les zones les moins développées et rurales (DSNU, métadonnées, ODD).

Les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévus. La couverture mobile 3G s'est améliorée rapidement entre 2007 et 2018 dans les pays de l'OCI. D'ici 2018, plus de 90% de la population de 27 pays de l'OCI pourrait accéder à l'Internet par le biais d'un réseau 3G. En outre, la proportion de la population couverte par un réseau 3G se situait entre 50 % et 90 % dans 20 pays de l'OCI, et elle était inférieure à 50 % dans neuf pays de l'OCI qui étaient tous d'Afrique à la fin de 2018.

Cependant, le fait de vivre à portée des réseaux mobiles-cellulaires dans les pays de l'OCI ne signifie pas que tout le monde puisse en tirer profit. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour étendre, en particulier, la couverture des réseaux 3G ou de qualité supérieure aux zones rurales et lointaines de tous les pays membres. En outre, ces services doivent être fournis à des prix abordables aux groupes de population les plus défavorisés et ceux qui sont à risque.

Les pays de l'OCI doivent augmenter les investissements dans les infrastructures et faciliter le soutien financier pour répondre aux besoins de l'industrie manufacturière et de haute technologie touchée par la pandémie de COVID-19

Malgré le défi actuel de surmonter la phase critique de la pandémie COVID-19, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures pour stimuler le progrès technologique et l'innovation là où les TIC sont devenues indispensables et

incontournables pour toutes les communautés afin d'atténuer les impacts négatifs de cette crise (ONU, 2020a).

Il est essentiel de faciliter et d'allouer un soutien financier aux petites entreprises qui ont été gravement touchées par les mesures d'endiguement afin de gérer leurs besoins financiers tels que le remboursement de leurs dettes et de mettre en place la transformation numérique nécessaire. Ce soutien financier est crucial pour les petites industries des pays de l'OCI, qui constituent l'un des principaux moteurs de l'emploi et de la production (ONU, 2020b).

Comme le monde travaille sans relâche pour trouver une solution à la pandémie de COVID-19, les pays de l'OCI devront peut-être accorder une attention particulière à l'augmentation des dépenses de R&D, qui sont maintenant en première ligne car les communautés attendent un vaccin spécial ou tout autre traitement médical pour lutter contre la maladie. En ce qui concerne à la fois la R&D et l'industrie manufacturière, certains équipements critiques tels que les ventilateurs ne sont pas encore disponibles de manière adéquate pour la plupart des pays du monde, y compris la région de l'OCI.

Afin d'accroître la sensibilisation et d'éviter les risques, de nombreux pays de l'OCI ont déployé diverses plateformes numériques, lignes d'assistance et autres solutions en ligne telles que des messages ciblés sur les médias sociaux pour soutenir la santé et le bien-être publics. Les TIC ont gagné de l'importance et de l'élan pour servir le public via des plateformes en ligne qui offrent des cours et des ressources nécessaires aux étudiants et aux travailleurs (SESRI, 2020).

ODD 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

L'augmentation de la population et des migrations a des conséquences sur la croissance rapide des villes et l'urbanisation croissante dans le monde entier. Le développement durable ne peut être atteint que si l'on transforme de manière significative la façon dont ces villes et autres zones urbaines en expansion sont construites et gérées. L'urbanisation rapide se traduit par un étalement urbain non planifié et un nombre croissant d'habitants des bidonvilles qui sont confrontés à des problèmes d'infrastructures et de services inadéquats et surchargés, tels que la collecte des déchets, les systèmes d'eau et d'assainissement, les routes et les transports, et la pollution atmosphérique qui ne cesse de s'aggraver.

L'ODD 11 préconise de rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Pour rendre les villes durables, il faut améliorer les systèmes de planification et de gestion urbaines, créer des logements sûrs et abordables, investir dans les transports publics, créer des espaces publics verts et bâtir des sociétés et des économies résilientes d'une manière inclusive.

L'émergence de la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la façon dont les gens vivent, travaillent, voyagent et socialisent dans les villes au cours des derniers mois. La pandémie continue de dévaster les conditions de vie des habitants de ces villes, en particulier ceux des zones pauvres et densément peuplées.

La forte proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles reste un problème majeur dans certains pays de l'OCI

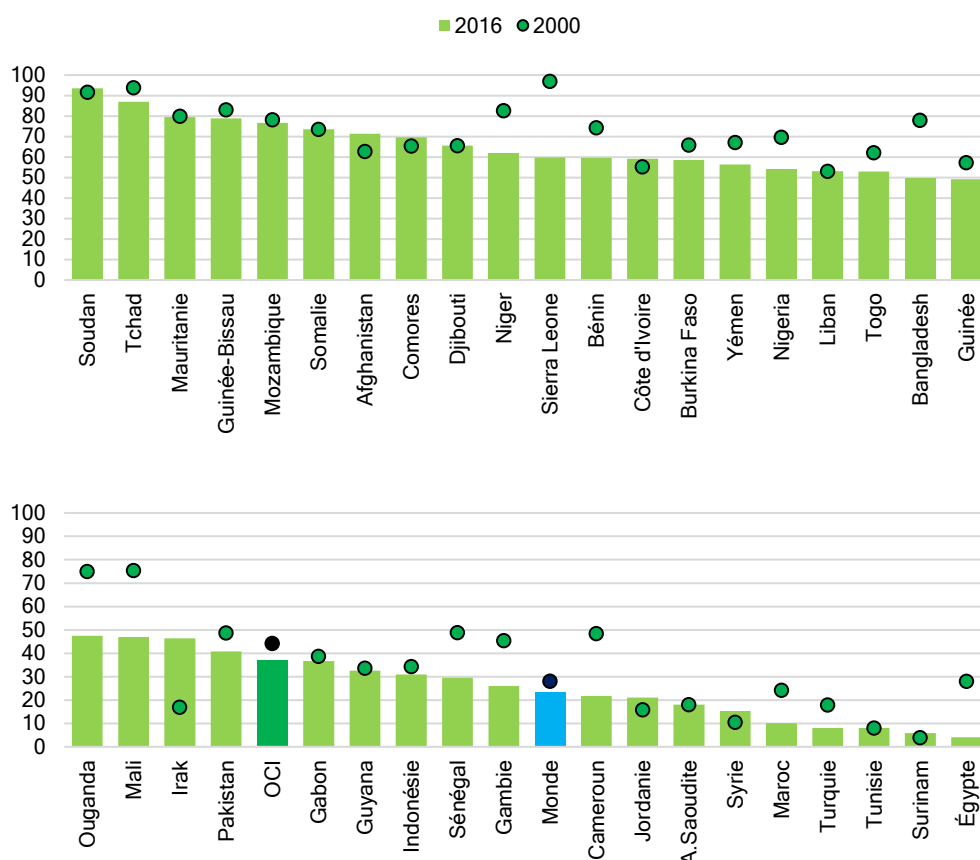
L'ONU-HABITAT définit un "ménage de bidonville" comme tout ménage dont les habitants souffrent d'une ou de plusieurs des "privations du ménage" suivantes : (i) Manque d'accès à une source d'eau améliorée ; (ii) Manque d'accès à des installations sanitaires améliorées ; (iii) Manque de surface habitable suffisante ; (iv) Manque de durabilité du logement et, (v) Manque de sécurité foncière. Par extension, le terme "habitant de bidonville" signifie une personne vivant dans un ménage qui ne possède aucun des attributs ci-dessus (DSNU, métadonnées ODD).

Au niveau mondial, un progrès substantiel a été réalisé dans la réduction de la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, cependant de nombreuses personnes continuent à souffrir des privations mentionnées ci-dessus dans diverses villes des pays de l'OCI. Comme la migration vers les zones urbaines se poursuit, l'augmentation du nombre d'habitants des bidonvilles devient inévitable si l'on ne parvient pas à mettre en place des politiques et des mesures appropriées (ONU-HABITAT, 2016). En conséquence, une action urgente est nécessaire pour changer le cours de la situation actuelle.

En 2016, 23,5 % de la population urbaine mondiale vivait dans des bidonvilles alors que la moyenne du groupe des pays de l'OCI était de 37,1 %. Cependant, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué à la fois dans le monde et dans le groupe des pays de l'OCI de 4,5 et 7 points de pourcentage respectivement au cours de la période 2000-2016. Au niveau de chaque pays de l'OCI, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles dans 18 pays de l'OCI était supérieure à 50% en 2016 (notamment sept pays de l'OCI avaient plus de 70%), tandis que 13 pays de l'OCI ont été observés comme affichant entre 20% et 50%. D'autre part, sept pays de l'OCI, à savoir l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Maroc, la Turquie, la Tunisie, le Suriname et l'Égypte, ont enregistré des valeurs inférieures à 20 %.

Quant à la variation enregistrée entre 2000 et 2016, la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de plus de 10 points de pourcentage dans 13 pays de l'OCI, à savoir la Sierra Leone, le Mali, le Bangladesh, l'Ouganda, le Cameroun, l'Égypte, le Niger, le Sénégal, la Gambie, le Nigeria, le Bénin, le Maroc et le Yémen. Au cours de la même période, la proportion a diminué de 0 à 10 points de pourcentage dans 12 pays de l'OCI et est restée constante dans quatre pays de l'OCI seulement. Cependant, neuf pays de l'OCI ont enregistré une augmentation de la proportion de leur population urbaine vivant dans des bidonvilles (graphique 42).

Graphique 42: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, en pourcentage, 2000 vs 2016



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 05/06/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les pays de l'OCI devraient déployer plus d'efforts pour atténuer leur vulnérabilité aux catastrophes liées au climat

Les catastrophes naturelles entraînent généralement des pertes économiques directes, généralement sous la forme de dommages physiques, ainsi que des dévaluations indirectes de la valeur économique associées à des pertes économiques directes. Les pertes économiques directes sont estimées en mesurant la valeur économique des biens matériels tels que les écoles, les hôpitaux, les maisons, les infrastructures, les bâtiments gouvernementaux et d'autres installations frappées par des catastrophes

environnementales. Sur la base des données disponibles, les pertes économiques attribuées aux catastrophes dans le groupe des pays de l'OCI sont passées d'environ 115 millions de dollars à 118 millions de dollars pour la période 2005-2018.

Pour comprendre l'impact économique négatif des catastrophes, il est préférable d'examiner le changement proportionnel par rapport au PIB. Selon les données disponibles sur 32 pays de l'OCI entre 2005 et 2018, les pertes économiques dues aux catastrophes en pourcentage du PIB ont diminué d'environ 0,006 % à 0,003 %. Sur la base de la tendance affichée au cours de cette période, les pertes économiques dues aux catastrophes en pourcentage du PIB pourraient encore atteindre 0,001 %. Il convient toutefois de faire preuve de prudence quant à cette estimation, car les projections des experts sur le changement climatique mondial et les catastrophes environnementales envisagent un avenir négatif et alarmant. Dans cette perspective, les pays de l'OCI devraient déployer plus d'efforts pour renforcer la résilience aux catastrophes environnementales dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Sur la base des données individuelles disponibles pour 2018 (ou l'année la plus récente), cinq pays de l'OCI n'ont subi aucune perte économique attribuée à des catastrophes. Dans l'ensemble, 23 pays de l'OCI n'ont signalé aucune perte économique directe ou des pertes inférieures à 1 million de dollars US attribuées à des catastrophes selon les données disponibles de l'année dernière. D'autre part, neuf pays de l'OCI ont enregistré des pertes économiques supérieures à 1 million de dollars US, à savoir l'Iran (91,1 millions de dollars), l'Indonésie (6,1 millions de dollars), la Malaisie (4,1 millions de dollars), le Mali (3,6 millions de dollars), le Mozambique (3,4 millions de dollars), le Niger (2,1 millions de dollars), l'Ouganda (2,1 millions de dollars), le Soudan (1,9 million de dollars) et la Guyane (1 million de dollars).

Il convient de noter que cet indicateur ne représente pas en soi l'ensemble de la cible de l'ODD 11.5 (D'ici 2030, réduire de manière significative le nombre de décès et le nombre de personnes touchées et diminuer sensiblement les pertes économiques directes par rapport au produit intérieur brut mondial causées par les catastrophes, y compris celles liées à l'eau, en mettant l'accent sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable) et ne montre pas si les résultats sont le résultat des politiques et des mesures de gestion des catastrophes dans les pays respectifs.

L'impact économique et social de la pandémie de COVID-19 sur les communautés vulnérables vivant dans les bidonvilles est extrêmement grave.

Ce n'est pas la première fois que les habitants des bidonvilles sont confrontés à des problèmes d'accès insuffisant aux services sanitaires et de santé de base et à une gestion inadéquate des déchets. Ils travaillent dans le secteur informel, gagnent des revenus irréguliers qui, par nature, sont vulnérables aux chocs tels que la pandémie de COVID-19. Néanmoins, durant la pandémie de COVID-19, ils exigent des solutions plus urgentes que jamais à ces défis pour assurer la promotion de l'inclusion économique afin d'atteindre l'objectif de ne laisser personne pour compte d'ici 2030.

Les populations vivant dans les bidonvilles sont particulièrement vulnérables à la pandémie de COVID-19. En raison de leurs conditions de vie surpeuplées, ils sont incapables de s'isoler et leurs moyens de subsistance dépendent des revenus tirés du travail quotidien dans le secteur informel. Cela entraîne donc une forte augmentation de COVID-19 et affecte considérablement leur santé. La pandémie de COVID-19 entraînera les conséquences les plus dévastatrices dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, en particulier pour le milliard de personnes vivant dans des établissements informels et des bidonvilles dans le monde (ONU-HABITAT, 2020).

ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La menace d'une crise climatique mondiale continue de s'intensifier alors que la communauté mondiale se détourne de l'engagement total requis pour inverser la situation qui s'aggrave. L'échec des efforts mondiaux pour atténuer les nombreuses activités humaines allant de la pollution, la déforestation et d'autres activités anti-écologiques continue d'intensifier la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles entraînant des pertes en vies humaines, la perturbation des moyens de subsistance et des pertes économiques.

L'ODD 13 met l'accent sur la prise de mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions d'ici 2030. Les pays ont adopté l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 conformément à cet objectif en 2015 et envisagent un environnement durable et des économies et des sociétés résilientes aux changements climatiques d'ici 2030.

L'Accord de Cancun en 2010 a été le premier document de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à évoquer une limite du réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (CCNUCC, 2010). Le Sommet Action Climat de l'ONU reconnaît également que la stabilisation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels est la limite jugée sûre des côtés sociale, économique, politique et scientifique par rapport au réchauffement climatique (ONU, 2019). Néanmoins, les températures en 2020 devraient être élevées malgré le ralentissement des activités humaines industrielles et économiques en raison de la pandémie de COVID-19. Pour atteindre un niveau de température de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici la fin de ce siècle, l'ONU exhorte tous les pays à œuvrer pour parvenir à zéro émission nette d'ici 2050 et à renforcer d'urgence leurs engagements à court terme d'ici 2020 et à moyen terme d'ici 2030 tels qu'ils sont définis dans l'Accord de Paris.

Les catastrophes naturelles en 2018 ont affecté un nombre important de personnes dans les pays de l'OCI

Chaque année, des catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les tsunamis, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les sécheresses se produisent dans le monde entier et entraînent souvent la destruction de l'environnement physique, biologique et social et ces destructions ont un impact de portée considérable sur la survie, le bien-être et la santé des personnes touchées.

À cet égard, le nombre de personnes directement touchées par des catastrophes se réfère à un groupe de personnes qui ont été blésées, malades ou ont souffert d'autres problèmes de santé, qui ont été évacués, déplacés, réinstallés ou qui ont subi des dommages directs à leurs moyens de subsistance, à leurs biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux à cause des catastrophes. Pour permettre la comparaison entre les pays, il est exprimé pour 100 000 habitants (UNSD, métadonnées des ODD).

Le nombre de personnes directement affectées attribuées à de telles calamités pour 100 000 habitants a considérablement varié dans les pays de l'OCI entre 2005 et 2018. Sur la base des données disponibles de la dernière année, il a été constaté que sept pays de

l'OCI, à savoir le Niger (21 647), le Bangladesh (7 521), le Soudan (4 918), l'Indonésie (4 159), le Mali (1 440), l'Iran (1 245) et la Guyane (1 143) avaient le plus grand nombre de personnes touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants en 2018.

Le nombre de personnes directement affectées par des catastrophes pour 100 000 habitants a diminué dans 16 pays de l'OCI avec des baisses remarquablement élevées en Guyane, au Yémen, au Pakistan, en Albanie, aux Maldives, au Mozambique, en Guinée-Bissau et au Sénégal avec plus de 100 personnes pour 100 000 habitants entre 2005 et 2018. Cependant, 17 pays de l'OCI ont enregistré des augmentations avec le nombre le plus élevé des observations au Niger, au Bangladesh, au Soudan, en Indonésie, au Mali et en Iran au cours de la même période analysée.

Les catastrophes naturelles continuent de ravager la vie de millions de personnes dans le monde chaque année, mais l'un des principaux facteurs qui y contribuent a été représenté par les changements climatiques résultant de nombreuses activités humaines telles que l'utilisation de combustibles fossiles et de plantes qui émettent d'énormes quantités de CO₂, l'un des principaux gaz à effet de serre, dans l'atmosphère.

La pandémie de COVID-19 a contribué à réduire ces émissions, car les activités humaines ont été considérablement faibles pendant la pandémie. Cependant, les émissions devraient augmenter davantage avec la levée des restrictions. L'Organisation météorologique mondiale (OMM, 2020) a également mentionné que l'impact de la baisse des émissions cette année due au ralentissement des activités humaines industrielles et économiques en raison de la pandémie de COVID-19 ne devrait pas conduire à une réduction des concentrations atmosphériques de CO₂ qui font augmenter les températures à l'échelle du globe puisque le CO₂ a une grande longévité dans l'atmosphère. Par conséquent, l'impact de la pandémie COVID-19 sur la réduction des émissions n'est pas un substitut d'une action climatique soutenue et coordonnée. Les communautés peuvent considérer les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 comme une opportunité de réévaluer leurs priorités et de reconstruire leurs économies pour être plus écologiques et plus résilientes aux changements climatiques.

ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Les océans couvrent 75 % de la surface de la Terre. Les océans, avec leur température, leur chimie, leurs courants et leur vie, sont des forces motrices essentielles du système mondial qui rend la Terre habitable pour l'humanité. Plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière pour leur subsistance. Cependant, 30 % des stocks mondiaux de poissons ont déjà été surexploités, atteignant un niveau inférieur à celui auquel ils peuvent produire des rendements durables (PNUD, 2020).

Depuis le début de l'industrialisation dans l'Ouest, on observe une augmentation de l'acidification des océans. Environ 30 % du CO₂ émis par les humains est absorbé par les océans. Une écrasante majorité de la pollution marine est d'origine terrestre.

Dans ce contexte, le but de l'ODD 14 est de gérer et de protéger les écosystèmes marins et côtiers de la pollution ainsi que de s'attaquer aux impacts de l'acidification des océans. Les pays de l'OCI ont progressivement augmenté leur proportion moyenne de zones marines clés de biodiversité couvertes par des zones protégées depuis 2000. Par contre, ils doivent prendre des mesures politiques afin d'augmenter progressivement la couverture des zones protégées par rapport aux zones marines. L'extension des zones protégées marines en matière de biodiversité et les politiques et les traités existants qui encouragent une utilisation responsable des ressources océaniques restent toujours insuffisants pour lutter contre les effets néfastes de la surpêche, de l'acidification croissante des océans due au changement climatique et de l'aggravation de l'eutrophisation côtière. La réduction actuelle de l'activité humaine due à la pandémie de COVID-19 pourrait donner aux milieux marins l'espace vital dont ils ont tant besoin pour commencer à se rétablir.

La proportion moyenne des zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées dans le groupe de pays de l'OCI a augmenté progressivement depuis 2000

La proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité (ZCB) couvertes par des zones protégées (%) présente des tendances temporelles dans le pourcentage moyen de chaque site important pour la biodiversité marine (c'est-à-dire ceux qui contribuent de manière significative à la persistance mondiale de la biodiversité) qui est couvert par des zones protégées désignées. Les zones protégées, selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature, sont des espaces géographiques clairement définis, reconnus, dédiés et gérés par des mesures réglementaires ou d'autres moyens efficaces pour assurer la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui y sont associés. Le statut "désigné" est attribué à une zone protégée quand l'autorité correspondante, selon la législation nationale ou la pratique courante (par exemple, au moyen d'un décret exécutif ou autre), approuve officiellement un document de désignation. La désignation doit être faite dans un but de conservation de la biodiversité, et non de protection de facto découlant d'une autre activité (par exemple, militaire).

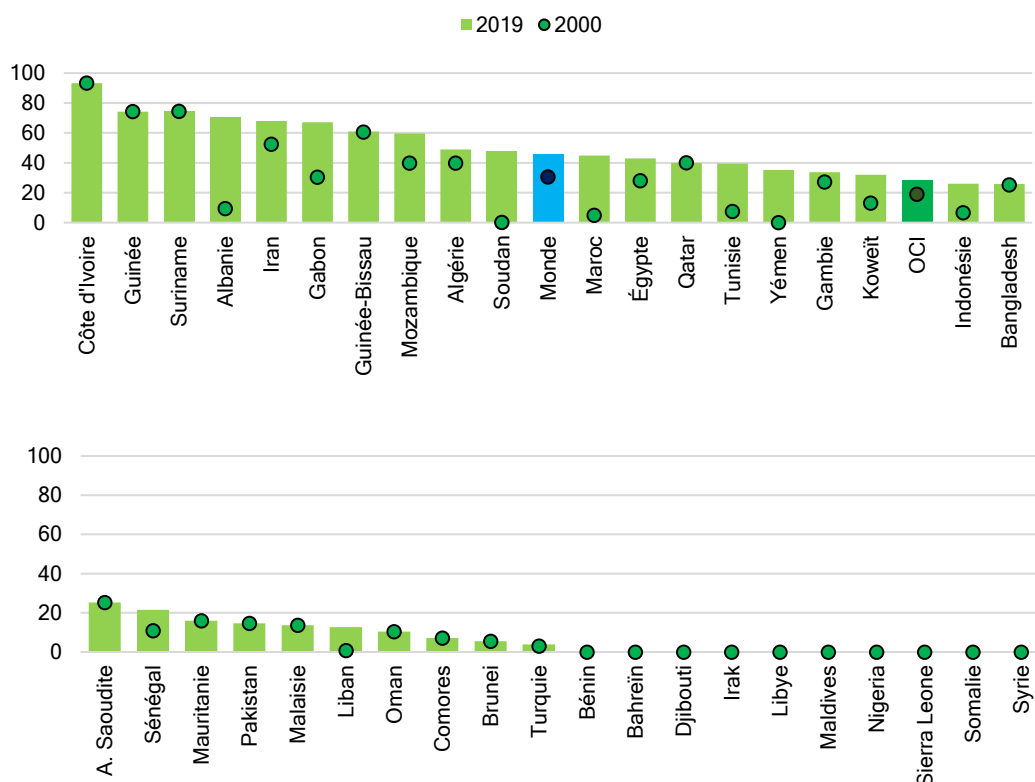
Les zones marines protégées ont un rôle essentiel pour le développement durable si elles sont gérées efficacement et situées dans des zones importantes en matière de biodiversité. En excluant 13 pays de l'OCI ayant le statut de pays enclavés, les données sur la proportion moyenne des ZCB marines couvertes par des zones protégées sont disponibles pour 39 pays de l'OCI.

Au cours de la période 2000-2019, alors que la proportion moyenne de ZCB marines couvertes par des zones protégées a augmenté de 10 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 19% en 2000 à 29% en 2019, la moyenne mondiale a augmenté de 15 points de pourcentage, passant de 31% en 2000 à 46% en 2019.

En 2019, huit pays de l'OCI avaient une proportion moyenne de plus de 50% de ZCB marines couvertes par des zones protégées, dont la Côte d'Ivoire (93%), la Guinée (74%), le Suriname (74%), l'Albanie (71%), l'Iran (68%), le Gabon (67%), la Guinée-Bissau (61%) et le Mozambique (60%). Alors que 16 pays de l'OCI étaient en dessous de 15% dans la couverture de leurs ZCB marines en tant que zones protégées.

En outre, neuf pays de l'OCI ont pu augmenter leur proportion moyenne de ZCB marines couvertes par des zones protégées plus que celle du monde au cours de la période 2000-2019. Ces pays de l'OCI sont l'Albanie (augmentation de 61 points de pourcentage), le Soudan (48 points de pourcentage), le Maroc (40 points de pourcentage), le Gabon (37 points de pourcentage), le Yémen (35 points de pourcentage), la Tunisie (32 points de pourcentage), le Mozambique (20 points de pourcentage), l'Indonésie et le Koweït (19 points de pourcentage chacun). Pour 20 pays de l'OCI, il n'y a pas eu de changement dans leur proportion moyenne de ZCB marines couvertes par des zones protégées en 2000 et 2019 (graphique 43).

Graphique 43: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées, en pourcentage, 2000 par rapport à 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 05/06/2020 de la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les pays de l'OCI doivent prendre des mesures politiques afin d'augmenter progressivement la couverture des zones protégées par rapport aux zones marines

Outre la proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées, la couverture des zones protégées par rapport aux zones marines est également un indicateur important pour les zones marines protégées. Cependant, une analyse de tendance pour cet indicateur n'est pas possible car les données au niveau des pays ne sont disponibles que pour 2018.

En 2018, 16,8 % des eaux sous juridiction nationale étaient couvertes par des zones protégées dans le monde, alors que le groupe des pays de l'OCI n'en avait que 3,6 % en moyenne. Trois pays de l'OCI, à savoir les EAU (11,2%), le Gabon (25,9%) et le Kazakhstan (47,5%), avaient plus de 10% de zones protégées par rapport aux zones marines.

La santé des océans est également étroitement liée à la santé humaine. Selon l'UNESCO (2020), les océans peuvent être un allié contre COVID-19. Les bactéries trouvées dans les profondeurs des océans sont utilisées pour aider à effectuer des tests rapides qui aident à détecter la présence de COVID-19. La diversité des espèces présentes dans les océans est également très prometteuse pour les produits pharmaceutiques (UNESCO, 2020). La pandémie offre une opportunité de relancer les océans et de commencer à fonder une économie océanique durable. Un rapport de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP, 2020) suggère que l'arrêt temporaire des activités, la mobilité humaine réduite et les besoins en ressources dus à la pandémie de COVID-19 pourraient donner aux environnements marins l'espace vital dont ils ont tant besoin pour commencer à se rétablir.

Références

ESCAP (Economic and Social Commission for Asia and the Pacific). (2020). *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2020*. <https://www.unescap.org/publications/asia-and-pacific-sdg-progress-report-2020>

Eurostat. (2019). *Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context*. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-books/-/KS-02-19-165>

IEA (International Energy Agency). (2020). *Online Data Services*.

IEA, IRENA, UNSD, World Bank, WHO (2020). *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report*. https://trackingsdg7.esmap.org/data/files/download-documents/tracking_sdg_7_2020-full_report_-_web_0.pdf

ILO (International Labour Organization). (2020a, June 30). *ILO Monitor: COVID-19 and the world of work, fifth edition*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_749399.pdf

ILO (International Labour Organization). (2020b). *ILOSTAT Database*. <https://ilostat.ilo.org/data/>

IPU (Inter-Parliamentary Union). (2019). *New IPU report shows well-designed quotas lead to significantly more women MPs*. <https://www.ipu.org/news/press-releases/2019-03/new-ipu-report-shows-well-designed-quotas-lead-significantly-more-women-mps>

SDG Center for Africa and Sustainable Development Solutions Network. (2019). *Africa SDG Index and Dashboards Report 2019*. <https://www.sdgindex.org/reports/2019-africa-sdg-index-and-dashboards-report/>

SEforALL (Sustainable Energy for All). (2020). *COVID-19 response*. <https://www.seforall.org/covid-19-response>

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2020). *Socio-Economic Impacts of COVID-19 Pandemic in OIC Member Countries: Prospects and Challenges*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.

UIS (UNESCO Institute for Statistics). (2020). *UIS.Stat Database*. <http://data.uis.unesco.org/>

UN (United Nations). (2019). *UN Climate Action Summit 2019*. <https://www.un.org/en/climatechange/un-climate-summit-2019.shtml>

UN (United Nations). (2020a). *Goal 9: Build resilient infrastructure, promote sustainable industrialization and foster innovation*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/infrastructure-industrialization>

UN (United Nations). (2020b). *The Sustainable Development Goals Report 2020*. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020.pdf>

UN Women. (2020). *COVID-19: Women front and centre*. <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/3/statement-ed-phumzile-covid-19-women-front-and-centre>

UNDP (United Nations development Programme). (2020). *Goal 14: Life Below Water*. <https://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals/goal-14-life-below-water.html>

UNESCAP (United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific). (2020). *Changing Sails: Accelerating Regional Actions for Sustainable Oceans in Asia and the Pacific*. <https://www.unescap.org/sites/default/files/publications/CS76%20Theme%20Study.pdf>

UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). (2020). *COVID-19: the ocean, an ally against the virus*. <https://en.unesco.org/news/covid-19-ocean-ally-against-virus>

UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). (2010). *Cancun Agreements*. <https://unfccc.int/process/conferences/pastconferences/cancun-climate-change-conference-november-2010/statements-and-resources/Agreements>

UN-HABITAT. (2016). *Tracking Improvement in the Lives of Slum Dwellers*. https://unhabitat.org/sites/default/files/download-manager-files/Slum%20Almanac%202015-2016_PSUP.pdf

UN-HABITAT. (2020). *UN-HABITAT COVID-19: Response Plan*. https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/04/final_un-habitat_covid-19_response_plan.pdf

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2019). *World Population Prospects 2019*. Online Edition. Rev. 1.

UNSD (United Nations Statistics Division). (2020a). *Global SDG Indicators Database*. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

UNSD (United Nations Statistics Division). (2020b). *National Accounts Main Aggregates Online Database*. <https://unstats.un.org/unsd/snaama/Index>

UNSD (United Nations Statistics Division). *SDG Indicators Metadata Repository*. <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>

WHO (World Health Organization). (2017). *Levels and Trends in Child Malnutrition*. https://www.who.int/nutgrowthdb/jme_brochure2017.pdf

WHO (World Health Organization). (2018). *Global Status Report on Road Safety 2018*. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/277370/WHO-NMH-NVI-18.20-eng.pdf?ua=1>

WMO (World Meteorological Organization). (2020). *New climate predictions assess global temperatures in coming five years*. <https://public.wmo.int/en/media/press-release/new-climate-predictions-assess-global-temperatures-coming-five-years>

World Bank & Islamic Development Bank Group. (2017). *Global Report on Islamic Finance: Islamic Finance - A Catalyst for Shared Prosperity?*

World Bank. (2020a). *Global Economic Prospects, January 2020: Slow Growth, Policy Challenges*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-1468-6. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

World Bank. (2020b, April 20). *The impact of COVID-19 (Coronavirus) on global poverty: Why Sub-Saharan Africa might be the region hardest hit*. <https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-coronavirus-global-poverty-why-sub-saharan-africa-might-be-region-hardest>

World Bank. (2020c, May 1). *Hunger amid plenty: How to reduce the impact of COVID-19 on the world's most vulnerable people*. <https://blogs.worldbank.org/voices/hunger-amid-plenty-how-reduce-impact-covid-19-worlds-most-vulnerable-people>

World Bank. (2020d, June 8). *Projected poverty impacts of COVID-19 (coronavirus)*. <http://pubdocs.worldbank.org/en/461601591649316722/Projected-poverty-impacts-of-COVID-19.pdf>

World Bank. (2020e). *Global Economic Prospects, June 2020*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-1553-9. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

World Bank. (2020f). *World Development Indicators (WDI) Database*. <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators#>

Appendices

Annexe 1: Notes techniques

Les estimations figurant dans le présent rapport sont fondées sur les données tirées de la Base de données mondiale d'indicateurs des ODD de l'ONU et sont dûment prises en compte dans le Référentiel de métadonnées des indicateurs ODD.

Les valeurs globales pondérées des indicateurs sont préférées au niveau de l'OCI pour fournir des estimations plus solides et éviter le biais, bien que lorsque les estimations pondérées ne sont pas possibles, des moyennes non pondérées soient utilisées pour fournir une image significative.

Pour produire les estimations globales de l'OCI, les données sur la population totale ou le PIB pour la même année ont généralement été utilisées comme pondération. Les valeurs agrégées mondiales ont été obtenues à partir de la base de données des Nations Unies sur les indicateurs des ODD mondiaux pour en préserver la cohérence.

Lorsque les données sur un indicateur défini des ODD ne sont pas suffisamment disponibles, nous avons sélectionné deux points de référence, les plus éloignés l'un de l'autre sur la période 2000-2019, afin d'estimer la tendance des progrès concernant chaque pays de l'OCI.

Deux points de référence sont l'année de base qui est généralement 2000 et la dernière année 2019. Pour l'année de référence, dans les cas où les données de 2000 ne sont pas disponibles, nous avons utilisé les données les plus anciennes de 2001 et des années suivantes. Pour la production des données de l'année de référence 2019, dans les cas où les données de 2019 ne sont pas disponibles, les données de la dernière année à partir de 2018 et à rebours ont été utilisées. L'ensemble de données généré par la méthode susmentionnée a également été utilisé pour calculer les valeurs agrégées de l'OCI.

Les tableaux 3 fournit des informations sur l'année à laquelle les données ont été utilisées pour chaque pays de l'OCI pour certains indicateurs analysés dans le présent rapport.

Choix des indicateurs

Les indicateurs pour chaque ODD ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Les données devraient être disponibles pour 28 pays membres de l'OCI sur 57.
- Les données doivent être disponibles pour au moins deux périodes, l'année de base et la dernière année.
- Chaque cible est représentée par au moins un indicateur.
- Chaque objectif est représenté par au moins trois cibles, à l'exception des ODD 5, 11, 13 et 14 (en raison du nombre insuffisant d'indicateurs).
- Il devrait faire partie des indicateurs suggérés par la Division de statistique de l'ONU pour définir la valeur cible de manière transparente et mis à disposition dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la DSNU.
- Les métadonnées doivent être claires et concises.

Notes et exceptions concernant des objectifs spécifiques

ODD 1

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté, en pourcentage, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population sous le seuil de pauvreté international" a été estimée en utilisant les données de la population totale comme une valeur pondérale, obtenues de la Banque mondiale, base de données des IDM.

Graphique 5: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension, en pourcentage, 2000 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension" a été estimée en utilisant la population âgée de 65 ans et plus comme poids obtenu à partir de la base de données de la Banque mondiale, IDM. En raison de l'absence de moyenne disponible pour le monde en 2000 et 2019 dans la source de données originale, un seul exemple de données de 2016 a été utilisé à la place.

Graphique 6: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable, en pourcentage, 2000 vs. 2017

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable" a été estimée en utilisant la population totale comme poids consulté dans la base de données de la Banque mondiale, IDM.

Graphique 7: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation, en pourcentage, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "proportion des dépenses publiques totales sur les services essentiels, l'éducation" a été estimée en utilisant la dépense de consommation finale des administrations publiques (en USD courants) comme poids obtenu à partir de la base de données de la Banque mondiale, IDM.

ODD 2

Graphique 8: Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage, 2000 vs 2017

La moyenne de l'OCI pour la "prévalence de la sous-alimentation" a été estimée en utilisant la population totale comme poids consulté dans la base de données de la Banque mondiale, IDM.

Graphique 9: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave, en pourcentage, 2000 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour la "proportion d'enfants modérément ou sévèrement rachitiques" a été estimée en utilisant la population totale âgée de 0 à 4 ans comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, en pourcentage, 2000 vs. 2019

La moyenne de l'OCI pour la "proportion d'enfants modérément ou sévèrement émaciés" a été estimée en utilisant la population totale âgée de 0 à 4 ans comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 11: Proportion d'enfants en surpoids modéré ou grave, en pourcentage, 2000 contre 2019

La moyenne de l'OCI pour la "proportion d'enfants en surpoids modéré ou grave" a été estimée en utilisant la population totale âgée de 0 à 4 ans comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

ODD 3

Graphique 13: Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes, 2000 vs 2017)

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité maternelle" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 14: Taux de mortalité des moins de cinq ans, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité des moins de cinq ans" a été estimée en utilisant la population totale âgée de 0 à 4 ans pour les deux sexes, combinée comme le poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 15: Taux de mortalité néonatale, décès pour 1 000 naissances vivantes, pour les deux sexes, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité néonatale" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 16: Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour "l'incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants" a été estimée en utilisant les données sur la population totale comme valeur pondérale, obtenues de la division de la population des Nations unies.

Graphique 17: Consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile, âgée de 15 ans et plus, les deux sexes 2000 vs 2018.

La moyenne de l'OCI pour la "consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile (15 ans et plus)" a été estimée en utilisant la population âgée de 15 ans et plus comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 18: Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants, 2000 vs. 2016

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité dû aux accidents de la route" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 19: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle (CSU), 2000 vs. 2017

La moyenne de l'OCI pour "l'indice de couverture sanitaire universelle" était la moyenne non pondérée des pays dont les données étaient disponibles dans la base de données des indicateurs des ODD mondiaux de la DSNU.

Graphique 20: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, décès pour 100 000 habitants, 2000 vs 2016

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires par 100 000 habitants" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 21: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018

La moyenne de l'OCI pour la "prévalence standardisée par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus" a été estimée en utilisant la population âgée de 15 ans et plus comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 22: Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de DTC3, en pourcentage, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population cible ayant accès au DTP3" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

ODD 4

Graphique 24: Proportion d'enfants et de jeunes atteignant un niveau minimum de compétence en mathématiques, premier cycle du secondaire, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018

Les données de l'année dernière disponibles pour la Syrie concernent l'année 2011.

Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2019.

La moyenne de l'OCI pour le "taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire)" a été estimée en utilisant la population totale âgée de 0 à 4 ans comme poids obtenu auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 26: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée" a été estimée en utilisant le nombre d'enseignants de l'enseignement primaire comme poids obtenu à partir de la base de données de l'UNESCO, ISU.

Graphique 27: Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), 2019 vs 2000

Les données de l'année dernière disponibles pour la Syrie concernent l'année 2011.

ODD 5

Graphique 28: Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, en pourcentage, 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux" a été estimée en utilisant le nombre total de sièges dans les parlements nationaux comme poids obtenu à partir de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU. "Les valeurs du Soudan pour 2000 correspondent au Soudan (ancien) sur la base de la base de données des indicateurs de l'ODD mondial de la DSNU".

ODD 7

Graphique 30: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée, toutes zones, en pourcentage, 2000 vs 2017

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population ayant accès à l'électricité" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu à partir de la base de données de la Banque mondiale, IDM.

Graphique 31: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale, en pourcentage, 2000 vs. 2017

La moyenne de l'OCI pour l'indicateur "part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale" a été estimée en utilisant le TFCE en millions de tonnes d'équivalent de pétrole comme poids accessible à partir des services de données en ligne de l'AIE. La moyenne de l'OCI est calculée en utilisant les données de 44 pays de l'OCI sur 57.

Graphique 32: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2017, 2000 vs 2017

La moyenne de l'OCI pour le "niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire" a été estimée en utilisant le PIB, la parité de pouvoir d'achat (en dollars internationaux constants de 2017) comme poids obtenu de la Banque mondiale, base de données IDM.

ODD 8

Graphique 33: Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en pourcentage, 2000-2018

La moyenne de l'OCI pour le "PIB réel par habitant" a été estimée en utilisant la population totale comme poids obtenu à partir de la base de données en ligne des principaux agrégats des comptes nationaux. Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant au cours de l'année t+1 est ensuite calculé selon la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par habitant en USD de 2015 pour l'année t+1 et G(t) est

le PIB réel par habitant en dollar de 2015 pour l'année t. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant pour le Soudan s'étend sur la période 2009-2018.

Graphique 34: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée, en pourcentage, 2000-2019

La moyenne de l'OCI pour le "PIB réel par personne employée" a été estimée en utilisant les estimations de l'emploi total consultées dans la base de données ILOSTAT. Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée au cours de l'année t+1 est ensuite calculé à l'aide de la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par personne occupée en 2015 USD pour l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par personne employée en dollar en 2015 pour l'année t. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par personne employée pour le Soudan est sur la période 2009-2019.

Graphique 35: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour le "taux de chômage" a été estimée en utilisant les estimations de la population active comme poids obtenu à partir de la base de données ILOSTAT.

Graphique 36: Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes, en pourcentage, 2000 contre 2018

Le taux NEET pour les jeunes au Kazakhstan couvre toutes les personnes âgées de 15 à 28 ans.

ODD 9

Graphique 37: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant, en pourcentage, 2000 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour la "valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB" a été estimée en utilisant le PIB total en dollars constants de 2015 comme poids obtenu à partir de la base de données en ligne des principaux agrégats des comptes nationaux de la DSNU. (Pour la construction des pondérations, les données de 2018 ont été utilisées au lieu de celles de 2019 en raison de l'indisponibilité des données du PIB en dollars constants de 2015 pour 2019).

Graphique 39: Émissions de CO₂ par unité de VAM, en kg de CO₂ par dollar constant de 2015, 2000 vs 2017.

La moyenne de l'OCI pour les "émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée manufacturière" a été estimée en utilisant la VAM en dollars constants de 2015 tant que valeur de pondération, accessible sur la base de données en ligne des comptes nationaux des principaux agrégats de la DSNU. Les données concernant la Syrie pour 2000 (17,9) ne sont pas indiquées dans le graphique étant donné qu'elles rendent le graphique moins informatif en raison de sa nature aberrante.

Graphique 40: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, en pourcentage, 2000 vs 2017

La moyenne de l'OCI pour "les dépenses de recherche et développement en pourcentage du PIB" a été calculée en utilisant la méthode de la moyenne non pondérée.

Graphique 41: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale, 2000 vs 2017, en pourcentage

La moyenne de l'OCI pour la "valeur ajoutée de l'industrie de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière" a été estimée en utilisant la VAM en dollars constants de 2015 comme poids obtenu à partir de la base de données en ligne des principaux agrégats des comptes nationaux de la DSNU.

ODD 11

Graphique 42: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, en pourcentage, 2000 vs 2016

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles" a été estimée en utilisant la population urbaine comme pondération consultée dans la base de données de la Banque mondiale, IDM.

ODD 14

Graphique 43: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées, en pourcentage, 2000 par rapport à 2019

La moyenne de l'OCI pour la "proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par une zone protégée" a été estimée en utilisant la moyenne non pondérée des pays dont les données disponibles ont été consultées dans la base de données des indicateurs de l'ODD mondial de la DSNU.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI

PAYS	ODD 1							
	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international		Proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté		Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui reçoit une pension		Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable	
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2017
Afghanistan			2007	2016	2000	2010	2000	2017
Albanie	2002	2017	2002	2012	2000	2011	2000	2017
Algérie					2000	2010	2000	2017
Azerbaïdjan	2001	2005	2001	2012	2000	2019	2000	2017
Bahreïn							2000	2017
Bangladesh	2000	2016	2000	2016	2002	2019	2000	2017
Bénin	2003	2015	2006	2015	2000	2017	2000	2017
Brunei					2011	2019		
Burkina Faso	2003	2014	2003	2014	2000	2016	2000	2017
Cameroun	2001	2014	2001	2014	2000	2016	2000	2017
Tchad	2003	2011	2002	2011			2000	2017
Comores	2004	2014					2000	2017
Côte d'Ivoire	2002	2015	2002	2015	2000	2010	2000	2017
Djibouti	2002	2017			2000	2019	2000	2017
Égypte	2004	2017	2004	2015			2000	2017
Gabon	2005	2017	2005	2017			2000	2017
Gambie	2003	2015			2000	2016	2000	2017
Guinée	2002	2012	2002	2012			2000	2017
Guinée-Bissau	2002	2010	2002	2010			2000	2017
Guyana							2000	2017
Indonésie	2000	2018	2015	2017	2002	2019	2000	2017
Iran	2005	2017			2000	2019	2000	2017
Irak	2006	2012	2006	2012			2000	2017
Jordanie	2002	2010	2008	2010	2000	2019	2000	2017
Kazakhstan	2001	2017	2001	2017	2000	2016	2000	2017
Koweït					2000	2019	2000	2017
Kirghizistan	2000	2018	2006	2017	2000	2018	2000	2017
Liban							2000	2017
Libye							2010	2017
Malaisie	2004	2015	2002	2015	2000	2018	2000	2017
Maldives	2002	2016			2012	2019	2000	2017
Mali	2001	2009	2001	2009	2000	2016	2000	2017
Mauritanie	2000	2014	2000	2014			2000	2017
Maroc	2000	2013	2000	2013	2000	2009	2000	2017
Mozambique	2002	2014	2002	2014	2000	2016	2000	2017
Niger	2005	2014	2011	2014	2000	2016	2000	2017
Nigeria	2003	2009	2003	2009	2016	2019	2000	2017
Oman					2000	2010	2001	2017
Pakistan	2001	2015	2001	2015	2005	2019	2000	2017
Palestine	2004	2016	2010	2016	2009	2019	2000	2017
Qatar					2016	2018	2000	2017
Arabie saoudite							2000	2017
Sénégal	2001	2011	2001	2011	2004	2019	2000	2017
Sierra Leone	2003	2018	2003	2011			2000	2017
Somalie							2000	2017
Soudan	2009	2014					2000	2017
Surinam							2000	2017
Syrie			2004	2007			2000	2017
Tadjikistan	2003	2015	2013	2015	2005	2019	2000	2017
Togo	2006	2015	2006	2015	2000	2017	2000	2017
Tunisie	2000	2015	2000	2015	2000	2017	2000	2017
Turquie	2002	2018	2006	2017	2000	2014	2000	2017
Turkménistan							2000	2017
Ouganda	2002	2016	2002	2016	2000	2019	2000	2017
EAU								
Ouzbékistan	2000	2003	2012	2013	2000	2018	2000	2017
Yémen	2005	2014	2005	2014	2000	2019	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018/2019

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 1		ODD 2			
	Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation et à la santé		Prévalence de la sous-alimentation		Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave	
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2017	2000	2019
Afghanistan	2010	2017	2000	2017	2004	2018
Albanie	2000	2018	2000	2017	2000	2017
Algérie			2000	2017	2000	2012
Azerbaïdjan	2000	2017	2000	2017	2000	2013
Bahrein	2006	2017				
Bangladesh	2000	2018	2000	2017	2000	2018
Bénin	2000	2018	2000	2017	2001	2018
Brunei	2000	2016	2000	2017		
Burkina Faso	2005	2018	2000	2017	2003	2018
Cameroun	2000	2018	2000	2017	2004	2018
Tchad	2000	2018	2000	2017	2000	2015
Comores	2002	2015			2000	2012
Côte d'Ivoire	2000	2018	2000	2017	2006	2016
Djibouti	2000	2018	2000	2017	2002	2012
Égypte	2003	2008	2000	2017	2000	2014
Gabon	2000	2014	2000	2017	2000	2012
Gambie	2000	2018	2000	2017	2000	2018
Guinée	2000	2018	2000	2017	2005	2018
Guinée-Bissau	2010	2013	2000	2017	2000	2014
Guyana	2000	2018	2000	2017	2000	2014
Indonésie	2001	2015	2000	2017	2000	2018
Iran	2000	2018	2000	2017	2004	2011
Irak			2000	2017	2000	2018
Jordanie	2016	2018	2000	2017	2002	2012
Kazakhstan	2002	2018	2000	2017	2006	2015
Koweït	2001	2006	2000	2017	2001	2017
Kirghizistan	2000	2017	2000	2017	2006	2018
Liban	2001	2013	2000	2017		
Libye					2007	2014
Malaisie	2000	2018	2000	2017	2006	2016
Maldives	2002	2016	2000	2017	2001	2009
Mali	2000	2017	2000	2017	2001	2018
Mauritanie	2004	2016	2000	2017	2000	2018
Maroc	2008	2009	2000	2017	2003	2017
Mozambique	2004	2018	2000	2017	2001	2015
Niger	2000	2018	2000	2017	2000	2018
Nigeria			2000	2017	2003	2018
Oman	2000	2013	2000	2017	2009	2017
Pakistan	2000	2017	2000	2017	2001	2018
Palestine					2002	2014
Qatar	2000	2017				
Arabie saoudite	2000	2008	2000	2017		
Sénégal	2000	2018	2000	2017	2000	2019
Sierra Leone	2000	2018	2000	2017	2000	2019
Somalie					2000	2009
Soudan	2000	2009	2012	2017	2006	2014
Surinam			2000	2017	2000	2010
Syrie	2001	2009			2000	2010
Tadjikistan	2000	2015			2000	2017
Togo	2000	2018	2000	2017	2006	2017
Tunisie	2000	2015	2000	2017	2000	2018
Turquie	2000	2006	2000	2017	2004	2018
Turkménistan			2000	2017	2000	2015
Ouganda	2000	2018	2000	2017	2000	2016
EAU			2000	2017		
Ouzbékistan	2013	2017	2000	2017	2002	2017
Yémen	2000	2008	2000	2017	2003	2013

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018/2019

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD2						ODD3	
	Proportion d'enfants présentant une émaciation modérée ou grave		Proportion d'enfants présentant un surpoids modéré ou grave		Indice d'orientation agricole des dépenses publiques		Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes)	
Année de référence / Dernière année	2000	2019	2000	2019	2000	2018	2000	2017
Afghanistan	2004	2018	2004	2018	2003	2018	2000	2017
Albanie	2000	2017	2000	2017	2002	2018	2000	2017
Algérie	2000	2012	2000	2012	2006	2009	2000	2017
Azerbaïdjan	2000	2013	2000	2013	2008	2018	2000	2017
Bahrein					2001	2018	2000	2017
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2001	2016	2000	2017
Bénin	2001	2018	2001	2018			2000	2017
Brunei							2000	2017
Burkina Faso	2003	2018	2003	2018	2004	2018	2000	2017
Cameroun	2004	2018	2004	2018			2000	2017
Tchad	2000	2015	2000	2015			2000	2017
Comores	2000	2012	2000	2012			2000	2017
Côte d'Ivoire	2006	2016	2006	2016	2009	2014	2000	2017
Djibouti	2002	2012	2002	2012			2000	2017
Égypte	2003	2014	2003	2014	2004	2018	2000	2017
Gabon	2000	2012	2000	2012			2000	2017
Gambie	2000	2018	2000	2018			2000	2017
Guinée	2005	2018	2005	2018			2000	2017
Guinée-Bissau	2000	2014	2000	2014	2009	2015	2000	2017
Guyana	2000	2014	2000	2014	2010	2018	2000	2017
Indonésie	2000	2018	2000	2018	2004	2013	2000	2017
Iran	2004	2011			2002	2009	2000	2017
Irak	2000	2018	2000	2018			2000	2017
Jordanie	2002	2012	2002	2012	2012	2018	2000	2017
Kazakhstan	2006	2015	2006	2015	2001	2018	2000	2017
Koweït	2001	2017	2001	2017	2001	2015	2000	2017
Kirghizistan	2006	2018	2006	2018	2001	2018	2000	2017
Liban					2001	2018	2000	2017
Libye	2007	2014	2007	2014			2000	2017
Malaisie	2015	2016	2015	2016	2001	2018	2000	2017
Maldives	2001	2009	2001	2009	2001	2018	2000	2017
Mali	2001	2018	2001	2018	2001	2011	2000	2017
Mauritanie	2000	2018	2000	2018			2000	2017
Maroc	2003	2017	2003	2017	2006	2012	2000	2017
Mozambique	2001	2015	2001	2015	2001	2018	2000	2017
Niger	2000	2018	2000	2018			2000	2017
Nigeria	2003	2018	2003	2018	2003	2013	2000	2017
Oman	2009	2017	2009	2017	2001	2018	2000	2017
Pakistan	2001	2018	2001	2018	2001	2018	2000	2017
Palestine	2002	2014	2004	2014	2005	2018	2000	2017
Qatar					2004	2005	2000	2017
Arabie saoudite							2000	2017
Sénégal	2000	2019	2000	2019			2000	2017
Sierra Leone	2000	2019	2000	2019			2000	2017
Somalie	2000	2009	2006	2009			2000	2017
Soudan	2006	2014	2006	2014			2000	2017
Surinam	2000	2010	2000	2010			2000	2017
Syrie	2000	2010	2001	2010	2007	2009	2000	2017
Tadjikistan	2000	2017	2005	2017			2000	2017
Togo	2006	2017	2006	2017	2012	2018	2000	2017
Tunisie	2000	2018	2006	2018	2001	2012	2000	2017
Turquie	2004	2018	2004	2018	2006	2018	2000	2017
Turkménistan	2000	2015	2006	2015			2000	2017
Ouganda	2000	2016	2000	2016	2001	2016	2000	2017
EAU					2012	2018	2000	2017
Ouzbékistan	2002	2017	2002	2017	2011	2018	2000	2017
Yémen	2003	2013	2003	2013			2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018/2019

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3							
	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes (décès pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité néonatale, les deux sexes (décès pour 1 000 naissances vivantes)		Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)		Taux de mortalité par suicide, les deux sexes (décès pour 100 000 habitants)	
	Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000
Afghanistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Albanie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Algérie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Bahreïn	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Bénin	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Brunei	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Burkina Faso	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Cameroun	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Tchad	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Comores	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Côte d'Ivoire	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Djibouti	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Égypte	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Gabon	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Gambie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Guinée	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Guinée-Bissau	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Guyana	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Indonésie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Iran	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Irak	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Jordanie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Kazakhstan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Koweït	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Kirghizistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Liban	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Libye	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Malaisie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Maldives	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Mali	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Mauritanie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Maroc	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Mozambique	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Niger	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Nigeria	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Oman	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Pakistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Palestine	2000	2018	2000	2018	2000	2018		
Qatar	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Arabie saoudite	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Sénégal	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Sierra Leone	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Somalie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Soudan	2000	2018	2000	2018	2011	2018	2000	2016
Surinam	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Syrie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Tadjikistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Togo	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Tunisie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Turquie	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Turkménistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Ouganda	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
EAU	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Ouzbékistan	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Yémen	2000	2018	2000	2018	2000	2018	2000	2016

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD3								
	Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes		Taux de décès dus aux accidents de la route (pour 100 000 habitants)		Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âges 15 - 49 ans		Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU)		
	Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2016	2000	2018	2000	2017
Afghanistan		2010	2018	2000	2016			2000	2017
Albanie		2000	2018	2000	2016	2009	2018	2000	2017
Algérie		2000	2018	2000	2016	2006	2013	2000	2017
Azerbaïdjan		2000	2018	2000	2016	2001	2006	2000	2017
Bahreïn		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Bangladesh		2000	2018	2000	2016	2000	2014	2000	2017
Bénin		2000	2018	2000	2016	2001	2018	2000	2017
Brunei		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Burkina Faso		2000	2018	2000	2016	2003	2018	2000	2017
Cameroun		2000	2018	2000	2016	2004	2014	2000	2017
Tchad		2000	2018	2000	2016	2004	2015	2000	2017
Comores		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Côte d'Ivoire		2000	2018	2000	2016	2012	2018	2000	2017
Djibouti		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Égypte		2000	2018	2000	2016	2000	2014	2000	2017
Gabon		2000	2018	2000	2016	2000	2012	2000	2017
Gambie		2000	2018	2000	2016	2010	2013	2000	2017
Guinée		2000	2018	2000	2016	2005	2016	2000	2017
Guinée-Bissau		2000	2018	2000	2016	2010	2014	2000	2017
Guyana		2000	2018	2000	2016	2009	2014	2000	2017
Indonésie		2000	2018	2000	2016	2003	2017	2000	2017
Iran		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Irak		2000	2018	2000	2016	2011	2018	2000	2017
Jordanie		2000	2018	2000	2016	2002	2018	2000	2017
Kazakhstan		2000	2018	2000	2016	2011	2018	2000	2017
Koweït		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Kirghizistan		2000	2018	2000	2016	2012	2014	2000	2017
Liban		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Libye		2000	2018	2000	2016	2007	2014	2000	2017
Malaisie		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Maldives		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Mali		2000	2018	2000	2016	2001	2015	2000	2017
Mauritanie		2000	2018	2000	2016	2001	2015	2000	2017
Maroc		2000	2018	2000	2016	2004	2018	2000	2017
Mozambique		2000	2018	2000	2016	2004	2015	2000	2017
Niger		2000	2018	2000	2016	2006	2018	2000	2017
Nigeria		2000	2018	2000	2016	2003	2018	2000	2017
Oman		2000	2018	2000	2016	2008	2014	2000	2017
Pakistan		2000	2018	2000	2016	2001	2018	2000	2017
Palestine				2000	2016	2010	2014		
Qatar		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Arabie saoudite		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Sénégal		2000	2018	2000	2016	2005	2017	2000	2017
Sierra Leone		2000	2018	2000	2016	2008	2017	2000	2017
Somalie		2005	2018	2000	2016			2000	2017
Soudan		2015	2018	2000	2016	2010	2014	2000	2017
Surinam		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Syrie		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Tadjikistan		2000	2018	2000	2016	2012	2017	2000	2017
Togo		2000	2018	2000	2016	2010	2014	2000	2017
Tunisie		2000	2018	2000	2016	2001	2012	2000	2017
Turquie		2000	2018	2000	2016	2004	2013	2000	2017
Turkménistan		2000	2018	2000	2016	2000	2016	2000	2017
Ouganda		2000	2018	2000	2016	2001	2018	2000	2017
EAU		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Ouzbékistan		2000	2018	2000	2016			2000	2017
Yémen		2000	2018	2000	2016	2006	2013	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2016/2017/2018

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3							
	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes, décès pour 100 000 habitants		Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes		Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (DTC3)		Densité des travailleurs de la santé, Médecins (pour 10 000 habitants)	
Année de référence / Dernière année	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Afghanistan	2000	2016			2000	2018	2001	2016
Albanie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2016
Algérie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2002	2018
Azerbaïdjan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2014
Bahreïn	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2015
Bangladesh	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2001	2018
Bénin	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2018
Brunei	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2017
Burkina Faso	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2017
Cameroun	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2011
Tchad	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2017
Comores	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2016
Côte d'Ivoire	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2014
Djibouti	2000	2016			2000	2018	2004	2014
Égypte	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2003	2018
Gabon	2000	2016			2000	2018	2004	2017
Gambie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2003	2015
Guinée	2000	2016			2000	2018	2000	2016
Guinée-Bissau	2000	2016			2000	2018	2004	2016
Guyana	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Indonésie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2003	2018
Iran	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2018
Irak	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2010	2018
Jordanie	2000	2016			2000	2018	2000	2017
Kazakhstan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2014
Koweït	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2006	2015
Kirghizistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2014
Liban	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2001	2018
Libye	2000	2016			2000	2018	2004	2017
Malaisie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2015
Maldives	2000	2016			2000	2018	2004	2018
Mali	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2018
Mauritanie	2000	2016			2000	2018	2004	2018
Maroc	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2017
Mozambique	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2018
Niger	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2016
Nigeria	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2003	2018
Oman	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Pakistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Palestine					2000	2018		
Qatar	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2005	2018
Arabie saoudite	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Sénégal	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2017
Sierra Leone	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2011
Somalie	2000	2016			2000	2018	2006	2014
Soudan	2000	2016			2000	2018	2004	2017
Surinam	2000	2016			2000	2018	2000	2018
Syrie	2000	2016			2000	2018	2000	2016
Tadjikistan	2000	2016			2000	2018	2000	2014
Togo	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2018
Tunisie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2017
Turquie	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2017
Turkménistan	2000	2016			2000	2018	2000	2014
Ouganda	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2017
EAU	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Ouzbékistan	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2000	2014
Yémen	2000	2016	2000	2018	2000	2018	2004	2014

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2016/2018.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 4								
	Proportion d'enfants et de jeunes ayant atteint un niveau minimum de compétence en mathématiques		Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), par sexe.		Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)		Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée		
	Année de réf. / Dernière année	2000	2018	2000	2019	2000	2018	2000	2018
Afghanistan									
Albanie	2000	2018	2000	2015	2001	2015			
Algérie			2003	2010	2003	2010	2000	2015	
Azerbaïdjan	2006	2009	2000	2018	2000	2018	2000	2018	
Bahreïn	2003	2015	2000	2018	2000	2018	2011	2018	
Bangladesh	2013	2015	2009	2010	2009	2010	2005	2017	
Bénin			2011	2018	2011	2018	2000	2018	
Brunei			2006	2018	2006	2018	2005	2018	
Burkina Faso			2001	2018	2001	2018	2001	2018	
Cameroun			2008	2017	2011	2017	2003	2017	
Tchad			2015	2016	2015	2016	2009	2013	
Comores			2017	2018	2017	2018	2008	2011	
Côte d'Ivoire			2000	2017	2000	2017	2000	2018	
Djibouti			2000	2019	2000	2019	2006	2018	
Égypte	2003	2015	2000	2018	2000	2018	2016	2018	
Gabon							2001	2003	
Gambie							2000	2018	
Guinée			2004	2016	2004	2016	2005	2016	
Guinée-Bissau							2000	2010	
Guyana			2003	2012	2003	2012	2000	2012	
Indonésie	2000	2018	2013	2018	2013	2018			
Iran	2003	2015	2003	2016	2003	2016	2001	2017	
Irak			2000	2007	2000	2007	2000	2004	
Jordanie	2006	2018	2000	2018	2000	2018	2014	2018	
Kazakhstan	2009	2018	2011	2019	2011	2019	2014	2018	
Koweït	2007	2015	2000	2018	2000	2018	2000	2015	
Kirghizistan	2006	2009	2000	2018	2000	2018	2003	2017	
Liban	2003	2015							
Libye									
Malaisie	2009	2018	2000	2015	2002	2015	2000	2018	
Maldives			2000	2017	2000	2017	2000	2017	
Mali			2009	2018	2009	2018	2008	2011	
Mauritanie							2004	2018	
Maroc	2003	2015	2000	2018	2000	2018	2005	2018	
Mozambique							2005	2018	
Niger			2000	2017	2000	2017	2000	2018	
Nigeria							2003	2010	
Oman	2007	2015	2009	2018	2009	2018	2000	2018	
Pakistan			2014	2018	2014	2018	2004	2018	
Palestine	2003	2011	2000	2018	2000	2018	2000	2018	
Qatar	2007	2015	2000	2018	2000	2018	2008	2009	
Arabie saoudite	2003	2015	2015	2018	2015	2018	2007	2018	
Sénégal			2009	2018	2009	2018	2003	2018	
Sierra Leone			2012	2018	2012	2018	2011	2018	
Somalie									
Soudan									
Surinam			2008	2018	2008	2018	2008	2018	
Syrie	2003	2011	2000	2013	2000	2013	2000	2003	
Tadjikistan			2010	2017	2010	2017	2001	2017	
Togo			2000	2018	2001	2018	2010	2015	
Tunisie	2003	2015	2000	2002	2000	2003	2012	2018	
Turquie	2007	2015	2013	2017	2013	2017			
Turkménistan									
Ouganda									
EAU	2011	2015	2000	2017	2000	2017	2004	2016	
Ouzbékistan			2009	2018	2009	2018	2006	2018	
Yémen			2010	2013	2010	2013			

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 5				ODD 7			
	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)		Proportion de femmes occupant des postes de direction		Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée, toutes les régions		Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie	
Année de référence / Dernière année	2000	2020	2000	2018	2000	2017	2000	2017
Afghanistan	2006	2020			2006	2013	2000	2017
Albanie	2000	2020	2007	2017			2000	2017
Algérie	2000	2020	2001	2017	2009	2017	2000	2017
Azerbaïdjan	2000	2020	2000	2018	2001	2017	2000	2017
Bahreïn	2007	2020	2001	2004			2000	2017
Bangladesh	2000	2020	2006	2017	2001	2015	2000	2017
Bénin	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Brunei	2017	2020	2001	2017			2000	2017
Burkina Faso	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Cameroun	2000	2020			2002	2017	2000	2017
Tchad	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Comores	2005	2020	2004	2014	2000	2017	2000	2017
Côte d'Ivoire	2000	2020	2016	2017	2000	2017	2000	2017
Djibouti	2003	2020			2000	2016	2000	2017
Égypte	2016	2020	2000	2017	2001	2017	2000	2017
Gabon	2000	2020			2001	2017	2000	2017
Gambie	2000	2020			2001	2016	2000	2017
Guinée	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Guinée-Bissau	2000	2020			2007	2017	2000	2017
Guyana	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Indonésie	2000	2020	2000	2017			2000	2017
Iran	2000	2020	2005	2018	2001	2017	2000	2017
Irak	2000	2020	2007	2012	2008	2017	2000	2017
Jordanie	2002	2020			2000	2017	2000	2017
Kazakhstan	2000	2020	2001	2017	2000	2017	2000	2017
Koweït	2006	2020	2005	2016			2000	2017
Kirghizistan	2000	2020	2002	2018	2000	2017	2000	2017
Liban	2000	2020	2004	2008	2009	2017	2000	2017
Libye	2006	2020			2001	2017	2000	2017
Malaisie	2000	2020	2001	2018	2010	2017	2000	2017
Maldives	2000	2020	2000	2016	2001	2017	2000	2017
Mali	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Mauritanie	2000	2020			2002	2017	2000	2017
Maroc	2000	2020	2004	2008	2000	2017	2000	2017
Mozambique	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Niger	2000	2020			2001	2017	2000	2017
Nigeria	2001	2020	2011	2013	2000	2014	2000	2017
Oman	2005	2020	2000	2016			2000	2017
Pakistan	2003	2020	2001	2018	2000	2016	2000	2017
Palestine			2000	2018	2001	2017	2000	2017
Qatar	2018	2020	2001	2017			2000	2017
Arabie saoudite	2013	2020	2006	2018			2000	2017
Sénégal	2000	2020			2001	2012	2000	2017
Sierra Leone	2000	2020			2006	2015	2000	2017
Somalie	2006	2020			2003	2017	2000	2017
Soudan	2000	2019			2001	2017	2000	2017
Surinam	2000	2020	2013	2015	2000	2017	2000	2017
Syrie	2000	2020	2007	2010	2003	2017	2000	2017
Tadjikistan	2000	2020			2001	2016	2000	2017
Togo	2000	2020	2011	2015	2001	2016	2000	2017
Tunisie	2000	2020	2009	2012	2015	2017	2000	2017
Turquie	2000	2020	2006	2018	2011	2017	2000	2017
Turkménistan	2000	2020			2001	2017	2000	2017
Ouganda	2000	2020	2002	2017	2000	2012	2000	2017
EAU	2007	2020	2005	2018			2000	2017
Ouzbékistan	2000	2020			2000	2017	2000	2017
Yémen	2000	2020	2010	2014	2000	2016	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018/2020

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 7		Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières		ODD 8		Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes	
	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire				Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes			
Année de référence / Dernière année	2000	2017	2000	2017	2000	2018	2000	2018
Afghanistan	2000	2017	2000	2017				
Albanie	2000	2017	2000	2017	2007	2017	2007	2013
Algérie	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2009	2017
Azerbaïdjan	2000	2017	2000	2017	2000	2018		
Bahreïn	2000	2017	2000	2017				
Bangladesh	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2005	2017
Bénin	2000	2017	2000	2017	2010	2011		
Brunei	2000	2017	2000	2017	2014	2017	2014	2017
Burkina Faso	2000	2017	2000	2017				
Cameroun	2000	2017	2000	2017	2007	2014	2007	2014
Tchad	2000	2017	2000	2017				
Comores	2000	2017	2000	2017			2004	2014
Côte d'Ivoire	2000	2017	2000	2017	2012	2017	2012	2017
Djibouti	2000	2017	2000	2017				
Égypte	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2008	2017
Gabon	2000	2017	2000	2017	2005	2010		
Gambie	2000	2017	2000	2017				
Guinée	2000	2017	2000	2017				
Guinée-Bissau	2000	2017	2000	2017				
Guyana	2000	2017	2000	2017	2002	2017		
Indonésie	2000	2017	2000	2017	2014	2018	2000	2018
Iran	2000	2017	2000	2017	2002	2018	2009	2010
Irak	2000	2017	2000	2017	2007	2017	2007	2012
Jordanie	2000	2017	2000	2017	2000	2016		
Kazakhstan	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2001	2016
Koweït	2000	2017	2000	2017	2000	2016		
Kirghizistan	2000	2017	2000	2017	2000	2018	2009	2018
Liban	2000	2017	2000	2017	2004	2009		
Libye	2000	2017	2000	2017				
Malaisie	2000	2017	2000	2017	2000	2018	2011	2018
Maldives	2000	2017	2000	2017			2014	2016
Mali	2000	2017	2000	2017	2004	2018	2014	2016
Mauritanie	2000	2017	2000	2017				
Maroc	2000	2017	2000	2017	2000	2016		
Mozambique	2000	2017	2000	2017				
Niger	2000	2017	2000	2017			2011	2014
Nigeria	2000	2017	2000	2017	2014	2017	2013	2016
Oman	2000	2017	2000	2017	2008	2018		
Pakistan	2000	2017	2000	2017	2006	2018	2006	2018
Palestine	2000	2017			2000	2018	2000	2018
Qatar	2000	2017	2000	2017	2006	2018		
Arabie saoudite	2000	2017	2000	2017	2000	2018	2009	2015
Sénégal	2000	2017	2000	2017				
Sierra Leone	2000	2017	2000	2017				
Somalie			2000	2017				
Soudan	2000	2017	2012	2017				
Surinam	2000	2017	2000	2017	2009	2015		
Syrie	2000	2017	2000	2017	2001	2010		
Tadjikistan	2000	2017	2000	2017				
Togo	2000	2017	2000	2017	2006	2015	2006	2015
Tunisie	2000	2017	2000	2017	2000	2018		
Turquie	2000	2017	2000	2017	2000	2018	2006	2018
Turkménistan	2000	2017	2000	2017				
Ouganda	2000	2017	2000	2017	2003	2012	2005	2017
EAU	2000	2017	2000	2017	2016	2018		
Ouzbékistan	2000	2017	2000	2017	2009	2018		
Yémen	2000	2017	2000	2017	2010	2014		

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD8				ODD 9			
	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes		Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB		Proportion de petites industries ayant un prêt ou une marge de crédit		Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de fabrication	
Année de réf. / Dernière année	2000	2017	2000	2019	2006	2019	2000	2017
Afghanistan	2011	2017	2000	2019				
Albanie	2011	2017	2000	2019	2007	2019	2000	2017
Algérie	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Azerbaïdjan	2011	2017	2000	2019	2009	2013	2000	2017
Bahreïn	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Bangladesh	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Bénin	2011	2017	2000	2019	2009	2016	2000	2017
Brunei			2000	2019			2000	2017
Burkina Faso	2011	2017	2000	2019				
Cameroun	2011	2017	2000	2019	2009	2016	2000	2017
Tchad	2011	2017	2000	2019	2009	2018		
Comores			2000	2019				
Côte d'Ivoire	2014	2017	2000	2019	2009	2016	2000	2017
Djibouti			2000	2019				
Égypte	2011	2017	2000	2019	2013	2016	2000	2017
Gabon	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Gambie			2000	2019	2006	2018		
Guinée	2011	2017	2000	2019	2006	2016		
Guinée-Bissau			2000	2019				
Guyana			2000	2019				
Indonésie	2011	2017	2000	2019	2009	2015	2000	2017
Iran	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Irak	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Jordanie	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Kazakhstan	2011	2017	2000	2019	2009	2013	2000	2017
Koweït	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Kirghizistan	2011	2017	2000	2019	2009	2019	2000	2017
Liban	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Libye			2000	2019			2000	2017
Malaisie	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Maldives			2000	2019				
Mali	2011	2017	2000	2019	2007	2016		
Mauritanie	2011	2017	2000	2019	2006	2014		
Maroc			2000	2019			2000	2017
Mozambique			2000	2019	2007	2018	2000	2017
Niger	2011	2017	2000	2019	2009	2017	2000	2017
Nigeria	2011	2017	2000	2019	2007	2014	2000	2017
Oman			2000	2019			2000	2017
Pakistan	2011	2017	2000	2019	2007	2013	2000	2017
Palestine	2011	2017	2000	2019	2013	2019		
Qatar			2000	2019			2000	2017
Arabie saoudite	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Sénégal	2011	2017	2000	2019	2007	2014	2000	2017
Sierra Leone	2011	2017	2000	2019	2009	2017		
Somalie			2000	2019				
Soudan	2011	2014	2008	2019			2008	2017
Surinam			2000	2019	2010	2018	2000	2017
Syrie			2000	2019			2000	2017
Tadjikistan	2011	2017	2000	2019	2008	2019	2012	2017
Togo	2011	2017	2000	2019	2009	2016	2000	2017
Tunisie	2014	2017	2000	2019			2000	2017
Turquie	2011	2017	2000	2019	2008	2019	2000	2017
Turkménistan	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Ouganda	2011	2017	2000	2019	2006	2013		
EAU	2011	2017	2000	2019			2000	2017
Ouzbékistan	2011	2017	2000	2019	2008	2019	2000	2017
Yémen	2011	2014	2000	2019	2010	2013	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2006 et pour la dernière année 2017/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 9				ODD 11			
	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB		Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée		Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G		Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles (%)	
Année de référence / Dernière année	2000	2018	2000	2017	2000	2018	2000	2016
Afghanistan			2000	2017			2014	2016
Albanie	2007	2008	2000	2017	2007	2008		
Algérie	2001	2017	2000	2017	2001	2017		
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2017	2000	2018		
Bahreïn			2000	2017				
Bangladesh			2000	2017			2000	2016
Bénin							2000	2016
Brunei	2002	2004	2000	2017	2002	2004		
Burkina Faso	2001	2017			2001	2017	2000	2016
Cameroun			2000	2017			2000	2016
Tchad							2000	2016
Comores							2000	2016
Côte d'Ivoire			2000	2017			2000	2016
Djibouti							2014	2016
Égypte	2000	2018	2000	2017	2000	2018	2000	2016
Gabon	2007	2009	2000	2017	2007	2009	2005	2016
Gambie	2008	2011	2000	2017	2008	2011	2005	2016
Guinée							2000	2016
Guinée-Bissau							2005	2016
Guyana							2005	2016
Indonésie	2000	2018	2000	2017	2000	2018	2000	2016
Iran	2001	2017	2000	2017	2001	2017		
Irak	2007	2017	2000	2017	2007	2017	2000	2016
Jordanie	2002	2016	2000	2017	2002	2016	2005	2016
Kazakhstan	2000	2018	2000	2017	2000	2018		
Koweït	2000	2018	2000	2017	2000	2018		
Kirghizistan	2000	2017	2000	2017	2000	2017		
Liban			2000	2017			2005	2014
Libye								
Malaisie	2000	2016	2000	2017	2000	2016		
Maldives			2000	2017				
Mali	2007	2017			2007	2017	2000	2016
Mauritanie							2014	2016
Maroc	2001	2010	2000	2017	2001	2010	2000	2016
Mozambique	2002	2015	2000	2017	2002	2015	2000	2016
Niger			2000	2017			2000	2016
Nigeria			2000	2017			2000	2016
Oman	2011	2018	2000	2017	2011	2018		
Pakistan	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Palestine	2007	2013	2000	2017	2007	2013		
Qatar	2012	2015	2000	2017	2012	2015		
Arabie saoudite	2003	2013	2000	2017	2003	2013	2005	2014
Sénégal	2008	2015	2000	2017	2008	2015	2000	2016
Sierra Leone							2005	2016
Somalie							2005	2016
Soudan	2000	2005			2000	2005	2014	2016
Surinam			2000	2017			2005	2016
Syrie			2000	2017			2005	2016
Tadjikistan	2001	2018	2000	2017	2001	2018		
Togo	2010	2014			2010	2014	2005	2016
Tunisie	2002	2018	2000	2017	2002	2018	2014	2016
Turquie	2000	2017	2000	2017	2000	2017	2000	2016
Turkménistan								
Ouganda	2002	2014	2000	2017	2002	2014	2000	2016
EAU	2011	2018	2000	2017	2011	2018		
Ouzbékistan	2000	2018			2000	2018		
Yémen			2000	2017			2005	2016

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2016/2017/2018

Tableau 3: Années de référence utilisées pour des indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 11		ODD13		ODD 14	
	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)		Nombre de personnes directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants		Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité (KBAs) couvertes par des zones protégées	
Année de référence / Dernière année	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Afghanistan						
Albanie	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Algérie					2000	2019
Azerbaïdjan						
Bahreïn					2000	2019
Bangladesh			2015	2017	2000	2019
Bénin					2000	2019
Brunei					2000	2019
Burkina Faso	2008	2015	2005	2016		
Cameroun						
Tchad						
Comores	2012	2013	2009	2018	2000	2019
Côte d'Ivoire					2000	2019
Djibouti	2005	2011	2005	2012	2000	2019
Égypte	2005	2017	2005	2017	2000	2019
Gabon					2000	2019
Gambie	2010	2018	2010	2018	2000	2019
Guinée					2000	2019
Guinée-Bissau	2017	2018	2017	2018	2000	2019
Guyana	2005	2013	2005	2013		
Indonésie	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Iran	2005	2011	2005	2011	2000	2019
Irak					2000	2019
Jordanie	2005	2017	2006	2018		
Kazakhstan	2005	2018	2005	2018		
Koweït					2000	2019
Kirghizistan	2005	2018	2005	2017		
Liban	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Libye					2000	2019
Malaisie	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Maldives	2005	2008	2005	2008	2000	2019
Mali	2005	2017	2006	2017		
Mauritanie					2000	2019
Maroc	2005	2018	2005	2014	2000	2019
Mozambique	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Niger	2005	2018	2005	2018		
Nigeria					2000	2019
Oman					2000	2019
Pakistan	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Palestine	2005	2017	2005	2017		
Qatar					2000	2019
Arabie saoudite					2000	2019
Sénégal	2005	2015	2005	2015	2000	2019
Sierra Leone	2006	2015	2006	2015	2000	2019
Somalie					2000	2019
Soudan	2017	2018	2017	2018	2000	2019
Surinam					2000	2019
Syrie	2005	2009	2005	2009	2000	2019
Tadjikistan	2017	2018	2016	2018		
Togo	2005	2018	2005	2018		
Tunisie	2005	2018	2005	2018	2000	2019
Turquie	2006	2014	2006	2014	2000	2019
Turkménistan						
Ouganda	2005	2018	2005	2018		
EAU						
Ouzbékistan						
Yémen	2005	2010	2005	2010	2000	2019

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2018/2019.

Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pauvreté extrême	DSNU	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international, en pourcentage	0
Pauvreté nationale	DSNU	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, en pourcentage	Réduisant au minimum par moitié
Protection sociale	DSNU	Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui reçoit une pension, les deux sexes, en pourcentage	100
Accès aux services de base	DSNU	Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable, en pourcentage	100
Mobilisation de ressources pour l'éducation	DSNU	Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation et à la santé, en pourcentage	Aucune

Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Prévalence de la sous-alimentation	DSNU	Prévalence de la sous-alimentation, en pourcentage	2.5
Prévalence du retard de croissance	DSNU	Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave. âges <5 ans, en pourcentage	0
Investissements dans l'agriculture	DSNU	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques, valeur de l'indice	Aucune

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Mortalité maternelle	DSNU	Taux de mortalité maternelle, par 100 000 naissances vivantes	70
Mortalité infantile	DSNU	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes, décès pour 1 000 naissances vivantes	25
Incidence de la tuberculose	DSNU	Incidence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	0
Décès par suicide	DSNU	Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, décès pour 100 000 habitants	Aucune
Consommation d'alcool	DSNU	Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes, litres d'alcool pur	Aucune
Décès dus aux accidents de la route	DSNU	Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants	Réduisant au minimum par moitié
Santé en matière de procréation	DSNU	Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans	100
Couverture des soins de santé	DSNU	Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU), valeur de l'indice	100

Décès par empoisonnement accidentel	DSNU	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes, pour 100 000 habitants	Aucune
Lutte anti-tabac	DSNU	Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, en pourcentage	Aucune
Couverture vaccinale	DSNU	Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (DTC3), en pourcentage	100
Densité des médecins	DSNU	Densité des travailleurs de la santé, Médecins, pour 10 000 habitants	Aucune

Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Nom abrégé de l'indicateur	Sou rce	Indicateur	Valeur de la cible
Résultats d'apprentissage effectifs	DS NU	Proportion d'enfants et de jeunes atteignant un niveau de compétence minimum en lecture et en mathématiques, mathématiques, premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes, en pourcentage	100
Participation à l'éducation préscolaire	DS NU	Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes, en pourcentage.	100
Égalité d'accès à l'éducation préscolaire	DS NU	Indice de parité entre les sexes pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), ratio	1
Enseignants qualifiés	DS NU	Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée (par exemple, formation pédagogique) préalable ou en cours d'emploi requise pour enseigner au niveau pertinent, les deux sexes, en pourcentage	Aucune

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Nom abrégé de l'indicateur	Sou rce	Indicateur	Valeur de la cible
Représentation des femmes dans les parlements nationaux	DS NU	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, % du nombre total de sièges, en pourcentage	Aucune

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Nom abrégé de l'indicateur	Sou rce	Indicateur	Valeur de la cible
Accès aux services énergétiques	DS NU	Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée, toutes les régions, en pourcentage	100
Part des énergies renouvelables	DS NU	Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie, en pourcentage	Aucune
Efficacité énergétique	DS NU	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2011	Réduisant au minimum par moitié

Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Croissance économique par habitant	DS NU	Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant, en pourcentage	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Croissance de la productivité du travail	DS NU	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi, en pourcentage	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	DS NU	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières, tonnes	Aucune
Le taux de chômage	DS NU	Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage	Aucune
NEET chez les jeunes	DS NU	Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes, en pourcentage	Aucune
Proportion de titulaires de comptes bancaires	DS NU	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes, en pourcentage	100

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Manufacture, valeur ajoutée	DSNU	Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB, en pourcentage	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
Accès au financement pour les PME	DSNU	Proportion de petites industries ayant un prêt ou une marge de crédit, en pourcentage	Aucune
Émissions de dioxyde de carbone	DSNU	Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de fabrication, Kilogrammes de CO2 par dollar constant 2010	Aucune
Dépenses en recherche et en développement	DSNU	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB, en pourcentage	Aucune
Fabrication de haute technologie	DSNU	Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée, en pourcentage	Aucune
Couverture mobile de troisième génération	DSNU	Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G, en pourcentage	Aucune

Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

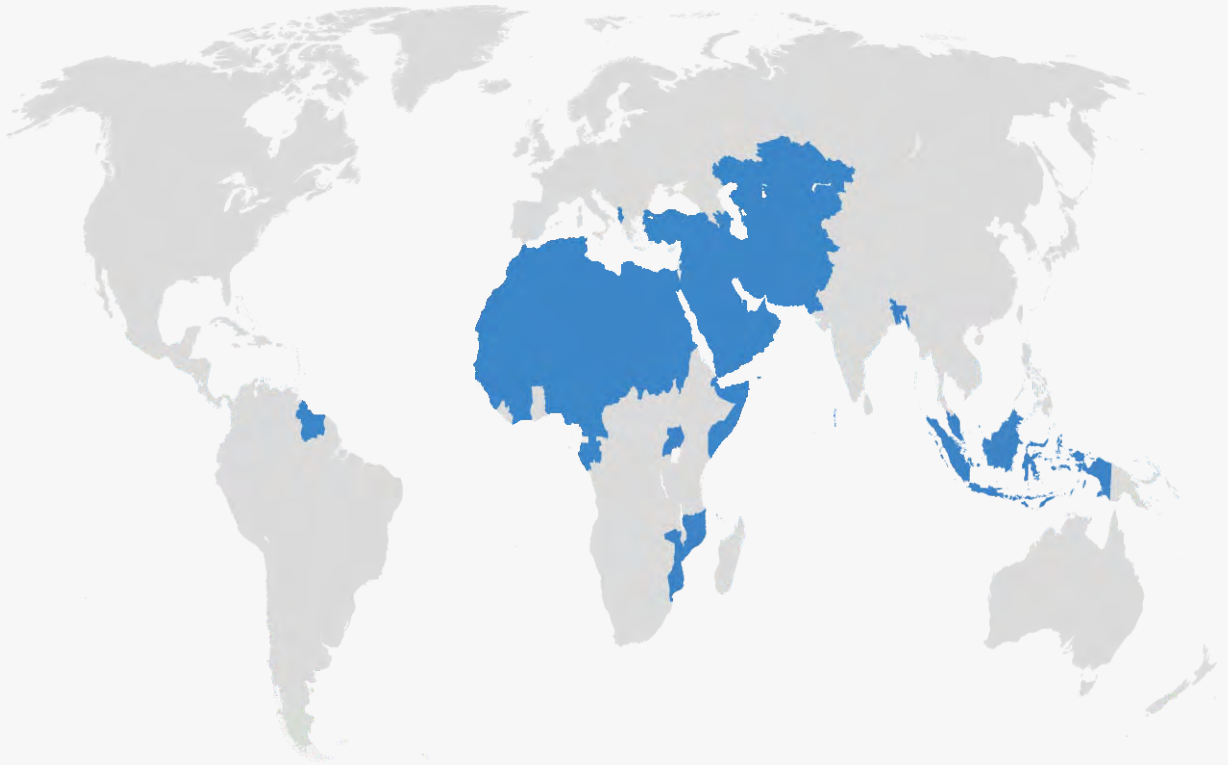
Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	DSNU	Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles, en pourcentage	0

Objectif 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Personnes touchées attribuées à des catastrophes	DSNU	Nombre de personnes directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants	Aucune

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Nom abrégé de l'indicateur	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Conservation des zones côtières	DSNU	Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées, en pourcentage	Aucune



**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie

Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26

Email: oicankara@sesric.org Web: www.sesric.org